



HAL
open science

L'illégitime

Stephanie Latte Abdallah

► **To cite this version:**

Stephanie Latte Abdallah. L'illégitime. Anthropologie sociale et ethnologie. Université Paris Nanterre, 2020. tel-03049196

HAL Id: tel-03049196

<https://sciencespo.hal.science/tel-03049196>

Submitted on 4 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'illégitime

Mémoire de synthèse présenté
en vue de l'Habilitation à Diriger
des Recherches

Stéphanie Latte Abdallah

Vol. 1/3

Membres du jury

Emma Aubin-Boltanski

Anthropologue, directrice de recherche au
CNRS (CESOR-EHESS, Paris)

Hamit Bozarlan

Politiste, directeur d'études
à l'EHESS-Paris

Maher Charif

Historien, directeur de la recherche
à l'Institut d'Études Palestiniennes-
Beyrouth

Agnès Devictor

Maîtresse de conférence HDR en histoire
du cinéma (Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Jean-Pierre Filiu

Professeur des universités en histoire
(Sciences Po-Paris)

Isabelle Rivoal

Anthropologue, directrice de recherche au
CNRS (LESC-Paris Nanterre)

Corinne Rostaing

Professeure des universités en sociologie
(Lyon 2)

Christine Verschuur

Chercheure à l'Institut de Hautes Études
Internationales et du Développement
(Anthropologie et sociologie/Centre
genre-Genève)

© Michel Latte, *Art et Paysages en Survie, Pyrénées Orientales*, 2019



L'illégitime

Table des matières

De l'intime à l'histoire, au politique	p. 9
LA POLITIQUE, LA LITTÉRATURE ET L'HISTOIRE ANTHROPOLOGIQUE DES FEMMES	p. 10
DANS LES CAMPS DE REFUGIÉ·ES	
GENRE, CORPS ET AFFECTS	p. 21
Féminismes illégitimes	p. 29
FEMINISMES POLITIQUES	p. 30
FEMINISMES ISLAMIQUES	p. 35
QUE FAIRE DU PRISME DE LA DOMINATION ?	P. 50
Cadre et images. Régimes de visibilité et invisibilités	p. 55
Frontières, enfermement et mobilités	p. 64
UN CHAMP ILLEGITIME A LA FRONTIERE DES ESPACES ISRAELO-PALESTINIENS	p. 65
LA TOILE CARCERALE, UNE HISTOIRE DE L'ENFERMEMENT	p. 73
Récit, narration et post-disciplinarité. Vers une épistémologie cinématographique ?	p. 83
ENJEUX D'ECRITURE ET FONCTION CITOYENNE	p. 84
INNER MAPPING, UNE ECRITURE CINEMATOGRAPHIQUE	p. 89
LA TRANSMISSION ET LE CHAMP	p. 92
Engagement, alter-résistances et agir citoyen	p. 96
TRANSFORMATION DES MOBILISATIONS ET CHANGEMENT DE PARADIGME EN PALESTINE	p. 97
VIOLENCES ECONOMIQUES, POLITIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET NECESSITE	p. 104
VERS UNE EPISTEMOLOGIE DE L'ILLEGITIME	p. 110
Références bibliographiques	p. 114
Curriculum vitae	p. 124
Publications	p. 152

« Il n’y a pas de points ou de positions dans un rhizome, comme on en trouve dans une structure, un arbre, une racine. Il n’y a que des lignes (...). Un rhizome peut être rompu, brisé en un endroit quelconque, il reprend suivant telle ou telle de ses lignes et suivant d’autres lignes »

Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Rhizome*

Pour une personne dont la discipline première a été l’histoire et dont le positionnement est radicalement féministe, écrire ce que l’on nomme une égohistoire, linéaire qui aurait un commencement et une fin relève d’une gageure, voire d’une impossibilité - et même, j’ose le mot, d’une certaine violence. L’histoire est sans origine tel que l’ont magnifiquement écrit Michel Foucault (1971, 1994) et Arlette Farge (1997) et pratiquée nombre d’historiens, le passé est d’abord « dispersion » et « éclatement », désordre, fragmentation, morceaux épars. Illusion de l’origine mais aussi illusion de la fin, qui contraint et lisse le cheminement même, la tentation téléologique dont parlait Pierre Bourdieu dans « L’illusion biographique » (1986). Si toute narration biographique est illusion, elle n’est pas le mode d’expression ou d’écriture aisément employé par ceux, et souvent celles, qui se situent en certains lieux de l’espace social, celles et ceux qui ont le moins de pouvoir disait Daniel Bertaux, lorsqu’il mettait en garde contre les travers d’une méthodologie centrée sur les récits de vie (1980). Question de pouvoir certes, ce mode d’expression est aussi situé historiquement, culturellement, il suppose un rapport à soi et aux autres particulier, il est moins évident aux illégitimes. Il évince l’oubli plus lancinant quand la mémoire est déjà un enjeu. Non pacifiée, cette mémoire peine à devenir histoire.

« Il n’y a pas de différence entre ce dont un livre parle et la manière dont il est fait », lit-on dans *Rhizome* de Gilles Deleuze et Félix Guattari (1980). Ce récit d’un parcours est donc celui de plusieurs commencements, de fils lancés, tissés entre hier, aujourd’hui et demain sans réelle tentative volontariste d’unification, ni d’ailleurs, sans pouvoir, à présent, aller jusqu’au bout de chaque fil. C’est-à-dire véritablement repenser son cadre méthodologique, théorique, ses implications, le critiquer puis le dépasser dans un autre, surtout pour les sujets abordés les plus anciens. Ce bricolage, cet assemblage historique sera plus modeste, je tirerai des fils sans

fin, laissés en chemin. Le dernier mot de ces histoires, et leur interprétation, restent à venir. Il a l'illégitime comme trame, comme approche, comme épistémologie même, les illégitimes comme sujets d'histoire. Sans unir, cette perspective a *in fine* traversé mon travail.

De nombreux travaux se sont penchés sur les difficultés et les méthodologies adéquates à des terrains dit « minés » (Albera 2001), « sensibles » (Bouillon, Fresia, Talio 2005) ou « difficiles » (Ayimpam et Bouju 2015) qui revêtent des caractéristiques communes tout en demeurant très hétérogènes. Or il me semble que ce sont souvent des terrains que je désignerai comme illégitimes situés dans des lieux-frontières, des espaces conflictuels ou interstitiels, mobiles, générant une omniprésente incertitude, une inquiétude. La légitimité des personnes et de leurs revendications, leur positionnement y sont fortement disputés, font l'objet de controverses virulentes, de narrations opposées, irréconciliées, de guerre, à différents degrés. Et c'est leur légitimité à être là, visibles, en tant que personnes, à exister socialement ou politiquement qui fait l'objet de luttes, les leurs mais aussi celles de tiers, à divers niveaux et dans l'espace public. Certaines approches développées pour d'autres sujets sont alors plus complexes à mettre en œuvre. Surtout, elles n'épuisent pas leur spécificité qui demande d'autres outils, d'autres écritures et suscite une inscription singulière dans le champ de la recherche puis dans l'espace public, où la vocation citoyenne de nos travaux m'a semblé devoir se déployer.

Une recherche sur l'illégitime, et parfois les illégitimes c'est d'une part le hasard et la nécessité d'une hétérodoxie disciplinaire profonde. D'autre part, je m'en rends compte à présent, plus encore que le « petit côté de l'histoire » (Bourdieu 1993), ou que l'histoire des vaincu·es¹ ou des dominé·es, ou même des invisibles, des sans-voix, de marges, de celles et ceux que Jacques Rancière nomme les « sans part » (1995), c'est une anthropologie historique et politique de celles et ceux qui se trouvent hors-champ, au sein de la recherche, du débat public, au sens cinématographique. Ils entretiennent avec le champ une relation tendue. Ils peuvent en creux en faire partie, être même une présence forte mais suspendue, entre visible et invisible, et parfois au cœur du sujet sans être présents. En somme des absent·es-présent·es A l'image de l'inscription du mot « illégitime » dans le *Dictionnaire historique de la langue française*, absent en tant que tel dans l'ordre alphabétique, dont l'existence ne nous est signalée qu'à l'entrée « légitime » en tant qu'antonyme. Le *Petit Robert* lui octroie plus de place : une définition du langage courant, brève et sèche, le caractérise là encore par la négative, par ce qu'il n'est pas : « Qui n'est pas conforme au bon droit, à la loi, à la règle morale. Qui n'est pas

¹ J'ai adopté une forme simplifiée d'écriture inclusive afin de ne pas surcharger le texte : le point médian dans la plupart des cas et le dédoublement des noms pour les formes féminines plus complexes. Pour les pronoms j'ai également dédoublé. J'ai en revanche conservé des accords classiques.

justifié ». Ce partage bien qu'imparfait entre cadre et hors-champ est une violence qui brutalise des existences. Il relègue, il chasse, il efface, il nie, il déréalise, sans y parvenir complètement. Il est aussi possible et liberté de s'inventer, de créer, de dessiner les contours d'un champ ou de pousser dans les interstices ou les failles d'un autre. Une épistémologie de l'illégitime est une suspension, incessamment tissée, hors-lieu ou entre-lieux, intrinsèquement frontalière, sur le fil, sans position stable d'énonciation, sans véritable « je » sûr de lui-même. Elle peine à situer son point de vue. Ce texte est une recherche de ce point de vue, une tentative de le penser, une réflexion plus épistémologique que rendant compte des résultats des travaux menés pendant deux décennies. Épistémologie de l'illégitime, mais aussi épistémologie féministe radicale et épistémologie cinématographique. Inquiétude et incertitude, elle est irriguée par le pouvoir et la bataille, par l'événement historique et l'inattendu. Elle est sentiment, émotion et engagement.

De l'intime à l'histoire, au politique

LE POLITIQUE, LA LITTÉRATURE ET L'HISTOIRE ANTHROPOLOGIQUE DES FEMMES DANS LES CAMPS DE REFUGIÉES

Des commencements dans plusieurs disciplines ont élaboré un parcours et des intérêts immédiatement pluridisciplinaires, et, d'une certaine façon, une forme d'incompréhension face aux cloisonnements parfois revendiqués comme autant de garanties de la scientificité de nos sciences humaines. C'est sans doute que j'ai d'abord suivi et été inspirée, profondément transformée par des lectures et des auteur·es. C'est le fil d'œuvres mais aussi celui des vécus et des pratiques d'historiens, de sociologues, d'anthropologues, de philosophes, de politistes, mais aussi d'écrivains, de cinéastes et d'artistes qui m'ont guidée plus que celui de disciplines. Des œuvres et des textes marquants, et la force d'itinéraires. J'ai peu contraint ce cheminement, car il a surtout été, dans les premiers temps, la recherche sinueuse et parfois douloureuse d'un espace intellectuel.

Après un cursus à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble, entrecoupé d'une année de césure pour me perfectionner en espagnol et étudier la littérature hispanique à Madrid, et en parallèle d'essais professionnels dans le journalisme, et de quelques tentatives dans la photographie, j'ai demandé une équivalence pour continuer des études de littérature générale et comparée à la Sorbonne nouvelle. De ces années à l'IEP de Grenoble, je retenais surtout les enseignements d'histoire, d'histoire des idées et de philosophie politiques - plus nombreux dans l'option choisie, politique. Je ne me souviens pas du nom de tous les enseignants de ces matières mais leurs cours m'ont incitée à continuer dans un lieu dans lequel je me reconnaissais peu. Je me rappelle avec émotion et profonde reconnaissance les enseignements d'histoire des droites françaises et de la période des guerres de Roland Lewin et sa personnalité généreuse ; les conférences de méthode (TD) de philosophie politique du professeur Arturo Montès, originales et parfois glaçantes tant elles étaient marquées par son vécu d'exilé communiste chilien ayant été témoin de la répression du régime de Pinochet.

Poursuivre par de la littérature générale et comparée répondait à un intérêt vif pour la littérature qui contrastait par ses objets sensibles avec la prétention élitiste d'un cursus dans un Institut d'Études Politiques, avec tout ce qu'il avait généré de sentiment d'étrangeté, d'illégitimité et de remise en cause, tout en élargissant un questionnement pluridisciplinaire. Les études de sciences politiques étant déjà pluridisciplinaires quand elles mélangent droit, histoire, économie, philosophie, sociologie et anthropologie du politique. La littérature générale

et comparée ouvrait à un comparatisme entre disciplines des sciences humaines et littérature ainsi qu'entre différentes régions du monde ou aires culturelles.

Ayant passé une année à Madrid, pendant laquelle j'étais devenue bilingue et m'étais intéressée à la littérature ainsi qu'à la tauromachie, plutôt comme métaphore, je choisisais comme sujet de maîtrise *La figure tauromachique dans l'œuvre de Michel Leiris*. Daniel Henri-Pageaux dirigeait ce mémoire et je suivais ses cours enthousiasmants dans la petite bibliothèque de littérature générale et comparée de la vieille Sorbonne. Je découvrais Edward Saïd, lui aussi professeur de littérature comparée, dont *L'Orientalisme* a irrigué la réflexion en sciences sociales, bien au-delà de la littérature sur laquelle s'appuie pourtant d'abord son ouvrage. L'œuvre de Michel Leiris naviguait entre questionnement autobiographique, artistique et ethnographique, celui d'une certaine ethnographie muséale, puisqu'il participa à la constitution des collections du Musée de l'homme.

Je continuai en DEA avec le même directeur de mémoire. Un mémoire qui était un travail préparatoire pour une thèse, une bibliographie critique détaillée, intitulé *Les autres de Jean Genet. Politique, esthétique, écriture*. Comme pour le mémoire de maîtrise, Daniel Henri-Pageaux avait posé comme préalable que je lise l'intégralité de l'œuvre de Genet et tous les travaux critiques, renouant avec mon goût pour la découverte entière d'un auteur, dont je connaissais une partie, certains textes autobiographiques, le théâtre, et les premiers textes politiques, des Blacks Panthers aux Palestiniens. Par ailleurs, je baignais depuis quelques années déjà dans un univers amical et social libanais, en France surtout, mais aussi au Liban, dans la banlieue sud de Beyrouth et le sud du pays où j'avais depuis l'âge de 22 ans de la famille par alliance. Ce mémoire m'a immergée dans une œuvre radicalement politique et poétique, dans une violence et une bataille qui résonnaient, celle d'un auteur en tout point situé dans une marginalité. Il racontait un envers du monde, celui de déclassé·es, colonisé·es, abandonné·es, criminel·les, dominé·es et illégitimes de tout ordre. Surtout, définitivement inclassable malgré les images que l'on a pu vouloir lui faire endosser, il a été engagé dans une recherche artistique et une quête esthétique profondes dont son écriture témoigne de même que ses écrits sur l'art, ceux sur Giacometti notamment. Éternel funambule, si ses textes sur les Palestiniens ont indéniablement joué dans le choix de mon futur sujet de thèse, c'est le Genet qui s'identifiait aux herbes se frayant un chemin au milieu des pavés et celui des images perdues du langage, qui m'a le plus touchée.

Après un voyage entrepris en Jordanie pour des reportages, j'abandonnai les études littéraires, trop livresques, et les piges journalistiques, un métier pour lequel je n'avais pas la personnalité, pour m'inscrire en thèse à l'EHESS en histoire sociale sous la direction de Lucette

Valensi. J'avais publié deux long articles suite aux enquêtes que j'avais faites, entre journalisme, récits de terrain et entretiens, pour la *Revue d'Études palestiniennes*, le premier sur les femmes des camps de réfugiés en Jordanie (1995, **43**²), et le second sur les militantes féministes et politiques palestiniennes (1996, **42**), rencontrées à la Conférence internationale des femmes de Pékin (1995) où je m'étais rendue pour faire des reportages pour plusieurs journaux : pendant le voyage fait en train depuis Paris avec une association militante (Femmes en train pour Pékin) et aux rencontres des ONG qui réunissaient 40 000 femmes du monde entier. Elles avaient été soigneusement tenues à l'écart des débats politiquement consensuels du féminisme libéral de la Conférence onusienne officielle tout autant par les fémocrates représentantes attirées des différents pays que par les autorités chinoises qui avaient au dernier moment relégué les ONG à près de 60km de Beijing et sévèrement encadré voire policé les déplacements et les hôtels où nous nous trouvions. Un avant-goût de la fémocratie et des féminismes d'État.

J'obtenais un premier financement du CERMOC (ex-Institut français du Proche-Orient, Ifpo) où un programme sur les réfugiés palestiniens et l'UNRWA (*United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East*) venait d'être monté par Riccardo Bocco, puis devenais allocataire de recherche du Centre pendant trois années. Je m'installais en Jordanie pour ma thèse sur l'histoire des femmes et du genre dans les camps de réfugiés palestiniens de Jordanie depuis la rupture de l'exil de 1948. J'y restais cinq ans. Je me perfectionnais en arabe dialectal palestinien et syro-libanais d'abord puis me formais à la lecture et l'écriture de l'arabe moderne, en suivant des cours à l'université de Jordanie et des cours particuliers, ce que j'ai régulièrement poursuivi par la suite, en fonction des besoins spécifiques de mes différents terrains. Ces premières années ont été marquées par l'école historienne de l'EHESS, celle des Annales qui avait convoqué de longue date l'anthropologie et la sociologie dans la pratique de l'histoire, et par la direction de Lucette Valensi, extrêmement exigeante et d'une immense qualité intellectuelle. Le Cermoc-Ifpo d'Amman, auquel j'étais affiliée, a constitué à ce moment-là un laboratoire au sens fort et un vivier de ressources, de soutien et d'amitié essentiels dans le long processus de la thèse, qui doivent énormément à son secrétaire scientifique d'alors, Riccardo Bocco (responsable de l'antenne d'Amman), à son directeur, Jean Hannoyer, puis à sa directrice, Elizabeth Picard. Riccardo Bocco avait réuni une jeune équipe d'une dizaine de doctorants européens, palestiniens et libanais. Ponctué par plusieurs conférences internationales, ce programme fut un lieu d'échanges très féconds. Il était encadré

² Les numéros en gras renvoient à la liste des publications qui figurent en fin de volume.

par un conseil scientifique où se trouvaient des spécialistes de l'histoire, de l'anthropologie et de la sociologie de la Palestine, tels Elias Zureik, enseignant de sociologie à la Queens University au Canada ou Selim Tamari, historien de l'université de Bir Zeit en Palestine et quelques membres de l'UNRWA. Nous formions une équipe, toutes et tous engagés dans un doctorat sur les réfugiés palestiniens, aux approches et sujets différents, qui stimulaient les discussions. Mauro Van Aken, Jalal al-Husseini, Randa Farah, Jason Hart, Jihane Sfeir, Hanna Jaber, ont été des compagnons et des compagnes de route très chers de cette période. Les discussions et l'interconnaissance qu'il a permis avec des responsables de l'UNRWA nous ouvrirent en outre les portes des archives de l'UNRWA, conservées au siège d'Amman, jusque-là inaccessibles et inexplorées.

Avec cette thèse, j'entreprenais l'histoire d'absent·es-présent·es, les réfugié·es, exilé·es en Jordanie, l'histoire d'une dispersion, à partir d'un événement traumatique, un moment de rupture, la guerre dite de 1948. L'histoire des réfugié·es, tout comme celle des Palestinien·nes, a d'une certaine manière été celle de la conquête d'une visibilité politique et historique sur le vide créé par l'exode de la Palestine mandataire, lors de la guerre de 1948 et de la création d'un seul des deux États prévus par le plan de partage de l'ONU en 1947. Si la question politique et le mouvement national avaient fait l'objet de travaux historiques, l'histoire sociale des réfugiés, et plus encore des réfugiées, était alors largement restée dans l'ombre d'un conflit où le politique, contraint à faire reconnaître une légitimité nationale et territoriale contestée, avait envahi l'espace du social et aussi celui de la recherche. Dans le discours national majoritaire, les réfugié·es, surtout celles et ceux des camps, figures métonymiques de la terre puis de la nation, furent tour à tour utiles et au cœur du projet de reconquête de la Palestine et de l'image du mouvement national qui se reconstruisait dans les années 1960, puis encombrants lorsque la terre retrouvée dans le cadre des Accords d'Oslo s'est avérée étroite et morcelée.

Chargés jusqu'au processus de paix d'Oslo de représenter symboliquement la nation et de fournir des combattants à la résistance, en Jordanie puis au Liban et enfin dans les Territoires occupés à partir de 1987 et du déclenchement de la première Intifada, les réfugié·es furent les nouveaux représentants de l'identité nationale palestinienne, transmise de génération en génération dans les camps de l'exil. Une identité qui s'était essentiellement formée autour de celle des anciens paysan·nes qui constituaient la majorité des habitant·es des camps, au détriment de la culture urbaine de la Palestine mandataire et plus encore de la culture bédouine. Silences, impositions de l'absence d'un côté, celui de l'État d'Israël et des instances internationales et des organismes humanitaires tout d'abord, représentations, idéologie et mythes identitaires de l'autre, l'histoire des réfugié·es était surtout celle racontée par les autres

en fonction des nécessités, différentes pour chaque acteur politique ou humanitaire, de la question politique de Palestine. En cela, elle partageait avec l'histoire des femmes palestiniennes le fait d'avoir été surtout représentée et d'être restée longtemps sans voix. Et d'avoir simultanément été au cœur du processus de reproduction symbolique de l'identité nationale palestinienne.

L'histoire que je me proposais de retracer était ainsi plusieurs fois silencieuse et surdéterminée par des représentations contradictoires. Elle n'était pas celle de femmes militantes, actrices plus visibles du changement social ou celle du rôle des femmes au sein du mouvement national, thèmes sur lesquels avaient porté l'essentiel des travaux sur les femmes palestiniennes. Je souhaitais ainsi récuser le partage, souvent établi par l'histoire des femmes et critiqué par Jacques Rancière, entre une histoire des masses et celle de lieux ou de groupes privilégiés au sein desquels se déciderait le changement (1993).

Parmi ces absent·es-présent·es, je me centrai donc sur l'histoire des femmes et du genre en me focalisant sur leurs liens familiaux. Le genre était alors particulièrement sous-étudié concernant le Moyen-Orient et les sociétés arabes, notamment dans la recherche française, ce qui paraît, 20 ans plus tard, difficilement imaginable. Les rares recherches sur les femmes réfugiées palestiniennes étaient celles d'anthropologues : celles de la pionnière de l'histoire sociale et ethnographique des réfugié·es palestiniens, Rosemary Sayigh, conduites dans les camps du Liban et celles de Rima Hammami dans la bande Gaza. Elles furent des références précieuses. La famille me paraissait être ce lieu intermédiaire entre intime et politique, entre individuel et collectif, entre public et privé, et plus encore dans une société à lignage, un espace de négociation et de circulation entre le domestique, le social et le politique, qui permettait de penser leurs trajectoires dans une perspective historique ne se limitant pas à une histoire de la « vie privée ». Je me demandais alors comment l'ordre social et politique, les contradictions créées par l'histoire s'étaient immiscés au cœur même des personnes et des corps, et comment en retour les femmes avaient infléchi les valeurs et les formes familiales.

Je m'inscrivais alors dans la perspective de Jacques Rancière pour lequel « penser 'ce qui change', c'est penser le rapport entre cette infinité de petits déplacements et les formes publiques où s'affirme la rupture des rapports de domination » (1993). La question du changement social au sein des familles et de l'élaboration historique des rôles sexuels était par de multiples aspects une question politique, irriguée par l'histoire de l'exil dans les camps de Jordanie, les mobilités sociales et géographiques et l'économie des échanges sociaux et politiques. Les perspectives ouvertes par la micro-histoire et l'étude des stratégies sociales de communautés, tel le travail de Maurizio Gribaudi sur les trajectoires familiales dans un quartier

ouvrier turinois au début du siècle (1987), m'ont alors guidée pour forger les outils méthodologiques nécessaires à la reconstruction du lien entre l'expérience individuelle et l'expérience collective. Le concept de générations historiques, que j'ai continué à travailler dans mes recherches ultérieures, fut particulièrement heuristique : des « groupes d'individus unifiés qui rencontrent des conjonctures ou périodes historiques au même moment de leur cycle de vie » (Gribaudi 1987). Les travaux de Jacques Revel et Bernard Lepetit sur la variation des échelles de l'analyse m'aidaient à élaborer une histoire qui ne privilégiait ni l'histoire individuelle et familiale ni celle macro-historique des institutions et de l'histoire collective. Elle permettait la construction « d'objets complexes et donc la prise en compte de la structure feuilletée du social » (Revel 1996).

J'étais attentive aux événements mais consacrais aussi le primat du politique dans les trajectoires individuelles, entendu au sens de pouvoir, de lutte, d'émergences historiques qui affleurent car elles sont lieux d'affrontements, suivant là encore Michel Foucault : « L'historicité qui nous emporte et nous détermine est belliqueuse. Elle n'est pas langagière. Relations de pouvoir, non relation de sens » (Foucault 1977, 1994).

Je travaillais à parts égales selon une méthodologie d'histoire orale et une ethnographie conduite dans deux camps, celui de Jabal Hussein à Amman et celui dit de Gaza à Jérash, tout en m'appuyant sur un vaste corpus d'archives : des sources institutionnelles, écrites mais aussi audiovisuelles, émanant d'organismes internationaux et du pays d'accueil, la Jordanie. Entre 1948 et 1950, il s'agissait des archives du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) présent en « Palestine arabe » (Cisjordanie), de la Ligue des Sociétés nationales de la Croix-Rouge qui intervenait en Jordanie à la même période, juste déclassifiées à Genève ; de celles des Quakers (American Friends Service Committee) actifs dans la bande de Gaza, à Philadelphie ; puis à partir de 1950, de celles de l'UNRWA. Je consultais également le fond du Département des Affaires palestiniennes, organe du gouvernement jordanien en charge des camps. Ces deux derniers fonds se trouvant à Amman.

J'y cherchais, à rebours, dans les interstices, les trajectoires et les rôles sociaux des personnes, et plus absents encore, ceux des femmes, comme l'ont fait les historiens du colonialisme notamment (Stoler 2009). J'y étudiais les modes de gouvernement et les politiques conduites à diverses échelles et adressées aux réfugié·es, à la société exilée, aux familles et aux femmes. J'y trouvais les négociations et les batailles auxquelles ils avaient donné lieu. Des conflits qui avaient *in fine* contraint l'UNRWA, organisme onusien, à transformer ses politiques, à reconduire un mandat pensé comme temporaire, et à devenir une administration palestinienne, employant à présent de l'ordre de 25 000 personnes dans la région, à plus de 99%

des réfugié·es palestiniens. Je me centrais plus particulièrement sur le système d'enregistrement qui témoignait tout autant du statut de réfugié·e que de l'état civil des personnes exilé·es. Un système qui fut contraint à passer d'une définition social-assistancielle voulue comme a-politique axée sur l'urgence, le besoin et le don, à un enregistrement du statut de réfugié·e palestinien ayant valeur juridique dans la perspective de l'application du droit international. Je me focalisais sur le département du Secours et des Services sociaux duquel a longtemps dépendu l'enregistrement et où se retrouvaient aussi les actions dirigées vers les femmes, de même que sur l'ensemble des dossiers abordant l'intégration refusée dans les pays d'accueil, par les grands travaux, le travail agricole d'abord puis l'émigration et l'éducation.

Par son investissement, son appropriation de l'intérieur par les réfugié·es en lieu et place de la terre perdue et d'un retour toujours à venir, contraint à représenter leurs droits et à leur délivrer les services d'une administration (état civil, services sociaux, de santé et éducation), l'UNRWA a au fil du temps perduré et grossi. Je retraçais dans la première partie de la thèse, largement absente dans l'ouvrage qui en est issu (*Femmes réfugiées palestiniennes*, 2006 - 5), la manière dont cet organisme onusien-palestinien, l'UNRWA, est devenu aux différentes périodes le résultat hybride des tensions et des batailles politiques livrées sur la question des réfugié·es aux échelles internationales, nationales et locales. Je découvris alors les archives audiovisuelles (photos et films), à travers lesquelles s'étaient joués de multiples conflits d'existence et de représentations, et entamai un long travail sur les images de l'humanitaire, le devenir de la visibilité des réfugié·es, la dialectique du champ et du hors-champ, lieu de leur illégitimité.

L'histoire est une écriture du temps. Je cherchais une intelligibilité temporelle et une narration. Sans pouvoir alors les entrelacer véritablement, je feuilletais les temps dans un récit à trois échelles auxquelles répondaient une chronologie et une temporalité dissemblables. Un récit brisé en trois moments. D'une part, le temps long et diachronique de l'échelle macro-historique des institutions, des modes de gouvernement des réfugié·es : celle du système humanitaire (principalement de l'UNRWA, de sa politique et de sa production de catégories et de normes sociales, surtout familiales) et des politiques d'accueil de la Jordanie. D'autre part, la temporalité de l'exil et des histoires palestinienne et jordanienne. J'ai isolé des événements marquants, des moments de rupture où s'était redéfinie la fonction assignée à la famille, et où les rôles et le pouvoir familial avaient changé ou fait l'objet de discours et de stratégies visant à les modifier ou au contraire à les conforter : les deux exodes (1948 et 1967), la mobilisation pour la Palestine (1968-1971), le renouveau du militantisme des femmes suite à l'ouverture démocratique à partir de 1989. Puis, l'échelle micro-historique du cycle de vie familial, du cycle

de vie individuel dans l'histoire par l'étude de quatre générations historiques de femmes et, enfin, le temps de vies insérées dans une biographie familiale. Le parti pris était celui de la singularité des itinéraires sociaux. La maison des Suleiman était représentative d'un phénomène majeur de l'évolution familiale dans les deux camps, celle de l'émergence de familles de femmes. Leurs trajectoires étaient informées des autres parcours collectés, mais adoptant une écriture micro-historique et ethnographique, je ne voulais pas lisser leur différence, leurs individualités dans le collectif. Leurs itinéraires formaient cet « exceptionnel normal » forgé par la micro-histoire, chargés de leur singularité, de leur force, de leurs mots et sentiments. Je souhaitais écrire cette histoire en quelque sorte « contre la culture » (Abu Lughod 1992, Wikan 1996), une histoire qui laisse apparaître une parole à juste distance : comme l'écrivait Arlette Farge, « celle d'une altérité à la fois séparée *et* égale, dépaysante *et* familière » (1987).

Ce parti pris a aussi été un choix d'écriture, quand les témoignages, le langage ont occupé une place centrale comme matériau d'histoire orale aux côtés de l'ethnographie et des archives écrites et audiovisuelles. Je choisissais une retranscription large des entretiens et des discussions, assumant une discontinuité, laissant libre cours à des moments où l'analyse se faisait silencieuse, aux personnes devenues malgré elles et malgré moi, des personnages. Ayant enregistré la plupart des entretiens, j'apportais une attention particulière aux mots, à la langue et à la traduction, qui souvent reprenait les formes de l'arabe dialectal jordano-palestinien en français. Je suivais là l'écrivain Albert Cosseray, exilé volontaire à Paris, qui écrivit toute son œuvre dans un français qui parlait égyptien. Je pensais qu'ainsi l'histoire des femmes Suleiman, résolument unique, serait plus partagée.

L'histoire et le politique avaient profondément redistribué les valeurs sociales et les rôles sexuels et familiaux en dépit de l'image de fixité qui était renvoyée. L'émergence accrue de familles de femmes en raison de l'accroissement des ruptures familiales et du célibat féminin en était une des manifestations. Au sein de la communauté palestinienne exilée en Jordanie, dans son ensemble de nationalité jordannaise³, et particulièrement dans les camps, en raison du rôle qu'ils avaient joué dans la reconstruction de l'identité nationale palestinienne après la rupture de 1948, les familles avaient en effet affirmé publiquement l'image de la fixité de l'institution familiale depuis l'exode : des liens, des valeurs et des pratiques. Ce discours identitaire et mémoriel avait été destiné à conjurer la rupture historique de 1948, avait créé une « fiction sociale » (Bourdieu 2001) à même de faire contrepoids à l'histoire. Une fiction qui était un acte de mémoire opposé à l'histoire de la perte et du changement. Il valorisait une

³ A l'exception des Gazaouis venus après 1967, peu nombreux dans le Royaume et pour beaucoup réunis dans le camp dit de Gaza.

mémoire, transmise par les familles exilées, à même d'établir, comme l'écrivait Lucette Valensi, par-delà les ruptures, une continuité, même fictive, entre passé, présent et avenir (1992). Cette image s'était d'abord élaborée sur les femmes des camps, représentées comme les piliers de cette famille sans histoire, et opposées aux femmes de la bourgeoisie, de laquelle étaient venues la plupart des cadres du mouvement national et des premières femmes militantes, elles seules devenues actrices du changement social et d'activités se déroulant hors du sérail familial.

Fait de mots, cette « famille de parole » (Bourdieu 1993) susceptible d'assurer la continuité pré et post-exode fut une réalité alternative et une image performative qui facilita la vie d'exilés mais aussi le rétablissement et les mobilités. Elle avait eu une fonction sociale, vivre un changement au départ précipité par le fait d'avoir été chassé de son histoire pour entrer dans un autre temps historique : celui des autres, celui de l'absence, du déni d'appartenance territoriale, également entretenu jusqu'en 1967 par les pratiques de l'humanitaire. Elle eut aussi une fonction politique : la reproduction de l'identité culturelle et de 'traditions' palestiniennes, figées et pour partie recrées et réinventées, par la suite mises en avant par le mouvement national. Ce discours identitaire avait été d'autant plus efficace qu'il avait été appuyé par la plupart des acteurs sociaux et politiques (pouvoir et administration jordaniennes, mouvement national palestinien, islam politique) aux différentes périodes quand il avait présenté un intérêt politique.

Les choix des femmes avaient participé de cette construction de familles de femmes et de réseaux homo-sociaux féminins. Ils avaient affirmé un *féminisme populaire*⁴ appuyé sur le pouvoir conféré par les valeurs familiales conservatrices pour contester le pouvoir masculin, au motif de son incapacité à jouer son rôle de protecteur des itinéraires féminins. Si ce féminisme s'appuyait sur des ressources extérieures à la famille (éducation, travail salarié, logement dans les camps, système humanitaire et social, justice, mouvements féminins), il tenait pourtant dans les conditions historiques retracées le langage de la tradition, de l'identité de la famille et de sa préservation au sein d'une communauté dans laquelle l'honneur des femmes avait été historiquement et politiquement surinvesti. Au sentiment historique d'honneur perdu des aînés ayant quitté la terre, s'ajoutait la négation de son honneur social car elle était privée de ce qui conférait honneur social et protection politique en Jordanie - un groupe familial puissant et reconnu, le lieu d'origine ou de vie ou/et la minorité. Elles avaient utilisé ce *double défaut de*

⁴ Je reprenais cette notion développée par l'histoire des femmes qui recouvre des formes de résistances féminines au sein de la société civile. Cf. Dauphin, C., Farge, A., Fraisse, G., et *alii* 1986.

protection, celui de leur genre et celui du groupe social auquel elles appartenait, pour souligner la défaillance des hommes et affirmer leur indépendance et leurs rôles.

Nombre de femmes des camps bouleversaient ainsi durablement le pouvoir familial sans contester ouvertement la *structure hiérarchique des rôles sexuels et leur fonction symbolique*. Elles subvertissaient le pouvoir patriarcal tout en le confortant au niveau symbolique. Ceci était rendu possible par la flexibilité des comportements prescriptifs, les intérêts de la famille primant sur une définition normative des rôles sexuels mais pas sur ce qui fondait l'identité du masculin ou du féminin. Elles réitéraient les valeurs familiales et masculines conservatrices car elles étaient des ressources symboliques utiles auxquelles elles avaient accès dans certaines circonstances : lorsqu'elles étaient les seules susceptibles de préserver la famille, ses intérêts ou son statut, ou bien la protection sociale ou économique de ses membres, ou alors se prévalaient de l'être. Dans les mots, individuellement, elles reproduisaient le pouvoir patriarcal pour appuyer leur trajectoire au prix d'un rapport souvent conflictuel ou absent à leur corps de femmes.

L'étude d'Olivier Schwartz sur un milieu ouvrier du Nord de la France avait montré qu'une condition sociale de 'dominé·es' figeait les rôles sexuels (1990). Aussi, dans le cadre de populations réfugiées en Tanzanie, Lisa Malkki avait-elle constaté une surdétermination du besoin d'identité, visible dans les pratiques matrimoniales et familiales (1995). Deniz Kandiyoti remarquait que la place des femmes au sein de la famille avait un rôle spécifique dans l'articulation d'un discours mettant en jeu des notions d'authenticité culturelle et d'intégrité dans nombre de sociétés et d'États arabes ou musulmans (1992). L'histoire des femmes des camps de réfugié·es de Jordanie de 1948 à 2001 montrait que cette fonction de frontière identitaire ne concernait pas 'les femmes' mais était d'abord attribuée aux femmes de certains milieux sociaux, ceux qui ont le moins d'accès au pouvoir social et politique. On pouvait alors se demander si la cohésion ou l'idéal national appuyés sur la reproduction d'une idée de la tradition familiale ou culturelle, qui était une source de pouvoir pour les élites familiales ou politiques, laïques ou religieuses, ne se faisait pas ainsi à moindre coût. C'est-à-dire grâce à la forme d'assignation au conservatisme et au refus du changement social que ces groupes sociaux se devaient d'incarner pour tous et à l'alibi que conférait la présence de groupes supposés réfractaires au changement.

Si les habitant·es des camps étaient unanimement perçus par les autres strates de la société jordanienne ou palestinienne comme les plus 'traditionnels', les femmes des camps avaient affirmé leur itinéraire, et accédaient notamment plus à l'éducation que les femmes jordaniennes à partir des années 1980. Le *féminisme populaire* des femmes des camps était en outre

efficacement relayé par un mouvement social féminin, l'Union des Femmes Jordaniennes. C'étaient en effet des femmes issues des camps qui fédéraient cette action militante féministe novatrice et, à certains égards, politiquement subversive. Une action qui, en s'attaquant au pouvoir familial abusif et en voulant conforter le lien conjugal, s'opposait à la plupart des acteurs sociaux et politiques en Jordanie favorables au maintien d'une famille patriarcale, constitutive du système et du langage politique, pour défendre leurs intérêts. En dépit de l'image d'acteurs du changement véhiculée sur et par les élites, celles-ci tenaient donc l'édifice et étaient sur ces questions les plus conservatrices.

Il me semblait important que cette histoire des femmes réfugiées palestiniennes soit une histoire sociale des réfugié·es en Jordanie, prenant en compte les femmes et la dimension relationnelle du genre à partir d'une analyse mêlant enjeux micro-sociaux, micro-politiques, échelles méso et macropolitiques au sein des espaces jordanien et palestinien : de l'intime à l'histoire, au politique et retours. Lucette Valensi y insistait également. Le genre étant, telle que l'avait écrit l'historienne Joan Scott, surtout une façon première de signifier des rapports de pouvoir (1986). Je ne crois pas qu'elle ait été reçue comme telle, c'est-à-dire qu'elle ait été lue par celles et ceux ne s'intéressant pas spécifiquement au genre. J'avais en revanche travaillé l'ensemble des sources et des travaux sur l'histoire des réfugié·es palestiniens dans la région et en Jordanie pour y chercher, à contre-courant des sources et des textes, des émergences et des trajectoires alors illégitimes dans le champ de la recherche, des subjectivités féminines qui n'avaient pas, semble-t-il, vocation à l'universel qu'incarnaient visiblement pourtant les autres travaux sur les réfugié·es qui n'avaient d'ailleurs pas besoin de préciser qu'ils n'abordaient que les mobilités masculines.

L'histoire des femmes pratiquée en France avait jusque-là préféré ne pas constituer de champ à part pour dialoguer à l'intérieur des disciplines, afin justement d'éviter de se construire en isolat. La période qui s'ouvrait allait au contraire emprunter un chemin similaire aux champs universitaires anglo-saxons diffusés partout dans le monde et peu à peu multiplier les programmes, les masters et parcours genre interdisciplinaires, puis les centres. Le CNRS, constatant que le nombre de chercheur·es sur le sujet avait été massivement démultiplié entre 2006 et 2011 mit en place un Groupement d'Intérêt Scientifique sur le Genre en 2011, transformé en Institut du genre pérenne peu après. Achievée en 2004, cette thèse arrivait à un moment particulier où l'intérêt pour les études sur les femmes et le genre au Moyen-Orient et dans les sociétés arabes commençait en France, et elle a participé de l'ouverture de ce champ d'études. Le livre qui en est issu publié aux Presses Universitaires de France (*Femmes réfugiées palestiniennes*, 2006, 5) a été traduit en arabe (*Lajiat min Falestin. Shakhsiat tabhath laha* *°an*

Tarikh, 2006, 4) et des articles tirés de cette recherche ont paru en français (« Subvertir le consentement : itinéraires sociaux des femmes des camps de réfugiés palestiniens en Jordanie 1948-2001 » Vol. 3, 2005 - 36 ; « Des intimités fragiles. Les liens amoureux dans les camps palestiniens de Jordanie, 1948-2001 », Vol. 3, 2011 - 58 ; « Transmission et honneur dans les camps de réfugiés palestiniens de Jordanie (1948-2001) : la mémoire des pères », Vol. 3, 2006 - 60) et aussi en anglais (« Fragile Intimacies: Marriage, Love and Emotions in the Palestinian Refugee Camps of Jordan (1948-2001) », 2009 - 31 ; « Exile, Familial Ideology, and Gender Roles in Palestinian Camps in Jordan (1948-2000's) », 2011 - 56), puis ont été traduits en espagnol (2012 - 37 ; 2012 - 32). Arriver aux débuts du développement du champ des études de genre sur la région a favorisé mon recrutement au CNRS, en contrat post doctoral de deux ans (2004-2006), rattachée à l'Institut d'Études et de Recherches sur le monde arabe et musulman (IREMAM) à la Maison Méditerranéenne d'Aix-en-Provence, puis comme chercheure en octobre 2006 en section 40 (Sciences politiques) en CR1, en section 33 (Histoire) en CR2 sur un poste fléché histoire du genre. Me sentant profondément historienne, je souhaitais entrer dans la section 33 mais on m'a conseillé de choisir la 40, une section ouverte à la pluridisciplinarité, car il était préférable de commencer en CR1. Je me suis durablement installée à l'IREMAM et à Marseille.

GENRE, CORPS ET AFFECTS

Travailler le genre, un champ d'études pluridisciplinaire, a encore accru cette dimension de mon parcours. Les recherches sur le genre impliquaient nécessairement de prendre en compte l'ensemble des rapports de pouvoir. Une approche historique et anthropologique permettait néanmoins de se situer légèrement à la marge du prisme de la domination en convoquant d'autres outils et sujets. Je reviendrai sur ce prisme qui s'est depuis imposé sur tout un champ de la recherche et comme enjeu sociétal, à la faveur d'un renouveau féministe, de son investissement par une sociologie et par le développement des études décoloniales, qui ont largement pris le pas sur les études postcoloniales, quand bien même les emplois de ces deux mots prêtent souvent à confusion et revêtent selon les cas des significations différentes qui rendent leur usage complexe.

Ma thèse avait mis au jour un *féminisme populaire* qui s'appuyait sur une forme d'échange entre image et pouvoir social. Dans le contexte historique de l'exil qui avait figé les mots dans l'attente du retour, d'un retour à l'histoire, les femmes des camps avaient utilisé une certaine idée des traditions et des valeurs masculines comme ressources de pouvoir, quand les

hommes faisaient ou étaient pris en défaut, étaient défailants, qu'elles étaient seules susceptibles de préserver la famille ou se targuaient de l'être. Et ce, autour de la création de familles de femmes en raison de la non-recomposition du lien matrimonial après la rupture de la relation conjugale, de l'indépendance des femmes vis-à-vis de leurs parents, guidées par la volonté d'élever leurs enfants, et de l'apparition du célibat féminin.

Le lien symbolique au passé, la continuité de la mémoire familiale et collective, traces nécessaires à la poursuite des histoires individuelles, avaient été incorporés. Je distinguais corps public et corps utile, pris dans le devenir historique et les relations de pouvoir et les fonctions de reproduction sociale et politique, du corps intime. Je m'intéressais à cette « extraordinaire inertie qui résulte de l'inscription des structures sociales dans les corps » (1997), celle que Pierre Bourdieu a si souvent travaillé dans son œuvre. La perspective n'était pas celle de la domination mais plutôt celle de la subjectivation et des subjectivités développée par Michel Foucault, et à sa suite par Judith Butler, selon laquelle les relations de pouvoir nous constituent comme sujets, revêtent une dimension productive, sont la condition même de notre capacité d'agir, s'incarnent et se performant corporellement.

Préoccupée par cette entre-appartenance entre intime, histoire et politique, je m'intéressais aux discours et aux images qui avaient représenté les corps des femmes réfugiées dans l'histoire de l'exil à partir d'une analyse iconographique des dessins d'un (alors) jeune cartoonist palestino-jordanien, ayant grandi dans le camp de Wihdat à Amman, publiés quotidiennement dans la presse jordanienne ou exposés, Imad Hajjaj (« Notes sur quelques figures récurrentes du corps et du genre dans les guerres de Palestine », Vol. 3, 2005 - 38). Je travaillai par ailleurs la dimension non narrative de la mémoire, corporelle, en actes, comme une « manière d'être au monde » (Candau 1998), puis la part des émotions et des sentiments dans les vécus familiaux. De l'intime au déroulement historique et inversement, approfondir la façon dont les vécus des personnes et les corps sont chargés d'histoire et du politique, au sens de bataille, dans une perspective d'anthropologie politique est une question que j'ai creusé sous différents angles jusqu'à présent. Le séminaire *Frontières et enfermements dans les mondes arabes et musulmans : incorporations, affects et vécus* que j'organise avec deux collègues à l'EHESS depuis 2018 s'inscrit dans une interrogation proche à partir de thématiques renouvelées.

Je revenais ainsi sur la mythification de l'honneur dans les mémoires après l'exil et sur son rôle historique et intime. Le mythe étant une parole définie par son « intention » plus que par sa « lettre » qui revêt un « caractère impératif, interpellatoire » (Barthes 1957). Je m'attachais tout d'abord au leitmotiv mémoriel des récits de 1948, celui de la protection de

l'honneur des femmes comme seconde raison majeure pour justifier les départs, en différenciant les faits de leur médiatisation, des perceptions qu'ils avaient suscitées en 1948 et 1967 puis des reconstructions et des contestations dont ces événements avaient fait l'objet dans la mémoire des générations successives et particulièrement des femmes nées en exil. Ce qui avait appuyé le mythe de l'unité familiale, de la fixité de ses pratiques et celui de la protection masculine, destinés à protéger l'honneur perdu des pères. Une justification remise en cause par le déroulement historique et par les générations suivantes qui, en retour, ne protégeait plus la génération des pères de la perte de dignité liée à l'exil et à l'abandon de la terre. En utilisant ces valeurs mémorielles pour s'approprier leur histoire, tout en les critiquant, les femmes des camps s'instituaient en héritières et en agentes de transmission de la mémoire tout en résistant à la marginalisation sociale des habitant·es des camps en affirmant leur place dans les échanges sociaux en Jordanie. C'était au nom des pères, de leur mémoire et de la reproduction des traditions familiales et villageoises dans l'attente d'un retour à l'histoire, que la transmission du pouvoir patriarcal avait été détourné par les femmes à leur profit (« Transmission et honneur dans les camps de réfugiés palestiniens de Jordanie (1948-2001) : la mémoire des pères », Vol. 3, 2006 - **60**).

Ce travail sur la mémoire incorporée dépassait des analyses centrées sur la domination ou la résistance, ou encore sur les choix individuels et le consentement (préalablement questionné dans le long article tiré de ma thèse : « Subvertir le consentement : itinéraires sociaux des femmes des camps de réfugiés palestiniens en Jordanie 1948-2001 », Vol. 3, 2005 - **36**). De même, l'étude des affects, sentiments et émotions, renouvelait la connaissance des rapports sociaux à partir d'une sphère plus intime. Histoire et anthropologie des affects commencées dans les années 1980 au sein de la recherche anglo-saxonne étaient alors quasiment inexistantes en France. L'histoire des femmes et les études de genre, en phase de légitimation, avaient complètement passé sous silence ces approches du sensible, et plus encore les travaux sur le Moyen-Orient et les sociétés arabes.

Il s'agissait alors de « donner sens aux effractions du quotidien en construisant l'historicité de leur lien avec les sentiments collectifs » tel que l'écrivait Arlette Farge (1997) qui coordonnait à l'EHESS un programme collectif (en 2007-2008) que je rejoignais sur l'histoire de l'amour (avec Jocelyne Dakhli et Christiane Klapisch-Zuber). Il donna lieu à la publication d'un chapitre (« Des intimités fragiles. Les liens amoureux dans les camps palestiniens de Jordanie, 1948-2001 », Volume 3 2011 - **58**) dans l'ouvrage issu du programme, de même qu'à un article plus concis en anglais ("Fragile Intimacies: Marriage, Love and Emotions in the Palestinian Refugee Camps of Jordan 1948-2001" - **31**). Je souhaitais aller au-

delà d'une étude des sentiments et des émotions qui ne concernerait que des problématiques associées au genre ou ne relevant que de la micro-analyse ou d'une soit disant « sphère privée », pour une compréhension anthropologique historiquement et politiquement située. Je les envisageais de manière plus phénoménologique comme des « types de sentiments ou d'affects culturellement délimités et des pensées incarnées » (Aminzade, McAdam 2001). Je m'appuyais sur des travaux pionniers principalement sur l'Europe et le monde dit occidental mais aussi sur ceux de l'anthropologue Lila Abu-Lughod sur l'Égypte (1986) qui soulignaient la manière dont ils se construisent avant tout socialement, dont ils irriguent les échanges sociaux, symboliques voire économiques ou politiques et contribuent à forger des relations de pouvoir dont ils sont eux-mêmes nourris.

Dans les camps palestiniens de Jordanie, le poids de l'histoire, du devenir collectif avaient profondément affecté les histoires personnelles et les vécus des sentiments à travers la famille et le couple conjugal, lieux centraux où pouvait se vivre l'amour. Les difficultés à tisser un lien amoureux ont été envisagées au regard d'autres relations affectives valorisées. Je retraçais depuis le 1^{er} exode, celui de 1948, l'émergence de l'amour romantique comme valeur et comme sentiment désiré, dit ou vécu à partir de la troisième génération historique, dans les années 1980. Puis, je m'intéressai à l'histoire individuelle et à celle des couples. L'amour conjugal devenu un lieu-frontière, micro-politique, pouvait parfois être perçu comme une menace sociale, marqué par la fragilité à se construire et à se vivre et par la vulnérabilité de son intimité face aux déterminations collectives.

La politique matrimoniale envahissait les esprits et les corps. Les relations amoureuses étaient liées à l'économie des rapports entre les familles des camps et les autres en Jordanie. Ceci contribuait à la défiance qui rendait périlleux, par exemple, pour une jeune femme de s'avancer seule dans une relation amoureuse en dehors de réseaux tissés ou connus par la famille, car elle n'était pas, alors, protégée par le tissu social. Cette politique des rapports sociaux et matrimoniaux participait de la fragilité de la confiance entre hommes et femmes et entre époux ou fiancés, de la difficulté à construire l'espace et l'intimité du couple et du lien amoureux. Cela en dépit de la volonté des époux. Le mouvement de la résistance avait pendant un temps bref joué un rôle protecteur, en donnant aux familles, sans généalogie instituée en Jordanie, une identité politique. Depuis le départ de la résistance de Jordanie puis du Liban, et plus encore depuis les Accords d'Oslo, la stigmatisation des camps, leur faible représentation politique et l'absence de reconnaissance sociale de leurs habitants à l'extérieur avaient miné les liens individuels, particulièrement entre hommes et femmes vivant dans et hors des camps. Il n'était pas anodin que ce soit à la faveur de l'engagement politique et à l'ombre de cette

protection de la résistance nationale que s'étaient affichés les premières amours. La confiance dans la singularité de cet élan collectif palestinien avait affirmé d'autres liens entre femmes et hommes.

Les relations protégées de ces évaluations, de cette concurrence des statuts et des rôles n'étaient pas les liens amoureux et conjugaux, mais pour une part ceux entre frères et sœurs, et surtout entre parents et enfants. Le regard social porté au début des années 2000 sur ces relations agissait de manière diffuse sur la fragilité des liens amoureux. Les relations amoureuses étaient contraintes par le poids social de ces relations affectives fraternelles et filiales - où l'amour était non seulement éprouvé mais démontré ouvertement dans un registre affectif très romancé, de l'ordre du lien amoureux (Joseph 2001) -, contrairement au silence qui devait entourer le lien amoureux entre époux, quand le dire pouvait même être perçu comme dévirilisant pour les hommes.

Depuis, un 'emotional turn' s'est emparé de l'anthropologie, de l'histoire et des études de genre. L'anthropologie des sentiments s'est ici et là volontiers substituée à celle de la parenté, également au Moyen-Orient et dans les sociétés arabes. Les travaux d'Aymon Kreil et la thèse d'anthropologie de Marion Breteau sur la ville de Mascate soutenue en juillet 2019 que j'ai co-dirigée (*Amours à Mascate. Espaces, rôles de genre et représentations intimes chez les jeunes - Sultanat d'Oman*) en sont de beaux exemples.

Le séminaire que j'ai animé à l'EHESS au sein de l'Institut d'Études de l'Islam et des sociétés du monde musulman (IISMM) pendant trois années (2010-2013), jusqu'à mon départ à Jérusalem, à l'Institut Français du Proche-Orient des Territoires palestiniens, a repris pour partie ces thématiques (*Féminités, masculinités. Enjeux moraux et éthiques contemporains dans les mondes arabes et musulmans*). Il s'intéressait aux subjectivités féminines mais aussi masculines.

L'intention était d'une part de sortir d'une analyse du genre qui continuait à signifier l'étude des féminités pour s'intéresser également aux masculinités. Un sujet qui s'était structuré au sein de la recherche anglo-saxonne depuis le milieu des années 1990 autour des travaux de Raewyn Connell sur la masculinité hégémonique (1987, 1995) qui soulignaient en dépit de la tension entre unité et pluralité des masculinités l'importance d'une norme qui, bien qu'elle ne soit assumée ou reproduite subjectivement que par un nombre restreint d'hommes, constitue un idéal objectif de référence, assez puissant pour produire des effets jusque chez ceux qui la contestent. Ce concept, relationnel, est néanmoins fortement marqué par la question de la

domination masculine⁵ qu'il s'agissait de contourner. Les études qui s'étaient alors développées faisaient la part belle aux travaux sur les sexualités masculines, tout particulièrement sur les homosexualités. En France, de rares travaux avaient vus le jour, et quasiment aucun sur le Moyen-Orient et les sociétés arabes. Des féminités et des masculinités marquées par l'histoire, les rapports sociaux, le politique et les conflits, et qui étaient parfois émergentes, transgressives ou alternatives à un moment où l'arrivée du corps et de la sexualité dans le champ public et militant dans ces sociétés sous-tendait de nouvelles conceptions de la notion de personne, de soi, des droits individuels mais aussi un renouvellement des féminismes. Il était question d'éclairer les normes par « l'exception, l'étrange » qui permettait notamment de mieux comprendre comment est constitué « le monde ordinaire, que nous prenons comme allant de soi, des significations sexuelles » (Butler 2005) mais en aucun cas de s'y limiter.

D'autre part, je souhaitais déplacer le regard en le centrant plutôt, dans une perspective interactionniste, sur les relations entre les genres incluant certes les identités sexuelles et les sexualités minoritaires mais aussi les sexualités ordinaires qui étaient peu abordées, les affects et les questions morales ou éthiques posées par certaines transgressions sociales et religieuses, par les avancées scientifiques dans le champ bio-médical, et les luttes et débats sociétaux qu'elles faisaient émerger. Ce séminaire qui réunissait des étudiant·es de Master (1 et 2), des doctorant·es et des chercheur·es a été un espace d'élaboration et d'échange fructueux et passionnants.

La réflexion sur religions et sexualités était prolongée par l'organisation d'un séminaire mensuel transversal ouvert à partir du Master 1 (avec Lisa Anteby-Yémini, Florence Bergeaud-Blackler et Katia Boissevin), *Genre et sexualité au prisme des religions en Méditerranée* à la Maison Méditerranéenne des sciences de l'Homme (MMSH) à Aix-en-Provence pendant deux années, de 2012 à 2014. Un numéro du Mouvement social (*Des engagements féminins au Moyen-Orient XXe-XXIe siècle*, coordonné avec Leyla Dakhli, 2010 - 12) sur les engagements féminins, entendus dans une acception large, s'était notamment attaché aux divers registres du religieux : que ce soit comme spiritualité, conduite et éthique du quotidien que comme fonction religieuse (les cercles féminins de la Qubaysiyya à Damas étudiés par Aurelia Ardito, les prédicatrices du Caire par Sofia Nehaoua et l'engagement monastique copte par Catherine Mayeur) ou encore comme revendication égalitaire et féministe autour de la parution de

⁵ Elle est comprise « comme une configuration de pratiques (c'est-à-dire de ce qui est fait, et pas simplement d'un ensemble d'attentes, ou d'une 'identité') qui permet à la domination masculine de se perpétuer » (Connell, Messerschmidt 2015).

l'ouvrage de Nazira Zayn al-Din en 1928 au Liban (Leyla Dakhli) et au sein des communautés juives orthodoxes en Israël (Valérie Pouzol).

Élargissant la problématique du genre à une région du monde arabe qui était laissée dans l'ombre, et à peine étudiée sous cet angle, nous avons organisé avec le Centre Français d'Archéologie et de Sciences Sociales implanté à Sanaa au Yémen (avec Michel Tuchscherer, son directeur, Blandine Destremau et Najet Sayim de l'Université de Sanaa), un colloque international traitant des pays du Golfe, de la péninsule arabique et de la Corne de l'Afrique (Institut Français du Caire, 16-17 novembre 2011). Axé sur le thème des transformations du genre dans cette région, dans l'idée de faire dialoguer les recherches existantes pour la plupart en cours d'élaboration, il donna lieu à deux numéros de Revue : le dernier numéro des *Chroniques Yéménites* (dirigé avec Blandine Destremau et Marina de Regt, *Genre et mobilités au Yémen et dans la Corne de l'Afrique / Gender and Mobilities in Yemen and the Horn of Africa*, 2013 - 10) et le premier numéro d'*Arabian Humanities* fondée à cette occasion, une revue à vocation régionale et internationale (avec Blandine Destremau et Marina de Regt, *Transformations dans le genre dans la péninsule arabique/Gender transformations in the Arabian Peninsula*, 2013- 8). Ils ont abordé les migrations, le travail, les politiques genrées des États ainsi que les sociabilités.

Dans le cadre d'un programme transversal de la MMSH coordonné par Laurence Hérault sur les parentalités de 2009 à 2011 (*Maternité, paternité : métamorphoses et permanences de la différenciation sexuée*), j'abordais les subjectivités masculines et féminines à partir de l'enquête de terrain que je venais de commencer sur le carcéral en Israël/Palestine, en organisant à la MMSH un colloque international sur les parentalités en détention dans une pluralité de contextes historico-culturels contemporains à travers le monde (20^{ème}, 21^{ème} siècles) : *Maternités, paternités en situation carcérale*, 6-7 octobre 2011. Il donna lieu à un numéro de la Revue *Champ pénal* dirigé avec Coline Cardi (*Parentalités enfermées*, 2014 - 7).

Une des intentions du colloque, puis du numéro, avait été de sortir des seuls cadres européens ou nord-américains qui avaient fait l'objet des travaux les plus abondants sur les parentalités en prison pour travailler des vécus parentaux dans des contextes peu étudiés, démocratiques, mais aussi dans des contextes de guerre ou sous des régimes dictatoriaux. Une approche qui était résolument pluridisciplinaire et comparatiste. Outre la France (Cardi dans 7) et le Portugal (Da Cunha et Granja dans 7), ce numéro spécial a abordé la situation présente au Pérou (Boutron et Constant dans 7), l'incarcération sous le franquisme (Rubio dans 7), dans l'Iran des années 1980 (Talebi dans 7), et la détention politique des Palestiniens en Israël (« Entre dedans et dehors : vécus parentaux des détenus politiques palestiniens en Israël »,

Volume 3, 2014 - 17), une thématique retravaillée dans la monographie de cette HDR (Vol. 2). La comparaison internationale et historique permettait de creuser ces entre-appartenances entre liens personnels et intimes et politiques, en approfondissant la dimension politique des parentalités en prison peu apparente dans des régimes démocratiques stables.

Ce travail collectif a montré les apports d'une perspective en termes de parentalités et de genre à l'étude du carcéral. « Laboratoire de parentalités », elle a en effet permis d'aborder des facettes moins explorées de la « philosophie » carcérale et de la fonction attribuée à la détention, et des enjeux ou présupposés sociétaux et moraux qui les sous-tendent : des volontés de réinsertion, de transformation ou de simple gestion des détenus et des valeurs institutionnelles, sociales et politiques gouvernant ces choix politiques. Ces études sur les parentalités ont posé frontalement les enjeux de classes sociales, ethniques ou raciales : des rôles sociaux et parentaux conservateurs peuvent ainsi être d'autant plus encouragés que l'on s'adresse à certaines classes, groupes ou quartiers, ou à certaines populations que l'on assigne ainsi plus encore à ce type de rôles genrés. Regarder la prison à partir des parentalités, c'est aussi mettre en lumière des manières de contrôler, de réprimer ou de gérer les dissidences qui s'appuient sur des évaluations familiales qui font parfois écho à celle des institutions et des sociétés (principes d'organisation du social plus large/idéologie autoritaire appuyée sur des valeurs familiales religieuses), ou bien sont au contraire en complète opposition à ces valeurs. Le carcéral faisant ici figure de lieu de l'exception où sont contenus des déviants à un ordre politique, donc par ricochet à un ordre social et genré. Ce thème des parentalités soulève ces interrogations de manière particulièrement aiguë dans la mesure où les liens parents-enfants sont les liens premiers, embryons de ce qui fait société, et, en même temps apparemment les plus 'inoffensifs', donc face auxquels un discours sécuritaire ou répressif se heurterait, alors même qu'en raison de leur charge affective et constituante, ils peuvent être des outils utiles de réinsertion ou de répression. À partir de ce point aveugle des études générales sur le carcéral hors de contextes européens ou nord-américains, le sujet des parentalités a ainsi rendu beaucoup plus visible les dimensions fondamentales de la carcéralité dans son rapport à l'histoire des différentes sociétés et dans la singularité de la porosité vécue entre le dedans et dehors (Introduction du numéro avec Coline Cardi « Vécus de la carcéralité des mères et des pères » 2014 -18).

Féminismes illégitimes

FEMINISMES POLITIQUES

J'ai suivi mon terrain et les archives, leur fil et non celui des cadres ou des concepts développés ailleurs, ce que la bataille et les luttes faisaient émerger, attentive au grain des événements, des trajectoires et des débats dans une démarche profondément historique et anthropologique, et non *a priori* conceptuelle, telle que la revendique une partie seulement des sciences sociales. Je m'efforçais de ne pas imposer aux sources, aux personnes, dans une démarche de plus en plus phénoménologique : placer un dispositif d'enquête comme on pourrait parler d'un film-dispositif, même si tout film est dispositif, j'y reviendrai, et laisser advenir avant de reconstruire un récit déjà en lui-même explication.

Travaillant sur des rapports de pouvoir et des sujets toujours très politiques, parfois même sans en avoir eu conscience au préalable, le sujet devenant politique, se politisant plus encore à mesure qu'il devenait controversé et débat, dans les arènes publiques ici et là-bas, et dans la recherche, j'ai parfois été happée par ces guerres déclenchées autour de terrains illégitimes sans pouvoir aller au bout de mon intention de recherche initiale. Par ailleurs, les sujets illégitimes nécessitent, plus que d'autres, l'établissement préalable et patient de faits, et même une dimension micro-factuelle, qui leur permet en quelque sorte d'exister dans le champ, quand bien même en creux, en hors-champ. Cet illégitime complexifiant les enquêtes et la constitution des objets d'une part, puis l'écriture.

Dans le prolongement de ma thèse, je constatais que l'assignation au conservatisme des habitant·es des camps en Jordanie ne se limitait pas à eux mais concernait celles et ceux qui avaient le moins accès à la représentation sociale et politique car elle semblait présenter un alibi au blocage de réformes sociales ayant nécessairement des effets politiques non souhaités. Des valeurs familiales conservatrices avaient été d'autant plus encouragées qu'elles furent aussi un moyen de circonscrire le champ politique en limitant l'influence de la culture partisane : d'abord des partis palestiniens après 1971 puis de l'islam politique. Ils constituaient une menace parce qu'ils s'opposaient aux orientations du régime, notamment au regard de la question palestinienne et de la paix signée avec l'État d'Israël en 1994, mais aussi car leur recrutement social remettait en cause la structure même d'un régime monarchique alors essentiellement ancré sur les groupes familiaux. Ces valeurs étaient également défendues par les grandes familles et par les représentants élus au Parlement des groupes tribaux tel que l'avait notamment montré le débat public concernant la législation sur les crimes dits d'honneur dans le Royaume (« Les femmes des camps à l'avant-garde de la contestation du système patriarcal en Jordanie

», 2004 - 39 ; « Le débat sur la criminalité liée à l'honneur en Jordanie : le genre comme enjeu politique et question sociale », 2004 - 40).

Un mouvement féminin et féministe d'envergure, ancré dans les camps de réfugié·es, prolongeait le *féminisme populaire*. Il me paraissait indiquer une spécificité des mouvements sociaux féminins en Jordanie, et au-delà dans la région, de leurs revendications tout autant sur le volet des droits au sein de la famille qu'au regard de la citoyenneté quand ils se situaient immédiatement à l'interface entre la sphère dite publique et celle dite privée, en opposition donc à un féminisme de type libéral. Ils plaçaient en leur centre les rapports de pouvoir à plusieurs échelles et donc le politique et la question sociale, celle des « sans-parts ». Leurs transformations historiques avaient permis l'affirmation comme sujets politiques de femmes venues de groupes largement exclus, contrôlés, ou dont la participation politique avait toujours été limitée, tout particulièrement les femmes des camps de réfugié·es.

Arrimée à une étude historique des actrices et des mouvements féminins et féministes jordano-palestiniens, je questionnais la possible remise en cause d'un système patriarcal social et politique, à partir de leurs recompositions et modes d'action depuis leur émergence, au début des années 1950, et des transformations qu'ils avaient encouragées au sein de la sphère familiale et politique. Une analyse par le politique s'avérait d'autant plus justifiée en raison de la politisation accrue des questions féminines au Moyen-Orient et dans les sociétés arabes au cours du XXème, du rôle donné à la famille dans l'accès à la citoyenneté, et de l'imbrication entre sphères publique et privée dans des sociétés à lignage. La reproduction du système patriarcal n'ayant pas ici été construite comme en France sur l'exclusion durable des femmes d'une sphère d'activité et de la sphère politique après la Révolution (« Genre et politique », 2006 - 61). Je commençais mes enquêtes en 2005 me concentrant sur trois types de militantes et d'organisations pour comprendre comment elles contestaient ou parfois reproduisaient le pouvoir patriarcal en distinguant les niveaux social, politique et symbolique : des mouvements laïcs indépendants (tels que l'Union des femmes jordaniennes, l'Organisation des femmes arabes), le militantisme féminin lié à l'islam politique (la section féminine du Front d'action islamique et des Frères musulmans, des figures agissant dans des groupes mixtes) et enfin des institutions proches de l'État (Royal NGOs - RONGOs). En sus de la collecte des sources écrites disponibles (essentiellement la presse, la documentation et les archives des mouvements et des militantes), je m'appuyais d'abord sur les sources orales et ethnographiques constituées par les entretiens avec les militantes et le temps passé avec certaines d'entre elles. Pour reconstruire l'articulation entre trajectoires individuelles, histoire des mouvements et enjeux nationaux et

internationaux du genre, je reprenais une approche générationnelle, celle de générations historiques.

Idéologiquement, jusqu'au tournant des années 1990, la Fédération des femmes de Jordanie devenue l'Union des femmes jordaniennes avait inscrit son action d'abord dans un cadre politique. Ce féminisme politique, situé dans l'opposition au régime et le militantisme pour la Palestine, avait fait de la contradiction historique, politique et nationale, l'enjeu premier. Les problèmes rencontrés par les femmes devant se résoudre par eux-mêmes une fois la nation retrouvée ou être abordés après cette étape, la lutte collective nécessitant de ne pas séparer hommes et femmes par des revendications séparées. Ici, outre la particularité d'une concurrence entre nationalismes palestinien et jordanien, l'émergence du féminisme avait été liée à celle de la revendication nationale comme dans l'ensemble des pays arabes et d'autres pays dits du Sud (Kandiyoti 1991, 1996 ; Jayawardena 1988). Au cours des années 1990, avait émergé un féminisme émancipé du nationalisme et des partis palestiniens. L'Union des femmes jordaniennes s'était alors affirmée comme un mouvement féministe et un mouvement social entièrement indépendant, appelé à devenir, selon les vœux de ses dirigeantes, une alternative politique aux partis, notamment palestiniens, dont beaucoup critiquaient les échecs et le mode de fonctionnement. Se sont redessinés à cette occasion les liens entre féminisme et nationalisme, placés sur un pied d'égalité. En outre, la désillusion politique créée par Oslo, surtout due pour les réfugiées à leur marginalisation de la construction étatique, avait largement participé à redéfinir les manières de faire de la politique ; et à réélaborer la question nationale en marge des structures de l'OLP et plus encore de celles de l'Autorité palestinienne.

Ses divers modes d'action portaient la contestation à plusieurs niveaux. D'abord celui des causes directement politiques : elles prenaient ainsi position sur les différents enjeux nationaux jordaniens ayant trait à la démocratisation (les questions électorales, les droits et les libertés publiques) et sur les enjeux palestiniens et régionaux en créant par exemple un Comité de soutien à l'Intifada, aux prisonniers palestiniens, en s'opposant à l'occupation américaine de l'Irak, etc. Puis, celui des relations familiales et du droit de la famille, et, enfin, celui de la promotion dans la sphère publique et politique jordanienne de femmes issues de groupes sociaux y ayant peu eu accès. En participant d'une démocratisation au niveau social et familial, l'Union des femmes jordaniennes ouvrait le champ du politique. Elle a contribué à redessiner le cadre qui lui était fixé par le régime et par les partis. Le féminisme d'État et les activités des RONGOs étaient en revanche restées exclusivement centrées sur la citoyenneté politique des femmes dans le cadre d'un système électoral dûment encadré.

Depuis le début des années 1990, les revendications des mouvements et groupes féminins indépendants s'étaient en effet le plus souvent heurtées à une politisation de la sphère familiale et de ses valeurs morales par le pouvoir jordanien (« Politiques de la protection contre la violence familiale en Jordanie », 2006-2007 - 35 ; « Les frontières intérieures : mouvements féminins de Jordanie et enjeu palestinien », 2011 - 57). J'élargis ce point par une réflexion d'anthropologie politique sur les liens entre morale et politique dans les sociétés arabes dans le cadre d'un colloque organisé à la MMSH : *Morale et politique dans le monde arabe : interactions de l'intime au global*, 12-13 décembre 2008.

Il m'intéressait par ailleurs de comprendre si les mouvements féminins indépendants de l'État, laïcs et islamiques, qui avaient fait surgir des individualités féminines appartenant à tous les milieux sociaux, et, notamment, depuis les années 1980 aux classes moyennes et populaires, avaient constitué une action contestataire à même de promouvoir d'autres formes de citoyenneté, et donc un véritable processus de démocratisation. Une démocratisation opposée par les autorités qui avaient encadré et voulu remplacer les mouvements féminins indépendants par des Royal NGOs, des organes ministériels et des fémocrates, et souhaité dépolitiser le féminisme. A partir des années 1980, un féminisme d'État avait été mis en place pour répondre à l'institutionnalisation requise des questions du genre à l'échelle internationale et régionale, et contrer la place grandissante acquise par le premier féminisme politique. La suppression des mouvements autonomes et leur remplacement par des organisations cooptées, alors même que de nouveaux droits étaient reconnus aux femmes par ces mêmes gouvernements, a été une politique largement partagée dans la région, et ce, même lorsque l'opposition aux régimes autoritaires en place n'était pas si explicitement affichée, impliquant de surcroît en Jordanie, des divergences sur la question palestinienne. Ce fut notablement le cas dans l'Égypte de Nasser (mais aussi en Irak, en Turquie, au Pakistan et dans l'Iran du Shah par exemple), qui interdit toutes les organisations féminines immédiatement après avoir accordé le droit de vote aux femmes en 1956. Les régimes en place ont ainsi souvent empêché l'émergence d'un féminisme ayant une large assise sociale, incluant les femmes des classes les moins favorisées et celles des milieux ruraux, pour favoriser le féminisme d'une élite étroite, plus facile à contrôler et ayant une influence limitée.

L'intrication entre questions familiales et politiques et le jeu complexe d'alliance qui en découlaient avaient pourtant laissé la place à des espaces intersticiels et à des parcours collectifs et individuels militants indépendants. Se sont développées des coalitions souples et mouvantes se formant autour d'une revendication précise, n'engageant pas ou peu de construction institutionnelle. En unissant des groupes souvent farouchement opposés sur d'autres enjeux,

elles ont dessiné un militantisme « connexionniste » structuré autour de « projets »⁶, réunissant en Jordanie, comme ailleurs dans la région, des femmes d'horizons sociaux et surtout politiques et idéologiques divergents selon un paradigme prioritairement « féministe ».

En Jordanie, des alliances ont regroupé sur le volet politique national, régional et international, les militantes de l'Union des femmes jordaniennes, celles de l'Organisation des femmes arabes, Rand, la branche féminine du Hashd (parti jordanien expression du Front démocratique de libération de la Palestine) et d'autres mouvements liés à l'opposition avec les militantes du Front d'Action Islamique quand sur le volet social et les questions de genre elles étaient souvent antagonistes. Sur la plupart des sujets soulevés - à l'exception du droit des femmes à transmettre leur nationalité à leurs enfants et à leur mari refusé par le régime - l'islam politique s'était en effet opposé aux amendements législatifs proposés, non en vertu de considérations juridiques islamiques mais bien de positionnements politiques. Ceci concernait notamment la législation sur les crimes d'honneur et la prise en charge de la violence domestique, la hausse de l'âge légal au mariage, le divorce, le planning familial et le contrôle des naissances, les quotas électoraux féminins, etc. Les questions de l'âge au mariage et du contrôle des naissances étaient, par exemple, liées à la reprise à son avantage de l'argument nationaliste, apparu dans les années 1980, de la lutte démographique contre l'État d'Israël. Des positionnements politiques qui intervenaient dans un contexte moral politisé, celui de l'opposition à une culture et une politique 'occidentales' dont le but serait de détruire les sociétés arabes en sapant leurs valeurs, alors que le projet de grand Moyen-Orient promu par George Bush avait revivifié la diffusion d'un féminisme colonial. Les Royal NGOs se retrouvaient souvent de connivence avec les militantes de l'islam politique, bien que d'autres fois, la volonté des Royal NGOs d'incarner un changement mesuré sur le volet des droits féminins et du genre les rapprochait des mouvements indépendants. Une série de causes politiques avaient peu à peu forgé des coalitions plus durables : l'opposition aux Accords d'Oslo ; le boycott des élections législatives de 1997 suite au refus du Palais de modifier la loi électorale « un homme, une voix » ; le rejet de la politique américaine d'embargo puis d'intervention armée en Irak ; et surtout le déclenchement de la seconde Intifada en septembre 2000 et le mouvement de boycott économique des pays et des marques, chaînes commerciales et entreprises soutenant la politique israélienne. Ces mobilisations communes sur des questions de démocratisation et de citoyenneté et ces réseaux post-partisans et post-idéologiques ont préfiguré ceux qui ont été à l'œuvre lors des printemps arabes.

⁶ Je fais ici référence au concept de « cité par projets » développé par Luc Boltanski et Ève Chiapello (1999).

Contrairement à l'idée d'un renforcement du conservatisme social dans la région dans ces années 1980, qui ont vu l'émergence de l'islam politique dans la sphère publique régionale, c'est donc à partir de cette période qu'ont commencé à se formuler des revendications plus radicalement féministes, avec l'émergence de groupes et de mouvements sociaux féminins indépendants des structures étatiques, des partis et des mouvements nationalistes. Des revendications qui se sont ancrées sur l'émergence de nouvelles actrices militantes, séculières et islamiques, appartenant aux classes moyennes et populaires et issues de groupes sociaux ayant moins eu accès à la représentation sociale et politique, et sur les liens qu'elles ont au fil du temps tissés entre elles.

Des revendications qui se sont appuyées sur une démocratisation des mouvements féminins et du féminisme, dans une perspective démocratique et citoyenne entendue dans un sens élargi ne se limitant pas aux droits politiques et juridiques des femmes dans le cadre étatique ni à la sphère de la politique instituée. En Jordanie, les mouvements féminins indépendants se sont en effet employés à travailler sur les parentalités, le choix des formes familiales, les violences et dysfonctionnements familiaux (« Politiques de la protection contre la violence familiale en Jordanie » 2006-2007 - **35**), et à travers la notion large de discrimination - tout à la fois sexuelle, sociale et politique -, à contester les violences et les situations diverses de minorités sociales, nationales, raciales et politiques comme celles des réfugiées palestiniennes mais aussi irakiennes, des employées domestiques, etc. Ils ont replacé au cœur du politique une question démocratique élargie, de la sphère intime à la place des groupes sociaux dans un champ national, régional et global : « Vers un féminisme politique hors-frontières au Proche-Orient : regard sur les mobilisations en Jordanie (années 1950-années 2000) » Vol. 3, 2009 - **33** ; « Les frontières intérieures : mouvements féminins de Jordanie et enjeu palestinien », 2011 - **57**. Les enjeux de citoyenneté portés par des féminismes politiques dans le contexte de régimes autoritaires puis des révolutions arabes ont été plus largement abordés par la suite : « Gender and the Revolutions. Democracy and Citizenship in the context of the Arab Spring », 2012 - **71**.

FEMINISMES ISLAMIQUES

En Jordanie, dans les années 1990, un militantisme féminin islamique récent, ayant grandi à l'ombre des institutions féminines proches de l'État, s'était rendu visible lorsque ses figures investirent la sphère publique et politique. L'histoire de cette émergence a bouleversé les confortables dichotomies discursives construites de longue date sur le féminisme, d'abord

séculier, dans la région, qui avaient largement contribué à le déconsidérer, et que l'islam politique avait un temps diffusées. À cela s'était superposée la construction dichotomique d'un féminisme séculier supposé exogène et élitiste, opposé à des classes populaires dont l'islam politique aurait porté seul la voix. Les mouvements de l'islam politique des années 1970-1980 ayant œuvré à cette disqualification des premiers mouvements féministes séculiers en participant à diffuser l'idée de leur caractère importé. Et ce, sans compter une lecture des premières vagues féministes qui avait fortement minoré le rôle ambivalent, voire répressif, des États vis-à-vis des mouvements sociaux féministes indépendants, leur remplacement par des organisations affiliées aux États et la cooptation de fémocrates afin de mettre en œuvre les politiques étatiques.

Des dichotomies que la recherche avait, par ailleurs, à sa manière, véhiculées. La grille d'analyse des spécialistes de l'islam politique avait en effet quasi invariablement présenté les mouvements religieux comme des opposants à des États séculiers et modernisateurs, sous la protection desquels se seraient épanouis les premiers féminismes, eux-mêmes séculiers et représentés comme pro-occidentaux. Le référent islamique incarnant uniformément cette endogénéité oppositionnelle. Et ce, au mépris des spécificités socio-anthropologiques et politiques des organisations, et des histoires nationales et régionales. Si cette dimension oppositionnelle était prégnante au Maghreb, elle l'a été ou l'est évidemment beaucoup moins au Machrek, par exemple en Jordanie (« Engagements islamiques en Jordanie. La part du politique, la part féministe », Vol. 3, 2010 - 26), et surtout dans le Golfe, tel que le montre notamment l'article d'Haya al-Mughni sur le Koweït dans le numéro de la Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée (REMMM) que j'ai dirigé (*Féminismes islamiques*, 2010 - 11), et d'autres sur le Bahreïn (Seikaly 1997), l'Arabie Saoudite (Le Renard dans 13) ou le Yémen (Clark, Schwedler 2003). En Jordanie, les Frères musulmans ont été particulièrement protégés par le régime lorsqu'il s'agissait de contrer l'opposition politique constituée par les communistes, la gauche et les partis palestiniens dans les années 1970-1980.

Ces dichotomies tracées à grands traits illustraient la place subalterne accordée aux travaux sur le genre dans le champ des études sur l'islam politique mais aussi dans celui de l'engagement et des mouvements sociaux au Moyen-Orient. Avec le temps, l'ampleur acquise par les études genre et les injonctions institutionnelles à les faire valoir, on assistait à une forme de saupoudrage obligé du genre : avoir une personne sur le sujet dans des programmes afin d'obtenir des financements sans pour autant prendre au sérieux les recherches, dans le sens où elles sont largement restées hors-champ de débats plus larges. Une place certes, mais isolée, séparée dans un champ propre, et une assignation au micro-politique, voire à l'infra-politique

restaient de mise, faisant fi des échelles historiennes et de l'anthropologie politique. Je ne me préoccupais pas plus de ce dialogue impossible mais constatais, à partir d'une posture féministe radicale, selon laquelle l'histoire des femmes puis les études sur le genre s'étant attachées de longue date à la multiplicité des rapports de pouvoir, de l'intime au politique, que cette absence-présence témoignait une nouvelle fois d'une corrélation, certes ancienne, entre légitimité des acteurs et des actrices sujets d'histoire et légitimité de la recherche elle-même. Ce qui a sans doute poussé à l'adoption récente du terme études féministes, d'abord dans les universités américaines et canadiennes, en lieu et place du genre, un retour du mot féminisme irrigué en outre par une réémergence sociétale.

Ces dichotomies témoignaient aussi des débats historiographiques sur les féminismes. La nécessaire mise au jour d'un féminisme colonial (Ahmed 1992)⁷ avait en retour contribué à élaborer l'idée de deux types irréductibles de féminisme : l'un qui serait occidentalisé, séculier et élitiste, donc importé et critiqué ; et l'autre, promu par des figures féminines islamiques, culturellement et socialement mieux ancré (Ahmed, 1992). Et ce, en évacuant l'hybridité des premières formulations des droits féminins : celles ayant très tôt utilisé un langage islamique, que ce soient les voix des figures religieuses pionnières au début du XX^e siècle en Égypte⁸, ou bien celles de mouvements séculiers qui se référaient déjà à la réforme islamique⁹ et à ses interprétations du droit musulman pour changer des dispositions juridiques sur la famille, codifiées par l'État à partir des sources religieuses du *fiqh* (Badran 1994). Une hybridité qui résultait, de plus, de l'activité conjointe de militantes séculières mais aussi d'actrices pratiquantes, chrétiennes et musulmanes, au sein de ces premiers mouvements séculiers. Avait aussi été gommé le fait que le premier féminisme égyptien était apparu à la même période que ses homologues européens ou américains et non en écho à ceux-ci (Badran 1994) ; de même que toutes les spécificités culturelles et nationales des premiers féminismes qui les ont constitués comme endogènes et non importés, dont la plus remarquable fut leur arrimage commun aux mouvements nationalistes et anticoloniaux.

⁷ C'est-à-dire un féminisme défendu par les puissances ou ex-puissances colonisatrices ou par certains États postcoloniaux ayant associé « occidentalisation » à la promotion des droits féminins en marquant en retour les cultures locales et islamiques du sceau de l'arriération ou de la tradition (Kandiyoti 1991, Ahmed 1992, Göle 1993). Un discours qui a été réélaboré périodiquement depuis le début du XX^e siècle, et était, à ce moment-là, exprimé de façon marquante par le projet de Grand Moyen-Orient de l'administration Bush suite au 11 septembre 2001 (« Genre et politique », 2006 - **61** ; « Le féminisme islamique 20 ans après. Économie d'un débat et nouveaux chantiers de recherche », 2010 - **30** ; « Islamic Feminism twenty years on : The Economy of a Debate and New Fields of Research, 2013 - **22**). Il a notamment été récemment reformulé par l'homonationalisme.

⁸ Telles Malak Hifni Nassef, Nabawiya Musa, Bint al-Shati -Aisha Abd al-Rahman, et plus tard Zeinab al-Ghazali ou Safinaz Kazim.

⁹ Dans le sillage des réformistes de l'époque, tel Mohamed Abduh.

Pourtant, outre l'existence dans la région de féminismes politiques indépendants dont la base militante n'avait cessé de s'élargir, en Jordanie, l'examen historique attentif des trajectoires des figures féminines militantes islamiques montrait au contraire leur émergence dans le sillage de l'État (« Engagements islamiques en Jordanie. La part du politique, la part féministe », Vol.3 2010 - 27). Dans cet article du numéro de la REMMM que j'ai dirigé sur les féminismes islamiques (*Féminismes islamiques*, 2010 - 11), je constatais en effet que l'engagement des premières femmes actives dans la mouvance islamique s'était, la plupart du temps, accompagné d'une militance dans les organisations du féminisme État, et, pour celles de souche jordanienne, au sein de la Fédération générale des femmes de Jordanie créée en 1981. Cet opus de la REMMM faisait suite à un premier numéro collectif de *Critique Internationale* coordonné la même année (*Le féminisme islamique aujourd'hui*, 2010 - 13) et à un colloque international organisé à la MMSH d'Aix-en-Provence en décembre 2009 (*Les féminismes islamiques : de leurs frontières au politique*).

En raison de l'histoire des Frères musulmans en Jordanie et, jusqu'aux années 1990, de leur complet accord avec le régime, l'histoire de ces actrices était ainsi arrimée à l'essor tardif du féminisme d'État dans les années 1980. Beaucoup d'entre elles avaient fondé les branches de la Fédération générale des femmes de Jordanie dans les gouvernorats du pays, puis s'étaient présentées aux élections parlementaires lors de l'ouverture démocratique en 1989, quand les féministes séculières indépendantes s'étaient tenues à l'écart de la sphère politique instituée (« *Engagements islamiques en Jordanie. La part du politique, la part féministe* » Vol.3, 2010 - 27).

Je ne me limitais pas à des femmes s'autodéfinissant comme féministes ou militantes mais élargissais à celles ayant revendiqué l'islam comme ressource pour appuyer leurs droits et leurs parcours au quotidien, ou bien leurs trajectoires professionnelles. Ceci concernait une pluralité de femmes, venant de toutes les classes sociales, et surtout de classes moyennes s'étant construites comme telles par l'accès à l'éducation. Certaines étaient engagées en religion et en politique, dans la mouvance des Frères musulmans, au sein du parti islamique centriste (Hizb al-Wassat) ou encore étaient indépendantes. D'autres avaient investi le savoir religieux pour se tracer des itinéraires intellectuels ou politiques indépendants. Enfin, certaines tentaient de fédérer une action collective s'affichant comme plus ouvertement féministe, au moins à destination de l'extérieur, un terme vivement décrié dans ces milieux jusqu'à ces dernières années. Que le vocable féministe soit récemment devenu plus opportun au sein de ces sphères religieuses faisait sens en soi. Ces diverses mobilisations féminines et féministes islamiques agissaient en outre dans un environnement militant qui les avait conduites à multiplier les

alliances et les échanges de savoir-faire et de modes d'action avec les séculières, en vertu de positions politiques nationales et régionales communes mais aussi de causes féministes. Pragmatique, le militantisme féminin, devenait moins idéologique et s'hybridait, tout comme la référence religieuse elle-même.

La troisième vague féministe dans les mondes arabes et musulmans, celle qui débute dans les années 1990, a donc témoigné de l'affaiblissement de l'opposition entre mobilisations séculières et islamiques au profit d'interactions, d'alliances objectives, de passages d'une forme d'engagement à une autre, de glissements et d'une porosité des frontières entre elles. Au-delà des discours et d'une compréhension identitaire de l'utilisation du référent islamique, la fin des années 1990 a en effet été marquée par un affaiblissement des systèmes idéologiques (séculier/religieux) au profit de voies plus pragmatiques empruntées pour faire valoir les droits, les itinéraires et les aspirations féminines.

À Bahrein comme au Koweït, c'était ainsi d'un côté la contestation des frontières sociales, communautaires et celle des partis nationalistes (qu'ils soient de gauche, libéraux, panarabes ou islamiques) par les mouvements féminins, et de l'autre la construction d'alliances par-delà la supposée opposition entre séculières et religieuses en vertu d'un paradigme prioritairement « féministe » qui avaient permis l'obtention du droit de vote, respectivement en 2002 et 2005 (Seikaly 1997, Al-Mughni dans **11**). Par ailleurs, au Koweït, d'autres causes avaient fait l'objet de revendications communes telle que la possibilité pour les femmes de transmettre leur nationalité à leurs enfants, notamment quand elles ont épousé des étrangers (Al-Mughni dans **11**). Ces coalitions et réseaux féminins furent également efficaces dans les mobilisations ayant abouti à la réforme du Code du statut personnel au Maroc (*Mudawana*) en 2004 (Eddouada 2003, Eddouada et Pepicelli dans **13**). En Iran, une « une solidarité féminine sans précédent » avait accompagné l'émergence du féminisme islamique, et avait été réactivée par l'élection d'Ahmadinejad (Kian dans **13**). Elle a forgé des luttes féministes puis des actions politiques communes avec le Mouvement vert en faisant passer au second plan la dimension idéologique et, particulièrement religieuse (Sadeghi dans **11**).

Ces convergences décrivaient une hybridation des revendications féministes ou en termes de droits des femmes, largement due à la formulation d'un féminisme islamique. Dès lors, il n'est pas étonnant que ce soit dans les années 1990 qu'est apparu dans le monde arabe un terme non équivoque pour le mot féministe, *naswiya*, en remplacement du précédent *nisa'iyya* qui signifie à la fois féministe ou féminin. Il ne s'agissait pas de penser ce féminisme islamique comme l'avenir du féminisme séculier auquel il se substituerait, mais bien de le comprendre dans une continuité historique. Il était venu s'ajouter à des mouvements existants,

qui étaient eux-mêmes depuis le début des années 1990 en pleine transformation, et aux nouveaux réseaux fondés par la jeune génération dans les années 2000, pour aboutir à une troisième vague féministe au Moyen-Orient et dans les sociétés arabes. Ces mouvements de la 3^{ème} vague ont imaginé d'autres manières de faire de la politique : en dehors du lien historique aux partis politiques, et parfois d'institutions type Union des femmes pour favoriser des réseaux souples, d'autres manières de militer axées sur des coalitions ponctuelles de groupes radicalement différents autour de causes communes.

De jeunes groupes féministes se sont en effet créés au début des années 2000, tel *Ishtar* en Syrie, *Nasawiyya*, *Kafa* au Liban. Ils se sont structurés en réseaux, se sont d'abord appuyés sur le numérique et les réseaux sociaux, afin d'être les plus libres, les plus participatifs et les plus démocratiques possibles. Non-partisans, ils se sont alliés au gré des causes défendues avec d'autres mouvements. Ils ont pourtant été très politiques en alliant égalité des genres, violence, sexisme et libre choix de sa sexualité (*Helem*, *Meem*) aux problématiques des droits citoyens, du système politique et, au Liban, de sa démocratisation par sa déconfessionnalisation.

Ces jeunes organisations ont porté au sein du débat public libanais des revendications et des sujets jusque-là tus par les mouvements féministes arabes. C'est ainsi dans ce pays, jusque-là peu marqué par l'engagement féministe, qu'ont été visiblement pris en compte les apports du concept de genre et posés les enjeux individuels du corps : non seulement ceux de la violence (violences domestiques, crimes dit d'honneur, législation concernant le viol, des thèmes qui étaient et sont aussi discutés dans d'autres pays de la région depuis le milieu des années 1990) ou de l'avortement (autorisé en Tunisie et en Turquie et en débat ailleurs, notamment au Maroc), mais aussi les questions des libertés sexuelles, incluant l'homosexualité. Ce silence des féminismes arabes sur les enjeux du corps et de la sexualité commençait à peine à se briser en dépit des écrits des années 1960 de la féministe et médecin égyptienne Nawal al-Saadawi, pionniers et alors très subversifs, sur la sexualité et le corps des femmes. Si ses écrits avaient nourri la deuxième génération féministe, ces sujets n'avaient, en revanche, jusque-là, pas fait partie des causes publiques défendues par les organisations féminines. À divers endroits, ces enjeux, liés à la liberté individuelle de disposer de son corps et de sa sexualité se sont fait jour.

L'émergence contemporaine de nouveaux féminismes problématisant ensemble minorités politiques, de genre et sexuelles au Moyen-Orient, dans les sociétés arabes et en France a fait l'objet de l'amorce d'une réflexion commune lors d'une rencontre réunissant chercheuses, militantes et artistes que j'ai organisé - en partenariat avec le Théâtre de la Cité - au Mucem : *Rencontre autour des féminismes d'ici et du Moyen-Orient*, 5 avril 2014. Parallèlement, depuis la fin des années 2000, certains courants du féminisme islamique ont

également porté ces enjeux du genre et des sexualités (dont l'homosexualité), alors même que des mouvements homosexuels musulmans ou des groupes plus restreints ont été fondés plutôt dans les communautés musulmanes d'Europe et des États-Unis mais aussi en Afrique du sud, en Palestine, au Liban ou au Maroc. Ils ont pour partie joint leurs engagements autour de la défense de l'idée d'un islam inclusif.

Ces travaux collectifs sur les féminismes islamiques, un phénomène nommé comme tel à partir des années 1990, mais complètement inconnu dans la recherche française à la fin de la première décennie 2000, soit une vingtaine d'années après son apparition, allaient cristalliser toute une série de débats, tout autant d'ordre historiographique et scientifique que sociétaux. À la fin de la première décennie 2000, le vocable féministe était largement décrié tant dans la recherche que dans la société en France, en Europe et en Amérique du Nord, particulièrement au sein des jeunes générations qui ne se reconnaissaient pas dans ce terme alors qu'elles concevaient, à ce moment-là, les batailles comme gagnées et les grands récits comme passés à la faveur du post-modernisme, les enjeux devenus plus individuels, *a contrario* de la place que le féminisme avait dans les sociétés arabes et au Moyen-Orient, bien qu'il était souvent refusé par les femmes engagées dans le champ islamique. L'association des termes féminisme et islamique, souvent perçue comme un oxymore, soulevait d'autant plus de contestations dans une tradition féministe universaliste française notamment, particulièrement laïciste, pour laquelle l'émancipation féminine ne pouvait passer que par un phénomène de sécularisation. Une tradition de surcroît irriguée par les traces d'un féminisme colonial d'un côté, confortée par la méconnaissance des sociétés non européennes. De l'autre, par le dialogue et les échanges avec les actrices de féminismes séculiers venues des sociétés arabes, particulièrement d'Algérie, traumatisées par la décennie noire, et plus largement du Maghreb, eux aussi plutôt laïcistes. Le vocable féminisme islamique était donc également contesté dans les sociétés arabes et au Moyen-Orient, par une partie des féministes qui y voyaient le cheval de Troie de l'islamisme, et par celles et ceux issus de traditions islamiques et de l'islam politique qui percevaient le mot féminisme comme l'héritage sourd d'un mode de pensée « occidental ». De toute part illégitime, le féminisme islamique était contesté dans son existence et comme objet scientifique, quand bien même il existait depuis deux décennies, d'abord comme un mouvement intellectuel d'exégèse féministe apparu en Iran puis en divers points du globe, dans la veine des intellectuels musulmans critiques contemporains (« Le féminisme islamique 20 ans après. Économie d'un débat et nouveaux chantiers de recherche », 2010 - **30** ; « Les féminismes islamiques au tournant du XXIème siècle », Vol. 3, 2010 - **26** ; « Islamic Feminism twenty years on : the Economy of a Debate and New Fields of Research », Vol. 3, 2013 - **22**).

En participant de nouvelles théologies, les travaux des féministes islamiques constituaient une troisième voie. Une troisième voie entre ceux qui ont souhaité imposer des interprétations patriarcales de l'islam et celles et ceux qui ont poursuivi un projet global hégémonique néo-colonial au nom des Lumières et du féminisme. Ils déconstruisaient aussi la dichotomie islam/féminisme vue comme un héritage colonial (Mir-Hosseini 2010). Certaines ont alors fait valoir une forme de culturalisme, l'islam représentant la culture des sociétés concernées : ce féminisme représentant un « féminisme endogène, produit localement » (Mir-Hosseini 1999). D'autres, telle Asma Lamrabet, ont en revanche évoqué cette troisième voie dans l'idée de réconcilier des références différentes : les valeurs de l'islam et celles des droits humains. Ce référentiel islamique ouvert aux apports positifs du modèle européen quant aux droits des femmes vient, selon elle, dépasser « les crispations de la crise identitaire » et permet de vivre dans l'entre-deux d'une double culture (2004, 2007) : celle liée à l'influence de la culture et de la langue française au Maghreb d'un côté, et, de l'autre, aux vécus des musulmanes d'Europe. Cette perception d'intellectuelles « post-identitaires »¹⁰ a en retour valorisé l'universalité de l'islam.

Ces deux numéros (*Le féminisme islamique aujourd'hui, Critique Internationale*, 2010 - **13** ; *Féminismes islamiques, REMMM*, 2010 - **11**) qui ouvraient le champ en France arrivaient à un moment de transition, vingt ans après son apparition, alors que le féminisme islamique se diversifiait. Un moment de transition tout d'abord au sein du premier mouvement intellectuel du féminisme islamique, apparu en divers lieux du globe au début des années 1990 comme un mouvement intellectuel d'herméneutique et d'exégèse religieuse qui promouvait l'égalité entre les sexes dans tous les domaines à partir de travaux d'interprétation - *ijtihad* - d'abord et surtout du Coran (*tafsir*), mais aussi de la Tradition, et particulièrement des dits du prophète - *ahadith* - , ou plus rarement, du droit musulman - *fiqh*. Cette nouvelle théologie féministe a révolutionné la formulation des normes religieuses et témoigne d'une appropriation de l'islam par les femmes, et plus largement d'une démocratisation, d'une individualisation et d'une prise de responsabilité vis-à-vis du religieux, de ses normes et de ses pratiques, selon l'idée simple mais forte : « l'islam, c'est nous ». Le premier courant du féminisme islamique, essentiellement né au sein de l'islam dit périphérique ou minoritaire, bien qu'il eût un certain nombre de figures

¹⁰ Tel que Malika Zeghal qualifie une génération d'intellectuels musulmans qui renouvelle la compréhension contemporaine de l'islam (Zeghal 2008).

pionnières féminines ayant défendu des positions réformistes au Liban et surtout en Égypte au tournant du XX^{ème} siècle¹¹, s'est progressivement développé dans le monde arabe.

Cette exégèse féminine s'était depuis le milieu des années 2000 transformée et diversifiée, en adoptant des postures intellectuelles plus audacieuses. Une exégèse qui avait tout d'abord rétabli la nécessaire distinction entre la *sharia*, la voie de Dieu révélée au prophète, et le *fiqh*, c'est-à-dire les efforts humains pour traduire ce chemin en dispositions juridiques. Des dispositions qui se sont tout d'abord organisées autour de quatre écoles principales aux 9^{ème} et 10^{ème} siècles. Le *fiqh* étant au fondement des diverses législations nationales concernant le statut personnel ou le droit de la famille. Un travail qui avait évidemment été et est pris dans les contingences culturelles et historiques des différentes périodes, et donc dans des interprétations sexistes. À une première herméneutique centrée sur une historicisation des textes et traditions fondateurs (le Coran puis dans certains cas la Sunna) avait succédé une mise en contexte plus radicale axée sur les conditions actuelles et les compréhensions contemporaines de la justice et de l'égalité. Cette herméneutique féministe a envisagé le Coran comme un texte ouvert, non figé, au sein duquel certains points se doivent d'être catégoriquement réfutés en accord avec les principes et l'esprit égalitaires du texte (Badran dans 13). Dans le contexte iranien cette évolution herméneutique s'était traduite par la revendication de changements juridiques (Kian dans 13).

Par ailleurs, ce premier mouvement intellectuel s'était progressivement structuré et incarné dans une série de réseaux voire de mouvements sociaux transnationaux visant à disséminer les apports et à accroître l'influence de ces exégèses. Les travaux des féministes islamiques ayant été longtemps critiqués par les *ulema* ou ignoré par les réformistes lorsqu'ils suscitaient l'intérêt d'intellectuelles et de féministes séculières ou religieuses (Badran dans 13). Des conférences et des réseaux s'étaient au fil du temps mis en place et avaient sédimenté un mouvement transnational (Badran dans 13).

Surtout, c'était un moment de transition qui appelait à ne plus se limiter à ce courant intellectuel pour élargir le champ de ce que le féminisme islamique recouvrait. Il s'agissait de se demander si ce discours intellectuel et militant s'était transformé ou avait parallèlement généré au fil des ans des pratiques et des mouvements sociaux ? Cela a impliqué de dépasser la première formulation du féminisme islamique en tant que discours ayant atteint une échelle mondiale, pour réfléchir à la manière dont il s'était incarné ou non dans des mouvements

¹¹ Telles que la libanaise Nazira Zayn al-Din et les égyptiennes Malak Hifni Nassef, Nabawiya Musa ou Bint al-Shati-Aisha Abd al-Rahman.

sociaux, et notamment dans les mobilisations islamiques qui ont massivement surgi sur la scène politique dans les années 1970-1980.

Après le premier numéro de *Critique Internationale*, ayant posé les termes de ce moment de transition, les divers usages et pratiques du féminisme islamique, envisager le rôle de groupes et de militantes liés à divers degrés à l'islam politique dans cette transition en cours du féminisme islamique fut une des intentions fortes et novatrices du numéro de la *REMMM*, *Féminismes islamiques* (11). Et ce, en s'appuyant sur des études socio-anthropologiques fines à même de rendre compte de la diversité des contextes et des histoires en Iran, en Palestine, en Indonésie, au Liban, en Tunisie, en Jordanie, au Maroc, au Kuwait et en France (« Les féminismes islamiques au tournant du XXème siècle », Vol. 3, 2010 - 26). Des articles qui ont porté soit directement sur des actrices de ces organisations au Liban, en Palestine, en Jordanie, au Koweït ou en Iran, soit plus indirectement sur l'effet de la présence de l'islam politique sur les mobilisations féminines ou sur l'action de l'État - au Maroc, en Tunisie ou en Indonésie. Une réflexion que je prolongeais dans un article : « *Les féminismes islamiques contemporains : influences sur le féminisme, la sphère religieuse et l'islam politique* », Vol. 3, 2011 - 25.

Ce rôle manifeste était devenu nécessaire à traiter d'une part car dans les années 1970-1980, l'islam politique a participé de l'individualisation du rapport au religieux et au savoir religieux en disqualifiant d'abord l'establishment des *ulema* pour faire valoir des lectures concurrentes. Des lectures faites par des penseurs aux formations intellectuelles plus hybrides, en sciences dures ou sociales tout autant voire plus qu'en sciences religieuses, ayant acquis leurs compétences religieuses en autodidactes. Une démocratisation de la connaissance religieuse dont des femmes ont pu par la suite à leur tour se saisir. D'autre part, en raison des dynamiques même des revendications féminines. Les revendications féminines ont été les passagères de mouvements ascendants qu'elles ont soutenus et qui, dans l'ensemble, ont déçu leurs attentes, comme par exemple en Iran où la formulation du féminisme islamique s'est d'abord faite dans le sillage du courant réformateur tel que l'ont montré les articles sur l'Iran de *Critique internationale* et de la *REMMM* (Kian dans 13, Sadeghi dans 11). Elles ont été arrimées à des demandes sociales plus larges de démocratisation et de participation sociale et politique de la part de groupes qui, dans le contexte des États postcoloniaux, et surtout depuis les années 1980, n'étaient plus des élites. Ces organisations de l'islam politique étant en outre largement constituées par des militantes appartenant à des classes moyennes, créées par l'accès aux études supérieures, en pleine demande d'ascension sociale et de participation politique. Le cas du Koweït analysé par Haya al-Mughni (dans 11) a montré de la même manière que la

position sociale et politique occupée par certains groupes, ici la minorité chiite, avait favorisé l'exégèse féminine et la revendication de rôles publics féminins.

Les mouvements de l'islam politique ont au fil du temps opportunément promu les femmes dans l'espace social et politique pour appuyer leur demande d'ouverture politique. Ils ont construit des argumentaires qui leur étaient spécifiquement destinés quand elles ont représenté une majorité de leur électorat ou de l'audience de leurs activités sociales. Les choix politiques des mouvements, de participation accrue dans le cadre démocratique, ont fréquemment infléchi l'équilibre entre les courants au bénéfice de l'exégèse religieuse des contextualistes (ceux partisans de lectures axées sur les conditions actuelles - *ma'amalat* - et sur l'esprit des textes) au détriment des légalistes (en faveur d'interprétations à la lettre) qui ont gagné du terrain dans beaucoup de ceux liés aux Frères musulmans. Dans les cas palestinien et jordanien, l'établissement de quotas féminins aux élections législatives et municipales ont par exemple participé de cette promotion des femmes dans la sphère politique. Ceci a, en retour, appuyé l'herméneutique féminine et accru la place des femmes en leur sein.

Tout comme les premiers féminismes séculiers ont longtemps été dépendants des logiques internes des partis de gauche, les engagements féminins dans ces organisations sont jusqu'à présent restés contraints et gouvernés par leurs logiques et par la priorité donnée aux enjeux politiques. Mais leurs actrices ont peu à peu formulé, diversement selon les lieux bien sûr, des revendications indépendantes de ces organisations. Cela a été et est le cas en Turquie (Göle 1993), en Égypte, au Maroc (Eddouada 2003), en Palestine (Jad dans **11**), en Jordanie (Vol. 3, 2010 - **27**), au Bahrein (Seikaly 1997), au Koweït (Al-Mughni dans **11**) et, de façon moins visible, en Arabie (Al-Fassi 2009, Le Renard dans **13**).

Leurs argumentaires se sont de plus en plus appuyés sur les discours féministes précédents et à disposition en termes de droits féminins et humains, invoquant leurs apports ou ceux des conférences internationales par exemple. Ces changements ont participé d'une hybridation des mouvements et des références religieuses elles-mêmes. Le terme « féminisme », d'abord décrié, a peu à peu été revendiqué et s'est diffusé auprès de ces militantes. Le label général de féminisme islamique est devenu plus opportun, voire porteur, dans un contexte où le thème des droits des femmes en islam, et la capacité de l'islam à les garantir en vertu de son idéal de justice, sont partagés.

Ces travaux ont tous dépassé la problématique de la modernité islamique telle qu'elle avait tout d'abord été posée par les travaux pionniers sur le rôle du référent religieux dans l'affirmation de trajectoires féminines (Göle 1993, Adalckhah 1991, Al-Bizri 1995, Deeb 2006) en montrant la manière dont cette ressource se déploie dans une pluralité de sphères et à partir

d'un large éventail de références qui font de leur contemporaine hybridité le fondement même de ces expériences.

S'intéresser aux organisations féminines à référent islamique amenait à distinguer d'un côté les pratiques qui étaient ouvertement tournées vers le changement social et politique à l'échelle collective : celles des différentes sections des partis islamiques et des organisations sociales qui leur sont proches. Elles étaient souvent, mais pas seulement, affiliées à la mouvance des Frères musulmans. Et de l'autre, celles plurielles et moins visibles qui sont plus tournées vers la transformation de l'individu, vers ce que Michel Foucault a nommé des *techniques de soi* (groupes formés par des prédicatrices, centres de mémorisation du Coran, autres fondations religieuses féminines, etc.). Elles se devaient en effet d'être interrogées en termes personnels, d'ordre éthique, de formation d'un « soi pieux » (Mahmood 2005), et d'accès des femmes à de nouvelles fonctions religieuses. Le questionnement a été élargi à l'ensemble des pratiques ayant participé à acquérir des compétences, des ressources pour affirmer des itinéraires et à élargir le champ des possibles pour les femmes. Ces subjectivités féminines quotidiennes ou militantes se sont appuyées sur l'accès au savoir religieux. Ainsi, parallèlement au développement d'une exégèse féministe islamique, aux transformations de l'islam politique, le renouvellement et la diffusion de groupes pieux ont multiplié l'accès et la revendication des femmes à de nouvelles fonctions et rôles religieux. Des femmes sont un peu partout devenues des théologiennes, des prêcheuses (*da'iyat*), des spécialistes en religion donnant des cours (*durus*) chez elles, dans les mosquées ou dans les centres de mémorisation du Coran, ou professant dans des cercles (*halaqat*). Elles ont souhaité devenir *muftiat*, ont été promues par l'État marocain *murshidat* (prédicatrices), ou *alemat* (doctes en religion).

Des pratiques qui étaient ainsi liées soit à la production de textes (interprétations, débats théologiques, théologie féminine ou concernée par le genre), soit à de nouvelles fonctions religieuses (prédicatrices, spécialistes en religion, etc.), soit à des mouvements (organisations, associations féminines liées à l'islam politique) voire à des groupes (cercles religieux, cours, groupes de mémorisation du Coran, etc.), ou encore à des pratiques religieuses quotidiennes. Je prenais donc le parti d'une acception, ou plutôt d'une question ouverte du féminisme, qui impliquait de réfléchir en termes non seulement d'émancipation ou d'égalité des droits entre hommes et femmes, mais aussi de réalisation de soi, d'indépendance, de pouvoir, d'élargissement du champ des possibles, d'émergence d'individualités et de subjectivités.

Éminemment politique, il était évident que le terme féminisme islamique comportait une ambiguïté, générait des confusions sur ce qu'il pouvait désigner et qui s'en revendiquait. Ces travaux apparaissaient à un moment qui voyait l'essor timide des *subaltern* et des

postcolonial studies en France (« Féminismes islamiques et postcolonialité au début du XXIème siècle », Vol. 3, 2012 - 24). Les féminismes islamiques s'inscrivaient en un sens dans une perspective proche de celle du *Black feminism* et des féminismes alors dit subalternes, et aujourd'hui décoloniaux ou postcoloniaux, tout en soulevant des questions extrêmement différentes et en un sens, beaucoup plus conflictuelles encore. Méconnu et déjà surchargé de représentations contradictoires et accompagné d'un débat virulent, il semblait pourtant nécessaire au tournant du XXIème siècle de renouveler l'étude du féminisme islamique pour l'envisager, non seulement comme un courant intellectuel d'exégèse mais comme une pratique, ou plutôt comme *des* pratiques ancrées sociologiquement, politiquement mais aussi localement, globalement et subjectivement ; et ainsi d'amorcer une sociologie *des* féminismes islamiques, de leurs actrices, et des nouvelles fonctions et subjectivités féminines ainsi créées. Ces individualités, réseaux et groupes ne constituaient pas un mouvement du féminisme islamique mais reflétaient une diversité de positionnements et une série d'organisations, parfois globalisées, ou ancrées dans des pays musulmans, arabes mais aussi européens et américains, qui, pour certaines, dialoguaient à l'échelle globale par les réseaux numériques.

À mesure que des travaux sur le sujet se multipliaient dans la recherche anglo-saxonne et commençaient à apparaître en France, il paraissait important d'aller plus loin dans l'analyse en mettant au jour des courants du féminisme islamiques afin de sortir d'une acception restée floue, prêtant à confusion, jusque-là avancée par les chercheuses. Une acception qui en demeurant trop univoque polarisait les critiques et surtout ne permettait pas de rendre compte d'un phénomène aux pratiques et pensées relativement hétéroclites, et faisait écran. Une confusion qu'un ouvrage, réunissant des textes de chercheuses et d'actrices du féminisme islamique publié ultérieurement, reproduisait sans la questionner (Ali 2012).

Penser les tendances du féminisme islamique était complexe quand elles s'inscrivent toutes dans une généalogie avec le réformisme, tel qu'il fut initié par un penseur comme Mohamed Abduh à la fin du 19ème siècle. Cette filiation est toutefois peu signifiante dans la mesure où la réforme, qui entendait remettre en cause les écoles juridiques pour moderniser l'islam à partir d'un retour aux textes fondateurs et de l'ouverture aux apports de l'ensemble des champs de la pensée et des sciences, a donné lieu à des courants et des pratiques politiques allant des plus conservatrices (le wahabisme) à l'islam politique des Frères musulmans - qui ont le plus vivement revendiqués cette filiation - ou encore aux intellectuels musulmans critiques contemporains, libéraux ou progressistes.

J'ai ainsi établi des distinctions même si ces courants demeurent poreux : les passages des penseuses ou militantes d'une tendance à une autre sont en effet fréquents et nombre d'entre

elles empruntent à plus d'un courant. Plusieurs critères permettent de dessiner les contours de ces tendances : la manière dont les actrices vivent la foi, la religion et se situent dans le champ religieux ; leur positionnement intellectuel au sein de la pensée théologique et vis-à-vis de l'autorité féminine ; la façon dont, en conséquence, elles envisagent l'islam et le féminisme ; et enfin, comment ces courants abordent les normes de genre. Ces positionnements dépendent simultanément de la hiérarchisation de leurs appartenances, et donc de la sociologie de leurs actrices. J'ai ainsi distingué trois courants : celui incarné par les *théologiennes critiques*, par les *militantes féministes croyantes*, et enfin par les *figures de l'islam politique engagées sur les droits féminins* (« Féminismes islamiques à l'heure révolutionnaire : normes, genre et démocratie », Vol.3 2013 - 52).

J'ai également formulé des perspectives et des pistes de recherche sur citoyennetés et féminismes, séculiers et islamiques, dans le sillage des mouvements sociaux et transformations sociales et politiques des printemps arabes (« Gender and the Revolutions. Democracy and Citizenship in the context of the Arab Spring », 2012 – 71 ; « Féminismes islamiques à l'heure révolutionnaire : normes, genre et démocratie » Vol.3 2013 – 52 ; « Citoyennetés, genre et féminismes dans les mondes arabo-musulmans et les mondes juifs contemporains », 2013 - 53).

les enjeux du féminisme islamique sont bien distincts dans des pays démocratiques ou en transition où l'islam est la religion majoritaire et dans ceux où un islam minoritaire entend trouver sa place, en Europe, au Canada ou en Amérique du Nord. Là où islam est majoritaire et où des demandes citoyennes et/ou de démocratisation s'adressent aux gouvernants, les féministes islamiques ont entendu transformer la place du religieux et ses pratiques : d'une part, en contestant les choix politiques faits par ces États au sein du droit musulman qui ont rigidifié plus encore les normes juridiques religieuses en les transformant en lois inégalitaires. D'autre part, en revendiquant une démocratisation des espaces religieux institutionnels. C'est la position de l'association du réseau global *Musawah*, et en Malaisie de *Sisters in Islam* alors que ce pays a vu émerger durant la première décennie 2000 des courants défendant l'adoption de lois inspirées par des lectures littéralistes des sources religieuses qui ont limité le fait démocratique, singulièrement pour les femmes. De la même manière, en Indonésie, face à ce courant dit « pro-charia », des théologiennes, pour la plupart issues de familles d'*ulema* ou d'activistes des deux grandes organisations islamiques du pays, se sont engagées dans une perspective féministe de relecture des textes religieux. Ce mouvement du Renouveau a été soutenu par les universités islamiques d'État dans lesquelles ces théologiennes enseignent, et où modernistes et clercs plus traditionnels, hommes et femmes, s'unissent pour produire de nouvelles exégèses (Feillard et Van Doorn-Harder dans 11).

Ceci est allé de pair avec l'idée d'ouvrir systématiquement les débats, les conseils des *ulema* et les institutions religieuses reconnus aux apports de l'ensemble des champs de la connaissance scientifique (sciences sociales, sciences dures) mais aussi à la société civile dans une volonté de démocratisation et d'hybridation continue des normes religieuses et de la réflexion théologique ; et, en premier lieu, de diffuser en leur sein des travaux des *théologues critiques* et ceux sur le genre. C'est ce qu'ont défendu au Maroc Asma Lamrabet et les militantes du GIERFI¹² qui se sont associées en 2008 à une institution religieuse influente, la Ligue des Ulema du Maroc, qui regroupe des penseurs libéraux, en faveur de la relecture des textes sacrés dans une perspective d'égalité entre les genres. Dès lors, il s'est agi de réformer en profondeur l'éducation et l'enseignement religieux et de donner une place à ces nouvelles théologies.

De l'intérieur des mouvements de l'islam politique, les voix des *figures engagées sur les droits féminins* se sont fait entendre. La place gagnée par le féminisme islamique a fait pression sur les organisations de l'islam politique, et ce même au niveau des concepts utilisés. Si certaines militantes ont récemment travaillé à partir du concept du genre, il a suscité de vives critiques au sein de l'islam politique car il a été longtemps perçu comme remettant en cause les rôles familiaux masculins et féminins et les identités sexuelles, c'est-à-dire la norme hétérosexuelle.

Dans les démocraties européennes ou américaines, les enjeux se sont cristallisés sur les minorités et la lutte contre les discriminations, qu'elles soient « raciales » aux États-Unis, issues de l'immigration en Europe ou bien sexuelles. La question de la sexualité, et singulièrement des sexualités et identités sexuelles minoritaires (homosexualité, transidentité) a fait émerger le concept intellectuel et militant d'inclusivité. Une partie des féministes islamiques ont alors soutenu les mouvements des homosexuels musulmans et du courant inclusif et progressiste qui se sont développés tout d'abord aux États-Unis, au Canada et en Afrique du Sud depuis la fin des années 1990 autour d'organisations comme *Al-Fatiha*, le réseau des mosquées du *Tawhid*, *Muslim for Progressive Values* ou *The Inner Circle*, et de travaux universitaires tels ceux de Scott Siraj Kugle. Si la démarche intellectuelle pionnière des féministes islamiques a inspiré ce mouvement, une partie seulement d'entre elles, dont une frange de la *Junta islamica*, se sont jusqu'alors joint à ces revendications qui ont depuis essaimé en Europe, et en France, avec la fondation en 2010 du mouvement *Homosexuel-l-e-s Musulman-e-s de France* (HM2F) et fin 2012 des *Musulmans progressistes de France* (avec Ludovic Lotfi Zahed « Théologues

¹² Le Groupe International d'Étude et de Réflexion sur la Femme en Islam qu'elle préside.

féministes de l'islam », 2013 - 82). Les travaux de Ludovic Lotfi Zahed et ceux de Florence Bergeaud-Blackler notamment ont développé ces questions.

Dans le contexte européen, ces deux formes de minorités, racisées et sexuelles, ont été peu pensées ensemble. En France, le féminisme islamique a ici pris son essor à la fin des années 1990 dans des associations de la mouvance Présence musulmane autour de la figure de Tareq Ramadan, partisan de ce qu'il a nommé une « réforme radicale ». Toutefois, le double enjeu constitué par la lutte contre l'islamophobie et la défense de la place de l'islam dans la société couplées aux préoccupations féministes a jusque-là constitué un écueil pour ces groupes qui a restreint leur champ d'action (Fournier 2008). Un certain nombre de ses militantes se sont retrouvées dans un Collectif Féministes pour l'égalité (CFPE) fondé en 2004. Ce militantisme commun s'est élaboré autour de la primauté de la liberté individuelle et du choix des femmes de porter ou non le voile, de la reconnaissance de la diversité des modèles d'émancipation et de l'articulation par une de ses fondatrices, Christine Delphy, d'une pensée alliant antiracisme et féminisme. De profondes divergences se sont cependant manifestées au sein des tenants du féminisme islamique en France et en Europe ainsi que des difficultés à se positionner sur des causes féministes telle que le droit à l'avortement, les droits au mariage et à la filiation pour les homosexuels ou la revendication des transidentités. Ces écueils sont devenus plus visibles avec l'apparition des mobilisations homosexuelles islamiques qui ont en revanche tôt participé de l'émergence d'une réflexion renouvelée sur la citoyenneté, l'islam et le genre, autour de l'idée d'un islam inclusif, en s'inspirant notamment des travaux les plus novateurs des féministes et penseurs islamiques critiques à l'échelle globale. L'autodéfinition féministe islamique s'est cependant affirmée en France depuis la fin des années 2000 autour de l'idée d'un féminisme décolonial, dans le prolongement du *Black feminism*. On assiste en outre à une redirection d'une part des répertoires d'action des figures du mouvement au sein du débat global sur les droits des femmes en islam et l'accès des femmes à l'autorité et aux fonctions religieuses. Une nouvelle génération féministe a récemment créé des groupes et investi ces champs, autour de *Musulmanes en mouvement* et *Femmes dans les mosquées* en 2013 puis *Lallab* en 2016 (Vol.3 2013 - 52 ; « Féministes islamiques », 2017 - 73).

QUE FAIRE DU PRISME DE LA DOMINATION ?

Cela paraît étrange à écrire à présent mais il y a plus d'une décennie, les féminismes étaient (re)devenus illégitimes, et tout particulièrement les féminismes minoritaires et les féminismes religieux comme les féminismes islamiques, ayant fait l'objet de mon travail. Outre

une dépréciation du féminisme dans son ensemble, des tensions se cristallisaient à l'intérieur des féminismes, opposant féminismes d'État et féminismes libéraux à des féminismes radicaux, décoloniaux ou postcoloniaux. Un numéro de la Revue *Tiers Monde* coordonné par Blandine Destremau et Christine Verschuur a abordé ces féminismes postcoloniaux/décoloniaux et leur articulation et oppositions vis-à-vis du féminisme libéral et des féminismes d'État notamment (2012). Un numéro auquel j'ai contribué par un article sur les féminismes islamiques : « Féminismes islamiques et postcolonialité au début du XXIème siècle » 2012 - 24.

La question des dominations est revenue très fortement dans les sciences sociales sous l'impulsion des études de genre qui ont été pionnières dans leur renouvellement, et ce, à la faveur des théories de l'intersectionnalité, un terme forgé par Kimberlé W. Crenshaw à la fin des années 1980, dont la réception française a été plus tardive. Elle a été accompagnée par l'apparition d'une multitude de mouvements et de revendications. Il s'agissait d'aller au-delà du prisme précédent genre, classe, race en multipliant les processus sociaux producteurs de hiérarchies et de discriminations pris en compte (genre, classe, race, sexualité, âge, profession, etc.) et de travailler sur des discriminations spécifiques. Danièle Kergoat a affiné un prisme intersectionnel demeurant trop mécaniste en proposant de penser la « consubstantialité » et la « coextensivité » des rapports de pouvoir (2011), d'autres ont avancé leur multidimensionnalité ou leur totalité. Ces travaux et la majeure partie de ceux auxquels ils ont donné lieu ont été très féconds, notamment au regard de l'accent porté sur les processus de racialisation. Les études sur la blancheur (Critical Whiteness Studies), d'abord développées aux Etats-Unis, ont prolongé cette perspective en mettant au jour l'implicite universel de la blancheur entendue comme un processus, tout comme les études de genre avait remis en cause l'universel masculin.

L'histoire des femmes développée dans les années 1980 avait déjà travaillé à partir de présupposés conceptuels similaires mais l'approche historienne est plus profondément marquée par la saillance de l'événement, les moments de ruptures, l'inattendu et le grain des histoires individuelles. Plus inquiète que les constructions conceptuelles des discriminations, même spécifiques, l'histoire des femmes et l'anthropologie du genre se sont moins centrées sur la perspective de la domination et, en retour, sur les résistances. Les travaux anthropologiques de Saba Mahmood (2005), de même que plus tard ceux de Lila Abu-Lughod (2013) se sont d'ailleurs opposés à une approche féministe par la domination. La première s'est en effet attaquée au féminisme, en fait à un certain féminisme libéral et colonial tout en ne le précisant pas. La seconde a remis en cause toute formulation en termes de droits pour se placer dans une perspective anthropologique au sein de laquelle elle serait toujours absente. Une réflexion qui s'inscrivait dans le sillage de ce qui a été reçu, en retour, comme une critique de la résistance

dans un article très lu et commenté, dont la réception relève à mon sens pour partie d'un malentendu (« The Romance of Resistance : Tracing Transformations of Power through Bedouin Women », 1990).

Mon approche du genre et de féminismes, illégitimes et à contre temps, tout en acquiesçant à l'intersectionnalité, n'a pas d'abord été un travail sur la domination et les discriminations, mais sur le devenir, le changement, les relations et les vécus. Le pouvoir y a été central mais en termes de subjectivités. Ce qui n'exclut pas en retour les résistances, mais avant tout dans le sens des résistances du quotidien, de tout ce qui résiste, à la suite de l'anthropologue James Scott et d'autres. Des résistances qui peuvent être des mobilisations mais sont aussi des expériences, des sentiments, des émotions, des expressions. Avec Isabelle Grangaud, nous avons abordé ces thèmes dans un enseignement d'histoire et de sciences sociales de Master 2 à l'Université Aix-Marseille en 2010-2011 (*Doit-on penser domination/résistances ?*).

Cette approche est celle d'un croisement de disciplines et de leurs pratiques, l'anthropologie et la méthode ethnographique, la micro-histoire, et au sein de la sociologie, certains apports de la sociologie pragmatique, visant notamment à rétablir des formes de symétrie pour mieux rendre compte des asymétries en train de se faire. Et ce, afin de regarder d'abord, pour reprendre les mots de l'historien Ivan Jablonka, « ce que les hommes font et non sur ce qui leur arrive » (2014), les luttes et les débats en train d'avoir lieu, en laissant émerger des trajectoires, des actes, des pensées, des batailles, un rapport de force se faisant et se défaisant et du possible en actes, des renversements, et surtout en évitant de surpolariser un champ, déjà fortement marqué par les inégalités de pouvoir. Se centrer sur le primat du changement, des interactions multiples et des capacités d'agir : « l'histoire sans fin » pour « demeurer en mouvement » dont parlait Patrick Boucheron lors de sa conférence inaugurale au collège de France (2016).

À postériori, je me rends compte qu'échapper, que s'échapper de la domination, surtout quand elle est omniprésente dans les sujets abordés et le champ travaillé, est un enjeu épistémologique et existentiel pour celles et ceux qui font et sont les sujets de l'histoire, tout particulièrement donc pour les illégitimes. Point de vue des vécus, de leur liberté et irréductibilité, point de vue balloté dans et par l'histoire. Une contextualisation historique et historienne par ailleurs très revendiquée par les *postcolonial studies*. C'est aussi le point de vue d'une épistémologie que je qualifierai de cinématographique, celle du cinéma documentaire, d'un certain cinéma documentaire, et plus encore de film-dispositif : celle de l'incertitude, du surgissement, de l'inattendu.

De même que les féminismes radicaux, décoloniaux ou post-coloniaux ont critiqué les dominations à l'œuvre au sein du féminisme colonial et du féminisme libéral, Ariel Salleh a décrit un éco-féminisme ayant mis au jour les hypothèses masculinistes non questionnées derrière une grande partie du féminisme libéral (2016). Or, il me semble que si les études intersectionnelles ont fortement reposé l'enjeu du point de vue, proches en cela de l'anthropologie, les pratiques universitaires et de recherches des études de genre et féministes ont été moins interrogées. Or, elles soulèvent des questions spécifiques en raison de leurs sujets et de la position épistémologique, méthodologique et théorique qu'elles revendiquent explicitement et implicitement. Pourtant, les postures y sont à certains égards tout aussi masculinistes qu'au sein des autres domaines des sciences humaines, sans différence de fond. Les débats sur le point de vue ont souvent été circonscrits à établir de manière ontologique qui parle et sur quoi. Les identités multiples et les histoires migratoires ou globalisées ont eu du mal à se fondre dans ce point de vue résumé à des catégories souvent exposées au départ. Et ce, au mépris des différences d'interactions que suppose une enquête, sans s'appuyer sur les apports de l'anthropologie en la matière, et en ignorant presque toujours les approches intersectionnelles récentes qui travaillent des processus de racialisation, de performance et de performativité du genre, etc., plus que des catégories figées dans leur énonciation première, instaurant des représentant·es auto-désignés, des porte-paroles, et une forme « d'essentialisme critique » dénoncé par Elsa Dorlin notamment (2009).

Au-delà, la nécessaire réflexion sur le point de vue, qui me semble toujours ouverte et ardue à penser, n'a pas encore évacué celle du surplomb. Le « je » s'est certes avec le temps substitué au « nous » dans les textes, un « nous » que je ne regrette pas du tout mais dans lequel j'entendais aussi la modestie du penser ensemble, avec les autres, avec celles et ceux qui nous ont précédé. Il n'est pas si souvent un « je » en situation, en interaction. Le point de vue est aussi la manière dont nous pratiquons notre métier dans son champ propre. En outre, il a peu discuté l'auctorialité unique. *A contrario*, il est pris dans une forme d'inscription dans le champ particulièrement vocale, forte, qui tranche dans le réel pour faire thèse à tout prix ou coller à une théorisation sociologique préétablie. Cette tendance est particulièrement sensible dans les travaux réalisés dans le contexte nord-américain, repris et commentés, et largement imités ici. Il y a là il me semble un *pattern*, une sorte d'impérialisme de la thèse, qui tient à l'économie néo-libérale de la concurrence accrue dans ce contexte institutionnel, et pas seulement des exemples isolés. À titre d'exemple, le livre de Saba Mahmood (*Politics of Piety. The Islamic Revival and the Feminist Subject*, 2005), si important par ailleurs, commence par une critique large et véhémement du féminisme, en fait d'un féminisme libéral, pour situer son travail sur le

mouvement des mosquées en Égypte qui relève évidemment d'un tout autre registre de pratiques et d'éthique religieuses que celui du féminisme dans l'orbite duquel personne, à part elle, n'a voulu le placer, ignorant de la sorte le champ dans lequel se situe son étude anthropologique.

Forcer sa thèse au mépris des personnes et du réel et de l'intelligibilité même, ou bien s'affronter à un autre champ que le sien, ignorer le champ pour s'y placer, toutes stratégies de carrière individualistes, masculinistes, gommant le commun, desquelles les études de genre et les études féministes sont loin d'être exemptes. Dans une thèse récente de géographie, au jury de laquelle j'ai été convoquée, Clémence Lehec a tenté une approche originale et féministe pour son étude des graffitis du camp de Dheisheh en Cisjordanie. Elle comprend une explicitation méthodologique du point de vue extrêmement rigoureuse et un partage d'auctorialité dans un film co-réalisé avec une jeune cinéaste de ce même camp. Avec ce travail, elle a revendiqué une approche féministe postcoloniale ayant peu à voir avec les identités de genre ou le sujet mais consistant « dans le fait de savoir si les modalités hégémoniques masculinistes de production du savoir ont été reproduites ou non » (2019). La question de l'auctorialité collective, posée par des anthropologues et d'autres, a peu été travaillée par ces travaux. Sans aller jusqu'à des problématiques difficiles à faire valoir institutionnellement, la manière dont les débats récents sur l'intersectionnalité, voire sur le décolonial ont été portés témoigne souvent de postures masculinistes voire polémiques plutôt que scientifiques. Il me semble qu'une approche féministe radicale implique à présent de repenser nos communs et nos mises en scènes et performances institutionnelles et textuelles, nos pratiques individualistes inscrites dans une économie libérale de la recherche, et de penser à nouveau frais l'enjeu essentiel et irrésolu du point de vue. Ce à quoi j'aimerais à l'avenir tenter de contribuer.

Cadre et images
Régimes de visibilité et invisibilités

L'usage de la photographie était déjà dans le premier livre que j'ai dirigé (*Images aux frontières. Représentations et constructions sociales et politiques. Palestine, Jordanie 1948-2000*, 2005-6), je le vois plus clairement à présent, une recherche, incertaine, de ce point de vue. Ce livre, issu d'un programme mis en place au CERMOC à Amman, interrogeait les images et les représentations visuelles (cartes, photographies, films) de même que discursives comme objets et déjà résultats d'une lutte sourde, et ainsi expressions et réalités sociales : les images dans leur dimension performative, en tant qu'actes, que faits. Et ce, dans des lieux-frontières où se rencontraient des positions d'énonciation et d'actions divergentes et d'une certaine manière en lutte : des lieux d'interactions complexes et continues, créatrices de réalités singulières. Des lieux où se redéfinissait le politique en dehors de la compétition pour le pouvoir ou de la représentation institutionnelle : l'humanitaire et les représentations et images produites sur les réfugié·es palestiniens (« La part des absents. Les images en creux des réfugiés palestiniens », 2005, Vol.3 - 62 ; Colleyn dans 6, Al-Husseini dans 6, Moors dans 6) ; des représentations géographiques, symboliques et religieuses du paysage et des lieux (Bulle dans 6, Katz dans 6, Jungen dans 6), l'idéologie du développement (Van Aken dans 6), la rencontre touristique (Chatelard dans 6), la muséographie (Maffi dans 6) ou encore les enjeux politiques de la famille et de la fonction maternelle (De Bel-Air dans 6, Pouzol dans 6). Une question centrale a guidé ce travail, celle des conditions de la production des images et des représentations discursives. Il s'agissait d'étudier les tensions, les négociations, les résistances qui ont jalonné ce processus, en analysant comment, d'une part, des représentations s'étaient formées et transformées historiquement, et, d'autre part, comment un même sujet faisait l'objet de représentations divergentes de la part de différents acteurs sociaux et d'une bataille qui sous-tendait « les articulations entre les mots et les choses » qui fixent publiquement « les rapports légitimes et illégitimes entre l'ordre des corps et celui des discours » (Rancière 1993).

J'ai en effet souhaité pousser dans ses retranchements la problématique du livre par un travail inhabituel, plus personnel et réflexif sur les images que je demandais aux auteur·es : par leur choix d'une photo non illustrative mais à même de représenter librement leur texte, un détail, un contrepoint, etc., il était attendu que se dévoilent un regard perspectif, immédiatement situé, sensible, plus fragile, incertain, ou teinté de sentiments, une « contingence », une « singularité », une « aventure » selon les mots de Roland Barthes pour décrire ce qu'est la photo (1980). La démarche et la forme du livre, où l'iconographie a la part belle, tenaient alors de l'expérience. Ce travail s'inscrivait également dans une préoccupation citoyenne, de débat

dans l'espace public et d'une forme de restitution. J'avais en effet obtenu l'accès à des archives audiovisuelles inédites (photographies et films de l'UNRWA), conservées à Amman, et bénéficié de la déclassification récente de celles du CICR et de la Ligue des Sociétés nationales de la Croix-Rouge à Genève. Seuls documents visuels sur les premiers temps de l'exil palestinien (avec ceux des Quakers), je souhaitais qu'ils puissent être vus par les personnes et les familles qui l'avaient vécu, et pour lesquelles ces images étaient, malgré leurs effacements, une part d'histoire. J'en fis un montage de création, expérimental, qui contient une part d'images tournées en situation, d'installations et un fil sonore (*Images Réfugiées*, 90', 2000 - 97), et organisai avec les Centres culturels français d'Amman et de Beyrouth des projections grand public suivies de tables rondes de chercheur·es et de cinéastes sur ces matériaux, en plein air dans un Centre d'art à Amman (*Darat al-Funun*) et dans un théâtre à Beyrouth.

Je travaillais par ailleurs ces archives audiovisuelles, d'abord celles de l'humanitaire, de l'UNRWA, de la Croix-Rouge puis des Quakers, comme des entre-lieux, hybrides par excellence, résultats à diverses périodes d'une lutte politique, historique, culturelle et visuelle à l'échelle internationale ayant produit des régimes distincts de visibilité de l'histoire des réfugié·es. Et ce, à mesure que les personnes concernées avaient au fil des années investi l'UNRWA et ces images humanitaires de leurs regards, perçant les cadres existants et les effacements visuels. Comme un terrain donc, dans une perspective proche de celle d'Isabelle Grangaud qui, travaillant sur la période coloniale algérienne à partir du fonds ottoman, a abordé les sources historiographiques comme des éléments intrinsèques de la bataille à l'œuvre : le « lieu même de la formation active et complexe des termes et des processus du rapport de force », et non pas comme les porte-paroles d'un point de vue, celui du colonial ou au contraire des colonisé·es (2009, 2017). Terre trois fois sainte, terre d'un conflit symbolique et surtout d'un conflit territorial et politique, la Palestine historique a de longue date été un enjeu qui a dépassé ses frontières. Depuis longtemps, l'histoire s'est faite selon les images que les uns et les autres ont été à même de produire et de faire partager au plus grand nombre pour s'assurer des appuis, des relais internationaux. J'envisageai l'histoire des images autorisées sur les réfugié·es comme une part de leur histoire et sa métaphore : elle a reflété le déroulement historique tout en le façonnant.

Reprenant l'idée développée par Michel Foucault autour des régimes de véridicité - comment un discours peut fonctionner, être tenu pour vrai -, je m'attachai aux régimes de visibilité et à leur transformation historique, qui sont fortement liés à ce qui fait mémoire, et surtout à ce qui fait histoire. L'histoire des réfugié·es palestiniens, et au-delà des Palestinien·nes, a, d'une certaine manière, été celle de l'accès à des formes de visibilité

historique à partir du vide créé par l'exode de 1948 (la Nakba, la catastrophe), et la création d'un seul des deux États prévus par le Plan de partage de l'ONU de 1947. Après 1948, la disparition des Palestiniens, cette sortie hors du champ de l'histoire avec l'exode de quasiment toute la population s'est construite sur un effacement visuel tissé, tel que l'a montré Elias Sanbar (2004) par une sortie du champ visuel. Il existait en effet avant 1948 un certain nombre de photographes palestiniens d'envergure (Khalil Raad, Karimeh Abbud, Ibrahim Rassas, Ali Za'arur, etc.) et l'embryon d'un cinéma, donc une histoire visuelle locale. Cette oblitération n'a pas seulement été une absence. D'autres images ont envahi le champ visuel : celles de l'humanitaire, puis des images israéliennes. Elles ont accompagné le déni d'appartenance des Palestiniens à la terre de la Palestine tels que l'exprimaient les premiers slogans sionistes.

Dans les deux premiers articles, j'ai travaillé au plus près des fonds d'archives de l'humanitaire - UNRWA, Croix-Rouge, Quakers : « La part des absents. Les images en creux des réfugiés palestiniens », Vol. 3, 2005 - 62 ; « UNRWA Photographs 1950-1978 : A View on History or Shaped by History ? », Vol. 3, 2009 - 59. D'une part, en étudiant l'élaboration de ces images et des archives audiovisuelles, les actrices et les acteurs de leur création, production, réalisation, et le paysage tout autant institutionnel que politique dans lesquelles elles se sont inscrites, le public auquel elles se sont adressées, et leur réception par les personnes réfugiées de même que celle des dispositifs et symboles de l'humanitaire qu'elles ont documentés. D'autre part, je me suis attachée à retracer comment l'humanitaire et son image, la production audiovisuelle de l'UNRWA, ses photos et ses films ont été appropriés et subvertis par celles et ceux ayant vécu l'exil, échangeant le don contre le droit, réinsufflant du politique dans le secours, le faisant servir des trajectoires individuelles et collectives. Ce sont en effet les réfugié·es qui sont au fil du temps devenus les photographes et cinéastes de l'UNRWA.

Ces regards humanitaires - du CICR, de la Ligue des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, des Quakers et de l'UNRWA - étaient autant de rapports à l'histoire et à la question politique posée par les réfugié·es. Ils ont en outre eu des devenir historiques distincts : ces images et fonds d'archives, temporaires, bricolés ont été parfois réinventés à mesure que ces images devenaient à leur insu une part de la mémoire historique de l'exil palestinien. Le hors-champ a peu à peu forcé le cadre, gagné du terrain sur le champ.

Dans « UNRWA Photographs 1950-1978 : A View on History or Shaped by History ? » (Vol. 3, 2009 - 59) j'ai, dans un premier temps, distingué les contraintes du cadre photographique de celles des films institutionnels dans leur rapport au hors-champ, à ce que les images invisibilisaient ; dans leur relation au passé, à la preuve, au témoignage sur des événements, à cette présence-absence, au possible mémoriel et historique, collectif et plus

intime des vécus de l'exil. Dans un second temps, j'ai retracé la patrimonialisation des images de l'UNRWA, leur lente contextualisation historique, leur construction en fonds d'archives qui les ont constituées comme des documents à part entière.

À partir du montage expérimental réalisé, j'ai développé un projet de film *Palestiniens. Images réfugiées*, pour lequel j'obtins tout d'abord des financements d'une boîte de production (La Huit Production) qui me permirent de faire des repérages, et ainsi d'ouvrir la réflexion aux archives des Quakers à Philadelphie, et surtout d'aller rencontrer ceux qui avaient faits et produits ces images : photographes, réalisateurs, opérateurs d'images, des Palestiniens réfugiés, des Syriens, Jordaniens, Libanais, Irakiens engagés dans la cause palestinienne de diverses façons, des européens et des Américains, des hommes essentiellement. J'élargissais peu après la focale aux acteurs et actrices du cinéma révolutionnaire palestinien, pour partie formés au sein de cet audiovisuel humanitaire, puis aux documentaristes palestiniens ayant filmé l'exil, et enfin, à des images israéliennes, cherchant dans les interstices les images des absentes. Elles étaient éparpillées en Jordanie, au Liban, en Syrie, en Cisjordanie, à Gaza, en Suisse, à Vienne où l'UNRWA s'est un temps replié, en Italie, aux États-Unis et en Israël. Ce film s'est par la suite inscrit dans un programme ANR coordonné par Maryline Crivello (IMASUD). Certains bouts furent tournés, il connut de multiples versions, avatars et producteurs, fut relancé par l'intérêt qu'il semblait susciter. Il reçut notamment le prix du projet du documentaire historique aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois en 2010. Toutefois, étant sans doute trop ambitieux pour un premier film (90 minutes avec de multiples images d'archives), il demeura inachevé.

Outre l'expérience et la non appartenance au monde du cinéma, évacuées par un accompagnement conséquent et des propositions de co-réalisation, et son coût, son inachèvement me semble aussi témoigner des régimes de visibilité à l'œuvre sur ce qui tient de l'illégitime dans sa relation au point de vue. Je n'entrerai pas ici dans tous les détails mais une proposition de soirée thématique sur Arte, dans laquelle un contrepoint aurait pu être apporté me fit comprendre que ma qualité d'historienne et d'anthropologue, ni palestinienne ni israélienne, au nom hybride, gênait. Un film sur l'histoire des images sur un sujet illégitime, porté par une personne dont le métier travaillait à établir des formes de véridicité historique compliquait la présentation nécessaire, semblait-il, du 'point de vue de l'autre'. Je n'étais pas immédiatement située, situable dans un camp et le film n'avait pas un point de vue suffisamment subjectif, mais comme d'autres films historiques réalisés sur les images.

Néanmoins, pour ce sujet en particulier, ce point de vue était illégitime et la subjectivité se devait ici d'être visible et totale : un 'je' appartenant à un camp qui aurait pu être contrebalancé par une autre subjectivité 'opposée'. C'est une des règles de l'apparition publique

et médiatique, de manière plus aigüe sur les sujets illégitimes comme je le constatais par ailleurs lors d'invitation dans les médias et de conférences grand public, qui peut s'étendre au registre cinématographique ou même éditorial dès lors que l'on s'extrait des seules éditions universitaires. La prétention intrinsèque à une forme de véridicité de l'histoire ou des sciences sociales encombre le lien entre visibilité et invisibilité. Si la réflexivité est au cinéma une dimension essentielle, il m'a semblé que pour les sujets illégitimes ce 'je' revêtait un autre sens. Il devait pouvoir être reçu comme le 'je' d'un camp, objet possible d'un contre-feu. Un 'je' avec sa force mais aussi son exceptionnalisme, qui n'est pas celui de « l'exceptionnel normal » de la micro-histoire mais plutôt la condition de sa visible-invisibilité.

In fine, l'idée même de l'existence de camps qui polarise immédiatement et fait sans cesse marcher sur un fil, une ligne de crête, dès que l'on se trouve en dehors du monde de la recherche, dans la Cité, confronté à la fonction citoyenne et publique de nos travaux, me semble tenir de sujets illégitimes. Pour ceux-ci, même les consensus historiographiques, établis de longue date, peuvent être mis en débat, contestés. Tout un chacun se sent de surcroît habilité à émettre un avis, sûr de lui-même. Ils sont hors-champ mais présents, entretenant avec le champ une relation tendue, en guerre. Pour ces sujets illégitimes, au-delà de la question du visible, du dicible ou de l'audible, la manière même dont ils apparaissent dans l'espace public, souvent comme hors-champ irréalisé d'un champ existant, participe d'une suppression. Tel que l'écrivait Judith Butler distinguant des morts dignes d'être pleurées d'autres qui ne le sont pas, « la sphère publique est en partie constituée par ce qui peut apparaître et la régulation de l'apparition est l'un des moyens d'établir la distinction entre ce qui sera tenu pour réel et ce qui ne le sera pas » (2005). La disparition ne tient pas du « discours explicite » mais des « ellipses par lesquelles procède le discours public » (Butler 2005).

Ce projet inabouti m'accompagna pendant de longues années. Sans se réaliser, il fut néanmoins fertile quand il me permit d'aller au-delà de premiers travaux discutant les liens visuels, mémoriels, historiques et politiques entre l'humanitaire et les personnes réfugiées pour travailler plus largement à une histoire visuelle, plus anthropologique, des regards sur les réfugiés palestiniens et l'exil en me fournissant un immense matériau audiovisuel mais aussi des sources orales, les entretiens conduits avec celles et ceux qui avaient faits ces images, et ethnographiques quand nos rencontres se sont inscrit dans la perspective de leur participation au film ou lors de moments de tournage. J'ai en effet réuni une série de corpus d'archives visuelles : outre les films et photos de l'humanitaire qui étaient surtout adressés à un public européen et américain, j'ai travaillé sur les films du cinéma révolutionnaire, les photographies, créations vidéos, documentaires et fictions de cinéastes et d'artistes

palestiniens ; sur des archives israéliennes pré et post-48 - les *newsreels* de studios privés, les docu-fictions et autres fictions sionistes pré-48, des films institutionnels offrant la vision de l'État, ceux de réalisateurs indépendants.

Entre 1948 et 1967, cette invisibilité a été construite autour, d'une part, de la représentation d'un territoire de tout temps mythifié, la terre sainte de la Bible, et, d'autre part, d'images humanitaires, celles de la Croix-Rouge puis de l'UNRWA, qui ont inscrit les « réfugiés arabes » puis les « réfugiés de Palestine » dans un nouvel espace, celui du camp. Dans les camps, puis au-delà, l'accès au travail a d'abord été conçu comme un moyen de réimplanter les réfugié·es dans leurs principaux pays d'accueil (Liban, Syrie, Jordanie). L'image de l'éducation a par la suite lancé l'humanitaire dans le cinéma. Elle s'est élaborée sur l'idée de se défaire du lien à la terre. Au cours des premières années, d'autres images humanitaires, celles des Quakers, ont aussi témoigné d'une autre politique. Aux mêmes moments, l'iconographie et la cinématographie sionistes, puis israéliennes, mettaient en scène le rêve et l'aventure sionistes à partir de représentations clivées du territoire approprié par les nouveaux arrivants. Puis, des cinéastes arabes et Palestiniens appartenant aux factions de l'OLP ont investi les images avec l'émergence du cinéma révolutionnaire qui a mis en scène la lutte comme visibilité et avenir de la terre, dans le sillage de la renaissance du mouvement national palestinien dans les années 1960 (« Regards, visibilité historique et politique des images des réfugiés palestiniens depuis 1948 », Vol. 3, 2007 - 34). En Israël, les traces de l'exode sont au fil des années entrées dans le champ, les décors de la fiction des pionniers sont devenus des traces, des marques de l'histoire dans le paysage. Ce passé est à présent regardé et filmé (« Des lieux d'images Regards sur les territoires des réfugiés palestiniens », Vol. 3, 2017 - 47).

J'ai également publié des textes à vocation plus grand public (« Mustapha Abu Ali et Khadijeh Habashneh. Un couple de cinéma emporté par l'histoire », 2020 - 65), notamment un pour le projet en ligne en trois langues (français/anglais/arabe) sur les mémoires visuelles de la Méditerranée MEDMEM de l'INA où je me suis appuyée sur les rares archives des télévisions de la Méditerranée que l'INA a collectées : « L'exil palestinien : une histoire visuelle », 2013-70. J'ai surtout fait de nombreuses communications grand public et scientifiques, la dernière comme conférence inaugurale du Colloque international *Images et Imaginaires au Moyen-Orient et en Afrique du Nord* à Paris le 23 janvier 2020 : « Une revanche des images. Après la disparition, les retours de la mémoire visuelle des exilés palestiniens ».

Je me suis demandée quelles avaient été ces nouvelles visibilités, quelles formes avaient prises ces réapparitions, cette « revanche des images » à travers les transformations historiques des régimes de visibilité ; quels avaient été, après la disparition, les retours de la mémoire

visuelle des exilé·es palestiniens. J'ai poursuivi deux questionnements : d'un côté celui de l'historicité des images, la manière dont elles portent leur propre histoire et en même temps dont elles la façonnent. Comment histoire et images « s'entre-appartiennent » pour reprendre le mot de Jacques Rancière concernant les liens entre histoire et cinéma (1997). De l'autre, celui du devenir historique des images et de leur patrimonialisation.

Les décors exotiques des images des premiers arrivant·es sont peu à peu devenus des marques, des témoins du passé. Les mêmes images ont été regardées autrement, d'autres ont filmés les traces. Les disparitions visuelles se sont révélées inachevées : en dépit des cadres très serrés des premières décennies, les photographies ont posé cette « présence immédiate au monde », cette « co-présence » dont parlait Roland Barthes (1980). Sous les villes, sous les kibboutz, s'est mise à poindre la mémoire visuelle des villages détruits ou vidés de leur population. Cette remontée et cette percée visuelle de la mémoire ont réinvesti une terre et le territoire de la Palestine historique. Moins séparé, découplé, ce territoire s'est vu, d'une certaine manière, réunifié en étant regardé à travers ces vestiges qui ne sont plus des décors mais des traces du passé dans le paysage. Ces marques sont devenues visibles alors qu'au sein de la société palestinienne, depuis une dizaine d'années c'est la perception d'une « Nakba continue » (*al-Nakba al-mustamera*), dont le pendant analytique est la « colonisation de peuplement » (*settler colonialism*) qui s'est fait jour. Ces deux formulations ont mis en avant le fait colonial israélien, qui se poursuit des deux côtés de la ligne verte (en Israël et dans les Territoires occupés)¹³ et unifie un territoire politique et mémoriel fragmenté par l'histoire, la colonisation israélienne et les divisions intra-palestiniennes. Cette question de la Nakba continue et du retour ont émergé dans les territoires occupés : une de ses dernières expressions, à la fois militante mais aussi artistique et visuelle, est la Grande marche du Retour de Gaza. Elle est également prégnante au sein de la communauté des Palestinien·nes d'Israël qui, depuis le début de la première décennie 2000, se mobilisent pour le droit au retour dans leurs anciens villages. Tel que l'écrit Joni Assi, ils vont au-delà de la revendication de l'égalité citoyenne en mettant en exergue, ici aussi, le fait colonial israélien (à paraître 2020).

Comment se sont recrées des archives et une mémoire visuelle de l'exil, à partir de fonds épars, ceux de l'Institut du cinéma palestinien et des films du cinéma révolutionnaire palestiniens, et d'autres qui n'étaient pas destinés à documenter la présence historique et politique des Palestinien·nes, voire même entendaient la gommer : ceux de l'humanitaire, de l'armée et de l'État israéliens. J'ai retracé l'histoire d'archives photographiques et filmiques

¹³ Ligne d'armistice de 1949 qui sépare selon le droit international Jérusalem-Est et la Cisjordanie d'Israël.

qui ont été, pour certaines retrouvées, dont la réception s'est transformée, et, pour d'autres, ont été réinventées, réinvesties de significations nouvelles par l'archivage, le numérique, la recherche, le cinéma et la création artistique dans une « fièvre archivistique » (Fourest 2012) qui témoigne d'une véritable fascination mémorielle. J'ai cherché à comprendre comment l'histoire s'est immiscée dans les images, ce qui fait qu'une image devient un document, une trace ou une marque du passé, ici du passé plutôt traumatique de l'exil à travers le changement de réception, de regard sur des images identiques (archives humanitaires, israéliennes) et leur remise en contexte historique. Comment l'histoire de la réception et de l'utilisation, du emploi militant ou artistique des images les transforment, et les décolonisent. Ces cheminements visuels créent et témoignent, de ce que Nadim Rouhana a nommé « un retour de l'histoire » (2015), un retour à l'histoire.

Frontières, enfermement et mobilités

UN CHAMP ILLEGITIME A LA FRONTIERE DES ESPACES ISRAELO-PALESTINIENS

Depuis ma thèse sur les réfugié·es, j'ai travaillé la question des migrations forcées et des mobilités géographiques et sociales en exil, de même que des lieux-frontières et des entre-lieux. C'est néanmoins en relocalisant mes travaux dans les Territoires occupés et dans les espaces israélo-palestiniens à la fin de la première décennie 2000 que j'ai abordé la problématique des frontières en elles-mêmes, dans leur matérialité et dimension spatiale, tout en poursuivant un questionnement résolument situé à la frontière. Avec mon collègue Cédric Parizot, nous avons lancé une réflexion collective sur ces frontières, les mobilités, échanges et relations au sein des espaces israélo-palestiniens, dans le cadre de deux programmes distincts, réunissant des chercheur·es différents, sur la même thématique : un programme européen (*Mobilités, frontières et conflits dans les espaces israélo-palestiniens* 2008-2010) et une ANR augmentée d'un soutien de la région Provence-Alpes Côte d'Azur (programme MOFIP - *Mobilités, frontières et conflits dans les espaces israélo-palestiniens* 2007-2011). Parallèlement, l'enseignement d'histoire dispensé en Master 2 (avec Isabelle Grangaud) à l'université Aix-Marseille *Les mobilités en histoire, expériences de la mobilité au Maghreb et au Moyen-Orient*, pendant deux années (2008-2010) a participé de cette réflexion. Il décentrait le regard des espaces nationaux contemporains qui limitent l'analyse par les mobilités et les frontières, en travaillant sur des périodes antérieures aux constructions nationales où les circulations avaient d'autres logiques, à partir des travaux de l'histoire connectée de Sanjay Subrahmanyam et de ceux de l'histoire globale qui ont remis en question le « nationalisme méthodologique » qui enferme par avance dans l'évidence des frontières nationales (Beck 2000).

À ce moment-là, la seconde Intifada (2000-2006) et sa répression venait d'entériner l'échec des Accords d'Oslo. De nouveaux dispositifs territoriaux, militaires et institutionnels avaient été mis en œuvre par les autorités israéliennes. Ils avaient pérennisé l'occupation des Territoires Palestiniens. L'objectif principal n'était plus d'aboutir à une solution négociée mais plutôt de gérer une situation conflictuelle de basse intensité envisagée comme durable. Nous constatons qu'en dépit des discours et de la mise en scène d'une séparation territoriale unilatérale par Israël avec la construction du Mur, cette politique dite de séparation, dont la mise en œuvre avait commencé depuis les années 1990, n'avait pas mis un terme aux relations entre Israélien·nes et Palestinien·nes mais les avaient profondément transformées. Le Mur, dont

la construction récente avait capté tout l'intérêt médiatique et diplomatique, jouait sur l'imaginaire de la frontière tout en n'ayant pas séparé un territoire israélien d'un territoire palestinien. Il avait créé des juridictions et des enclaves entremêlées tout en faisant écran à l'analyse du régime d'occupation tel qu'il s'était pérennisé. Les mécanismes de contrôle mis en place, distincts à Gaza et en Cisjordanie, s'étant déplacés plus en profondeur, sur le territoire de l'autre. Ces programmes rassemblant anthropologues, historien·nes, sociologues, politistes et économistes ont d'abord voulu déplacer le regard du Mur vers ces interactions et les espaces qu'elles avaient structurés, et analyser le régime frontalier et de mobilité, effectivement mis en œuvre entre Israël, la Cisjordanie et la bande de Gaza depuis cette période (« À l'ombre du Mur : comprendre le régime d'occupation israélien », 2011 - 54 ; « The Shadows of the Wall: Reappraising the Israeli Occupation Regime », Vol. 3, 2015 - 50).

Renforçant le caractère imbriqué des espaces israéliens et palestiniens, installant l'occupation dans la durée, déchargeant une partie de son coût sur les institutions et la société palestiniennes et sur les acteurs internationaux, ces réajustements suggéraient d'envisager sous un autre angle les trajectoires du conflit et le fonctionnement du régime de séparation. Cette politique de séparation avait simultanément mobilisé un imaginaire propre à l'État moderne, celui de la frontière-ligne, et des dispositifs de contrôle caractéristiques de la période de la globalisation. Elle avait dès lors fonctionné comme un système d'exclusion d'une population palestinienne située à 'l'intérieur' d'un espace demeuré sous contrôle israélien (Ophir, Givoni et Hanafi 2009). Nous avons pris le parti de nous focaliser sur l'évolution des mobilités et des échanges entre Israélien·nes, Palestinien·nes et internationaux. Ces différents acteurs et actrices, institutionnels et sociaux, en pratiquant ces espaces et leurs régulations, ont, eux aussi, contribué à les construire et les réajuster. L'observation des transformations de leurs interactions permettait alors, au-delà de l'horizon politique hypothétique défini au cours de la période d'Oslo, de comprendre la matérialité territoriale et sociale du conflit. Ce changement de perspective nous a conduits à de nouveaux objets d'études se situant dans l'entre-deux.

Cette démarche et ces sujets impliquaient de décloisonner deux champs d'études : les études palestiniennes et les études juives et israéliennes qui en général s'ignoraient. Les chercheur·es dans ces deux domaines avaient la plupart du temps des trajectoires séparées et des compétences distinctes. Les processus historiques des deux sociétés avaient généré des agendas de recherche différents et la situation sur le terrain avait participé de ce cloisonnement - tout particulièrement les difficultés à circuler entre les deux espaces à tous les points de vue. En outre, ce cloisonnement relevait également de formes de reproduction de clivages politiques dans la sphère scientifique. Travailler sur l'entre-deux, les relations et les mobilités était à ce

moment-là à la fois nouveau et très contesté dans le champ universitaire et politiquement. Ces recherches étaient illégitimes quand elles s’inscrivaient dans une période de forte tension suite à une seconde Intifada armée et réprimée violemment, d’offensives militaires conduites par Israël depuis les accords d’Oslo à Gaza (en 2008-2009, à laquelle ont fait suite celles de 2012 et de 2014) et au Liban (été 2006). Une période pendant laquelle s’affichaient côté israélien le discours politique de séparation et côté palestinien le recours au boycott des institutions israéliennes comme mode de mobilisation avec l’émergence de BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions)¹⁴. Aucune coopération institutionnelle ne fut évidemment mise en place avec les universités israéliennes, ou même palestiniennes, afin d’éviter les obstacles ou orientations politiques qu’aurait pu soulever notre approche scientifique, et un malentendu éventuel sur une perspective de normalisation, radicalement éloignée de notre propos.

Ces programmes ont fait l’objet de trois colloques internationaux organisés avec Cédric Parizot à la MMSH à Aix-en-Provence en 2008, 2009 et 2011. Au sein de ces deux programmes, l’intention était de réunir des chercheur·es travaillant des deux côtés et à l’interface, et non des chercheur·es provenant des deux côtés. La plupart travaillaient en Europe, quelques un·es en Palestine ou en Israël. Toutes et tous nous ont rejoint à titre individuel. Il ne s’agissait pas de nier l’autonomie des deux champs de recherche mais de mettre en place une approche scientifique de l’entre-deux, seule à même de faire sens des modalités de redéploiement de l’occupation depuis Oslo tout autant comme système que par ses acteurs et ses actrices, sociologiquement et anthropologiquement. Comment en effet penser le redéploiement des mécanismes de l’occupation et une situation d’occupation coloniale, dans leur granularité, sans les envisager à la fois du côté des institutions israéliennes et du côté des institutions et des pratiques sociales et spatiales des Palestinien·nes ? Comment, sinon, analyser des processus qui sont pluriels et impliquent différent·es acteurs et actrices ? Au début de ces programmes, en 2007, le prisme colonial, particulièrement celui du colonialisme de peuplement, depuis devenu central, n’était pas prégnant et l’illusion de la séparation ou de son horizon politique étaient encore vifs. Cette approche scientifique nous valut des rejets assez violents, dissipés par la suite, de collègues qui mettaient en doute la démarche scientifique et surtout faisaient une lecture d’abord politique de l’étude de ces imbrications territoriales et des interactions *de facto* existantes sur le terrain. Ces travaux, illégitimes dans un tel contexte

¹⁴ Cette campagne de boycott des institutions et des produits israéliens a été lancée en 2005 par un collectif d’ONG palestiniennes. Elle a pour objectif de mettre fin à l’occupation et à la colonisation, d’aboutir à une égalité absolue entre citoyens juifs et arabes d’Israël, et de faire valoir le droit au retour des réfugié·es. C’est un mouvement international qui s’appuie sur des comités nationaux indépendants créés dans de nombreux pays. En 2007, la première conférence palestinienne de BDS a formé un comité national (BNC).

d'extrême polarisation politique, ont ainsi impliqué de faire et d'afficher des choix très clairs au sein du programme, de réfléchir à des méthodologies susceptibles de répondre à ces nouvelles intentions de connaissance.

Aux différentiels de mobilité des un·es et des autres, aux difficultés des pratiques de recherches sur ces objets dans un tel contexte, aux ressources langagières distinctes, s'est ajouté le problème tout aussi complexe et plus aigu ici des concepts et des termes employés par les différents contributeur·trices. Dans les espaces israélo-palestiniens les mots situent les personnes et les groupes plus qu'ailleurs. La conflictualité et le flot d'argumentaires politiques et médiatiques qu'a fait couler cette histoire, les connotent immédiatement, parfois en dépit même du choix de leurs auteur·es. Il est dès lors évident qu'en se déplaçant d'un espace à un autre, en se situant dans l'entre-deux, il est plus difficile encore de choisir ses mots et ses concepts afin de décrire scientifiquement une réalité sans être immédiatement classé dans la catégorie d'étranger ou d'ennemi.

En dépit de notre ligne éditoriale, nous nous sommes confrontés collectivement et individuellement, aux choix et à l'emploi de certains termes, parfois problématiques. Les termes varient, souvent mais pas toujours en raison d'un positionnement frontalement situé ou politique. Les différentes terminologies renvoient à des cadres de références distincts, à des champs de discours existants, et surtout au sens qu'ils ont pour les actrices et les acteurs sociaux, individuels, collectifs et institutionnels : ainsi en est-il, par exemple, du terme d'enclaves palestiniennes qui est géographiquement le plus approprié, mais s'il s'agit de décrire une perception et un vécu politique et symbolique ou une réalité juridique reconnue internationalement, c'est celui de Territoires palestiniens occupés qui convient. Il en est de même pour l'emploi du terme Mur, terme choisi car il renvoie davantage au caractère massif et à la violence du dispositif, à son impact territorial (confiscation, expulsion, annexion de terres palestiniennes) ainsi qu'au projet de séparation et à ses multiples dimensions démographiques et symboliques. Pourtant, ceux de barrière ou de clôture qui, en général, euphémisent les effets de ce dispositif, ont pu à certains moments être utilisés pour décrire la dimension physique non uniforme de cet édifice qui n'est pas partout composé de murs de béton mais aussi parfois de clôtures électroniques doublées de barbelés et de routes de patrouilles.

Ces deux programmes collectifs ont donné lieu à trois ouvrages collectifs que nous avons co-dirigés. Tout d'abord, *À l'ombre du Mur Actes Sud*, 2011 - **3**. Ce premier livre a été actualisé, repensé et augmenté de six articles pour une publication en anglais quatre ans plus tard : *Palestinians and Israelis in the Shadows of the Wall. Spaces of Separation and*

Occupation, 2015 - 2. Enfin, un dernier ouvrage, avec d'autres enquêtes de terrain, a clôturé ces programmes : *Israël-Palestine. L'illusion de la séparation*, 2017 - 1.

Ces travaux ont notamment abouti à montrer l'illusion de la séparation territoriale et de la soi-disant frontière, même illégitime, créée par le Mur, et à travailler sur les multiples formes d'interconnexions entre les espaces israélo-palestiniens. Le dernier ouvrage, prenant acte de cette illusion de la séparation, est plus clairement centré sur des enquêtes fines de terrain permettant l'analyse socio-politique et anthropologique du régime de mobilité israélien. Un régime de mobilité défini comme l'ensemble des institutions, des réglementations, des infrastructures et des pratiques qui, depuis les années 1990, ont permis aux autorités israéliennes de réguler, canaliser et surveiller les circulations quotidiennes des Palestinien·nes entre la bande de Gaza, Israël, Jérusalem Est et la Cisjordanie (« De la séparation aux mobilités. Changer de regard sur l'occupation israélienne en Palestine », Vol. 3, 2017 - 48).

Fondé sur une régulation différentielle des mobilités des personnes et des marchandises, ce régime cherche à assurer la sécurité des Israélien·nes ainsi que la fluidité de leurs mouvements, en mettant à l'écart et en confinant les Palestinien·nes dans des espaces fragmentés. Alors que les colonies israéliennes et Israël sont restés un « archipel » d'îlots parfaitement connectés, les « enclaves » palestiniennes sont devenues de plus en plus isolées les unes des autres jusqu'à former un espace profondément discontinu (Petti, 2008). C'est un système de gestion des risques (Shamir, 2005) et de réduction de la friction qui cherche à compenser la proximité et l'imbrication des espaces de vie des populations israélienne et palestinienne. Cette organisation différentielle de l'usage de l'espace et du temps a généré des rapports asymétriques entre les deux populations (Collins 2008, Handel 2009, Peteet 2008, Petti 2008). Depuis la fin de la seconde Intifada, elle a eu des implications politiques majeures puisqu'elle a favorisé l'émergence de perceptions de plus en plus décalées du conflit (Parizot 2009). Évoluant dans un espace continu et pacifié, les Israélien·nes sont persuadés d'avoir été séparés des Palestinien·nes et que le conflit a été déplacé de l'autre côté du Mur ; à l'inverse, confinés et contrôlés continuellement, les Palestinien·nes ont vécu un renforcement progressif de l'occupation et de la violence israélienne.

Compte tenu de la multiplicité des acteurs et de la complexité des logiques qui animent le régime d'occupation israélien, qui tient de formes contemporaines de colonialisme de peuplement et d'apartheid spatial et institutionnel de même que de mécanismes plus globaux de gestion des risques, il convenait d'accorder une grande attention aux interactions qu'ils entretiennent les uns avec les autres. Il met en œuvre un accès différentiel au mouvement en fonction des populations qui organisent des espaces inégaux de circulation, de mise à l'écart et

de confinement et constituent une force majeure de stratification et de hiérarchie (Shamir 2005, Bauman 1998) que l'on voit également à l'œuvre dans la gestion migratoire des États européens. De même, la construction de mur n'est pas propre aux contextes coloniaux, mais bien à des formes de gouvernementalité post-modernes. Depuis la chute du mur de Berlin, cette technologie politique s'est largement disséminée, autant au sein des démocraties occidentales que dans des pays autoritaires tels que l'Arabie Saoudite (Vallet 2014). La téichopolitique, c'est-à-dire la politique de construction de barrières, (Rosière et Jones 2012), vise à mettre en scène la souveraineté de l'État à ses frontières. L'imaginaire qui est mobilisé à cet effet est celui de l'État nation moderne, conçu comme étant étendu sur un territoire homogène délimité par une frontière ligne qui lui sert d'enveloppe protectrice.

Toutefois, comme l'ont montré un certain nombre de recherches, la construction des murs met en œuvre une logique antinomique avec le concept de frontière-ligne. Ces dispositifs cachent en effet la fréquente projection du contrôle de l'État sur le territoire de l'Autre à travers le déploiement de systèmes complexes de surveillance. En outre, contrairement à son objectif déclaré, la construction de barrières et de murs implique très souvent des formes de délégation du contrôle qui font émerger de nouvelles formes de souveraineté. La construction des murs implique ainsi des interventions d'acteurs supra-nationaux et infra-nationaux, privés et publics, que ce soit dans le financement, la planification ou la mise en œuvre de ces dispositifs de contrôle. Israël ne fait pas exception : dès le début des années 2000, l'entretien du Mur et de ses points de passages entre la Cisjordanie et Israël a été confié à des organismes privés et semi-privés (Havkin dans 3, 2, 1). Certains checkpoints ont également bénéficié de financements étrangers (Garb dans 3 et 2). Enfin, le tracé du mur a été régulièrement révisé sous la pression des acteurs locaux et internationaux. Ainsi, d'autres acteurs internationaux (organisations supranationales, bailleurs de fonds, ONG, sociétés privées, migrant·es africains, asiatiques et européens, diplomates, journalistes, chercheur·es etc.) jouent un rôle clef dans l'occupation et le régime de mobilité installés.

Depuis le début des années 1990, Israël n'est plus seul à prendre en charge les coûts de l'occupation. Aujourd'hui, une partie conséquente des coûts financiers, administratifs et politiques sont *de facto* assumés par les bailleurs de fonds, des organisations internationales et par l'Autorité palestinienne. L'échec des négociations et la dégradation de la situation économique et politique ont transformé l'aide européenne au développement en une prise en charge financière d'une grande part des coûts liés à l'occupation. En soutenant les Palestinien·nes et en contribuant à alléger le coût de l'occupation pour les Israéliens, les organisations non gouvernementales ont également joué un rôle fondamental (Challand 2009).

Les réformes récentes des dispositifs de séparation se sont inspirées de la doxa et des pratiques néo-libérales. Elles ont organisé une gestion managériale de l'occupation dont l'objectif est de la rendre moins coûteuse économiquement et politiquement. La délégation de la gestion des check-points situés sur la ligne de « suture »¹⁵ a été confiée à des compagnies privées (Havkin dans **3 - 2 - et 1**), tandis que la nouvelle économie pénale et carcérale, mise en place au début des années 2000, repose sur la prise en charge d'une part de ses coûts par l'Autorité palestinienne, sur la privatisation de certains services connexes à la prison et sur l'usage extensif des sanctions financières (« Dénier de frontières. Toile carcérale et management des prisonniers politiques palestiniens après Oslo (1993-2010) » 2011 - **55** ; « Denial of Borders : The Prison Web and the Management of Palestinian Political Prisoners after the Oslo Accords (1993-2013) », Vol. 3, 2015 - **51** ; « L'incarcération politique des Palestiniens comme paradigme du régime de mobilité », Vol. 3, 2017 - **49**).

Des acteurs et intérêts économiques privés contribuent également à la mise en œuvre et aux réajustements de la politique coloniale de l'État en cherchant à profiter du système de zones franches, des subventions et des gains de compétitivité que permet de faire le faible niveau des coûts de production dans les colonies (Al Ghazi 2009) ou dans les zones C. C'est par exemple le cas des supermarchés Rami Levi, qui entendent servir tout autant les colons que les populations palestiniennes. Ces acteurs bénéficient en outre d'une main d'œuvre bon marché : employés et travailleurs palestiniens, employé·es des colonies appartenant à des couches défavorisées et moins payées, telles que les femmes juives orthodoxes (Al Ghazi 2009). Outre la production agricole, les investisseurs privés ont diversifié les types de productions dans ces espaces en y implantant par exemple des sociétés *high tech*. Ils sont ainsi devenus des acteurs clefs du processus de colonisation. Des recherches sur Jérusalem ont également montré comment la logique néolibérale de la privatisation de l'espace et de la planification urbaine peut tout à fait s'articuler avec la politique municipale de judaïsation de la ville (Braier et Yacobi, 2014).

À côté de ces acteurs formels sont intervenus un ensemble d'acteurs informels qui sont *de facto* intégrés au système de régulation des mobilités humaines et marchandes. Il s'agit des réseaux de contrebande ou des passeurs qui facilitent les circulations des Palestinien·nes et des marchandises en contournant les dispositifs de confinement israéliens. Toutefois, motivés par des considérations économiques, ils ont imposé leurs propres mécanismes de régulation (Garcette dans **1** ; Natsheh et Parizot dans **3 et 2** ; Parizot dans **1** ; Pelham dans **2**) modifiant

¹⁵ Il s'agit de la zone située entre le tracé du Mur et la Ligne Verte.

ainsi le fonctionnement du régime de mobilité. Ces acteurs sont d'autant plus intégrés au fonctionnement du système de contrôle que les autorités israéliennes ont largement infiltré et instrumentalisé leurs réseaux pour développer et disséminer des réseaux d'informateur·trices au cœur des enclaves palestiniennes (Parizot dans **1**).

Nous nous sommes centrés sur les mobilités, les vécus et les interactions de l'ensemble des actrices et des acteurs à l'interface des espaces israéliens et palestiniens, à partir de la fin de la seconde Intifada (2004) : les Israélien·nes, les Palestinien·nes mais aussi les migrant·es africains, asiatiques, les diplomates, le personnel des ONG, les militant·es internationaux, etc. En se focalisant sur les pratiques ordinaires, ces travaux ont donné la possibilité de cerner comment ces populations contournent ou détournent à leur avantage les contraintes imposées par les restrictions de mouvement et les mécanismes de surveillance. Car, *in fine*, la politique de séparation n'a pas séparé les populations vivant dans les espaces israélo-palestiniens, elle les a forcées à réajuster et transformer leurs relations. En partant de l'analyse de ces circulations et de ces échanges, nous avons travaillé sur la capacité structurante et productrice du pouvoir dans ses multiples localisations et à des échelles distinctes. La politique de séparation israélienne a été considérée à travers son fonctionnement plutôt que sous l'angle réducteur de ses manifestations territoriales (barrières, murs, checkpoints, etc.). Ainsi, à l'instar de Didier Bigo, nous avons envisagé les frontières comme l'articulation de réseaux d'acteurs hétérogènes et d'opération de contrôle dont le but est de filtrer, canaliser et organiser le mouvement des personnes et des marchandises (Bigo 2010). C'est aussi la multiplicité des frontières (territoriales, statutaires, identitaires) qui structurent la vie des Palestinien·nes et les nouvelles hiérarchies qu'elles ont organisées entre eux qui ont été l'objet de ces ouvrages collectifs, et tout particulièrement d'*Israël-Palestine. L'illusion de la séparation* (**1**). Et ce, à plusieurs échelles.

D'une part, à l'échelle des transformations et interactions au sein des dispositifs institutionnels et de contrôle, entre leurs acteurs et actrices, celles et ceux auxquels ils s'adressent (« L'incarcération politique des Palestiniens comme paradigme du régime de mobilité », Vol. 3, 2017 - **49** ; Havkin dans **1** ; Bourmaud dans **1** ; Salenson dans **1**). D'autre part, celle des expériences militantes de part et d'autre de la Ligne verte : les interactions entre les Palestinien·nes d'Israël et les Palestinien·nes des Territoires occupés (Marteu dans **1**), ainsi qu'entre ces derniers et les Israélien·nes juifs animant les luttes LGBTQ (Pouzol dans **1**) ou celles et ceux engagés contre l'occupation (Lamarche dans **1**). Enfin, l'échelle des vécus individuels de la séparation de couples aux statuts distincts pris dans le régime de mobilité (Memmi dans **1**) et des hommes traversant pour aller s'employer en Israël (Bontemps dans **1**)

qui construisent et mettent en mot leurs pratiques et vécus personnels, voire intimes, des frontières. En raison des effets des autres frontières sur le fonctionnement frontalier israélo-palestinien, il s'est enfin agi de prendre en compte les vécus et pratiques des passages des frontières israélo-libanaise (Schneidleder dans 1 ; Meier dans 1), et égypto-israélienne de même que les enjeux migratoires israéliens (Anteby-Yémini dans 1) tels qu'ils s'inscrivent dans la ville (Berthomière et Rosenholc dans 1), dans la mesure où l'appel à d'autres populations migrantes est lié à la fermeture relative du marché du travail israélien aux Palestiniens.

LA TOILE CARCERALE, UNE HISTOIRE DE L'ENFERMEMENT

Mon travail sur la détention s'est ainsi dès le départ situé dans une interrogation en termes de frontières, d'interactions et d'interconnexions. Il a été une manière d'interroger les interactions israélo-palestiniennes, au tribunal militaire, en détention. Il a surtout eu comme point de départ l'ampleur de l'incarcération politique des hommes¹⁶. Elle a été massive et demeure centrale dans les expériences et les vécus dans les Territoires occupés. Elle est pourtant largement restée hors-champ de la recherche en dehors de l'ouvrage d'Ismaïl Nashif (2008) qui a travaillé la formation politique et intellectuelle et les résistances corporelles des prisonniers de l'occupation à 1993, début de la période d'Oslo. L'univers carcéral est ainsi omniprésent dans la société palestinienne. Cette répression massive par la prison a produit une violence continue dans un contexte d'entre-deux permanent entre guerre et paix, que l'on retrouve dans d'autres situations de colonisation de peuplement (Blévis 2013). Elle s'est doublée depuis la fin de la seconde Intifada et la scission entre deux autorités palestiniennes concurrentes, l'une en Cisjordanie dominée par le Fatah et l'autre à Gaza par le Hamas, de systèmes pénitentiaires palestiniens où ont également été retenus des prisonniers politiques.

Des auteur·es ont qualifié l'emprise de la prison et de la justice militaire sur les Territoires occupés de « carcéralisme » (Hajjar 2005), et la carcéralisation croissante de l'espace de la Cisjordanie et de la bande de Gaza par les checkpoints et les murs de « société carcérale » (Bronstein 2008) ou bien d'« archipel carcéral » (Gregory 2004, Parsons 2010). Toutefois, aucun de ces travaux n'a étudié la prison *per se*. Or, les pratiques judiciaires et carcérales appliquées aux Palestiniens résidents des Territoires occupés à partir de la seconde Intifada sont devenues des dispositifs de contrôle déterminants qui ont constitué un mode de gouvernement

¹⁶ Ce sont surtout les hommes qui sont passés par la prison même si des femmes ont également été incarcérées. Pour cette raison, je n'emploierai pas dans cette partie systématiquement l'écriture inclusive. Cf. Volume 2.

des personnes par l'enfermement. Ils ont contribué à un régime de mobilité et à un système frontalier (*bordering system*) spécifiques (Vol. 3, 2017 - 49).

Les arrestations et la détention ont déployé ce que j'ai nommé une *toile carcérale* (Vol. 3, 2011 - 55 ; Vol. 3, 2015 - 51) qui participe de la gestion des frontières : des frontières non-linéaires, qui se sont multipliées, sont en partie dématérialisées, mobiles et réticulaires (*networked*) et, dans le même temps, individualisées et sans fin. Un infini, une traversée sans cesse recommencée, eux aussi sources de violence, qui enferment les personnes dans la frontière qu'est, en un sens, à présent devenue toute la Cisjordanie ("Endless Borders : Detaining Palestinians and Managing their Movements in the Occupied Territories", Vol. 3, 2019 - 14). Une *toile carcérale* qui est tout autant réalité que virtualité : une possibilité d'emprisonner, une suspension sans contours, à la fois visible et toujours hors-champ, invisible, une incertitude.

La prison n'est pas un isolat. J'ai travaillé sur sa porosité, celle entre l'intérieur et l'extérieur des facilités carcérales, sur les relations, les interconnexions politiques, sociales, personnelles entre le Dedans et le Dehors de 1967 à aujourd'hui, à travers les générations carcérales qui se sont succédé. J'ai ainsi, à mesure que j'avançais, situé mon analyse dans l'entre-deux entre Dedans et Dehors, à la frontière entre ces espaces, dans la suspension entre eux, sur les fils qui les relient. La politique, les citoyennetés se sont exercées de façon très spécifique entre Dedans et Dehors. Cette imbrication ne se limite pas à la communauté des détenus et anciens détenus, ou bien aux milieux partisans et militants. Elle s'étend à la société palestinienne dans son ensemble. L'omniprésence de la prison a fortement agi sur les subjectivités dans les Territoires. Mode de socialisation, la prison est aussi incorporée. Elle a eu des effets profonds sur les relations de genre et sur les vécus personnels. Elle est, pour certains, un lieu sans fin dont l'emprise perdure *post-mortem* (« Cimetières des nombres et corps mobiles. Des morts en guerre (Palestine/Israël) », 2017, Vol. 3 - 16).

Je ne vais pas ici développer sur le fond la *toile carcérale* qui est la recherche originale de cette habilitation (*La toile carcérale. Une histoire de l'enfermement*, Vol. 2) mais revenir sur quelques éléments de la micro-politique de l'enquête et sur certains choix méthodologiques, absents du manuscrit, puis dans le chapitre suivant sur la narration et l'écriture, deux facettes du travail qui sont intrinsèquement liées. Les sources de ce texte ont été multiples : archives, sources écrites, audiovisuelles, orales sous la forme d'entretiens et sources ethnographiques. L'enquête s'est déroulée sur une décennie. Mon installation à Jérusalem, où j'ai été affectée à l'antenne de l'Institut français du Proche-Orient (Ifpo) des Territoires palestiniens pendant trois

années (2013-2016), m'a permis de m'inscrire dans un quotidien et de conduire des enquêtes ethnographiques. Ce manuscrit est le résultat de plusieurs enquêtes menées à divers moments.

J'ai peu eu accès aux prisons. Cette fermeture n'a toutefois pas été un écueil majeur même si elle a évidemment des implications sur les matériaux recueillis et l'analyse que j'ai pu en faire. Les prisons israéliennes sont fermées à la recherche contrairement à ce qu'il est possible maintenant de faire en Europe ou ailleurs. Il est impossible de conduire des enquêtes ethnographique ou sociologique en prison en Israël - et en Palestine - d'autant plus concernant la détention dite de sécurité et pour une non-israélienne. C'était de toute façon une impossibilité méthodologique, scientifique et éthique dans ce contexte : rencontrer, faire des entretiens avec les détenus en étant accréditée par l'administration pénitentiaire aurait généré une défiance accrue à mon égard et les données collectées auraient été fortement biaisées. Ce qui en outre aurait pu me fermer des portes Dehors. En revanche, plus de temps passé dans les espaces des établissements carcéraux pour appréhender leur matérialité ainsi qu'avec le personnel pénitentiaire aurait été heuristique, bien que complexe méthodologiquement et éthiquement. L'ethnographie partageant avec le cinéma de travailler le plus souvent en empathie, elle a une difficulté voire une impossibilité à ethnographier « l'ennemi ». Je reprends ici le propos de Jean-Louis Comolli sur « filmer l'ennemi » dans le cinéma documentaire, un point sur lequel je reviendrai à propos du film que j'ai écrit et co-réalisé avec Emad Ahmad, *Inner Mapping* (2017 - 96). Au-delà de cette question que l'on pourrait discuter, notamment à l'aune des sujets qui sont pour cette raison laissés dans l'ombre, hors-champ, il eut été ardu émotionnellement de se placer sur le long terme dans cet entre-lieux là, où le point de vue eut été de toute part illégitime.

Mais ce manuscrit n'est pas une histoire du Dedans. Elle est celle d'un lieu en suspension, la *toile carcérale*, et de celui que les personnes tissent entre Dedans et Dehors. Ce livre se tient sur ces fils, d'une certaine manière, sur les frontières créées par la *toile*. J'ai ainsi travaillé sur les imbrications et les interconnexions entre Dedans et Dehors, et pas seulement sur les effets du monde carcéral sur l'extérieur et inversement : sur cet espace suspendu, immatériel, interstitiel de la détention qui envahit. En ce sens, le dispositif d'enquête est en accord avec l'intelligibilité recherchée, disons que l'un et l'autre se sont mutuellement adaptés au fil de ces années. Un terrain illégitime est plus encore qu'un autre une école de la contrainte. Il nécessite des détours, une focale qui s'élargit parfois, se rétrécit d'autres fois, des variations incessantes de point de vue, de lieux pour saisir ce qui se dérobe. Il suppose aussi d'emprunter des voies obliques, de courber un sujet qui, en raison de son illégitimité, est perçu comme frontal, et ainsi d'accepter les limites qui nous sont posées, qui sont elles-mêmes des lieux

d'observation et se transforment souvent en cours de route. Je pense là, notamment, aux visites de prison si encadrées, restreintes au sujet des droits communs, que j'ai pu faire. En tant qu'objet visite, elles ont néanmoins présenté un intérêt pour l'enquête bien qu'elles ne se soient pas suffisamment renouvelées en dépit de l'accord que j'avais obtenu.

De nombreux auteur·es se sont penchés sur les pratiques de l'enquête ethnographique dans des contextes désignés comme « minés », « difficiles » ou « sensibles » bien que ces termes recouvrent des réalités et des difficultés différentes : qu'il s'agisse de la dangerosité parfois, de l'accès au terrain - un terrain qui se ferme subitement, un conflit qui éclate -, du positionnement du chercheur·e, de son engagement auprès de ses enquêté·es ou, plus rarement, au contraire, de son antipathie vis-à-vis d'eux - Martina Avanza avec la Ligue du Nord (2008). Sylvie Ayimpam et Jacky Bouju dans l'introduction à un numéro de *Civilisations* (2015) consacré à ces terrains, dont le titre révèle la diversité - « Objets tabous, sujets sensibles, lieux dangereux. Les terrains difficiles aujourd'hui » -, les qualifiaient de situations d'enquêtes caractérisées par le fait que « les frontières ordinaires de la vie sociale locale qui s'opposent habituellement à l'intention d'enquête du chercheur deviennent beaucoup plus difficiles à franchir ». Ils poursuivaient en soulignant l'exacerbation dans ces contextes du paradoxe entre distanciation et proximité au cœur de la relation enquêteur-enquêté : « Dans les 'distances' que l'enquêteur tente de maintenir ou de réduire et dans les 'proximités' que le milieu ou les autorités tentent de lui imposer ou de lui refuser, se joue une des difficultés majeures de l'enquête ».

Ces terrains, et en tout état de cause ceux que j'ai arpentés, me semblent être des terrains illégitimes. L'expérience palestinienne, celle des réfugié·es, de leur absence-présence ou de leur présence-absence, celle des Territoires occupés et les vécus de la prison sont des lieux paradigmatiques de l'illégitime et de l'incertitude. Des terrains intrinsèquement frontaliers, sur le fil, hors-champ où, d'un côté, la question de la distance et de l'autre celle de la visibilité et de l'invisibilité se posent de façon singulière et aigüe.

Au-delà des enjeux liés à la ligne des ouvrages collectifs mentionnés précédemment, dans ma recherche sur l'incarcération dans ce contexte de conflictualité, le choix des mots et de l'émique, proposition majeure d'une anthropologie située et de son point de vue, implique déjà en soi une complexité accrue. Outre ceux déjà évoqués, figurent notamment opération-martyre/attentat-suicide ; prisonnier de guerre/politique/de sécurité ; Intifada des couteaux, de Jérusalem ou petit soulèvement, etc. En plus du pluralisme des notions et des terminologies émiques, deux grandes narrations construites et structurées s'affrontent entre elles mais aussi en elles-mêmes à la matérialité et aux conditions pratiques d'une situation de colonialisme de

peuplement contemporaine, faite d'interdépendances et de connexions accrues. Cette situation génère une multiplicité de conflits intérieurs, une dialectique particulière entre le dicible et l'indicible, ce qui peut être montré, visible, et ce qui ne le peut pas, au regard notamment de ce découplage profond entre vécus quotidiens du territoire et projections, attentes, visions d'avenir d'un territoire politique ou mémoriel ; ou bien entre la relationnalité des circonstances coloniales et les représentations de la société. Les personnes ont un vécu incorporé et une conscience de ces découplages par leur expérience de ces frontières-là qui leur donnent une intelligence spécifique de la dialectique entre les mots et les choses, de ce que l'on affiche et ce que l'on élude, de l'entrelac du visible et de l'invisible, et de leur performativité.

Aux changements de points de vue et de registres émiqes que suppose la réalisation du terrain ethnographique, de présentation de soi également, voire de nom, me concernant en passant sous silence une partie vis-à-vis de l'administration pénitentiaire israélienne, s'ajoutent les catégories politiques et médiatiques qui saturent cet espace de recherche. L'actualité incessante, la multiplicité des événements et des discours produits submergent, débordent le réel et la production de sources, qui ne sont pas les matériaux premiers de l'enquête mais qui ne peuvent être ignorés car ils ont la plupart du temps un effet direct sur les interlocuteurs et les interlocutrices. Ils sont commentés, partagés, reformulés, etc. La bataille politique, médiatique, pour le récit, et l'inaudibilité ressentie de la narration des illégitimes poussent les acteurs et les actrices aux exagérations, à des formes vernaculaires de communication politique qui se superposent à celles des groupes politiques. Ceci est largement le fruit du déni en face, de la conflictualité même, de la communication très efficace des gouvernements israéliens et de la nécessité d'exister, de faire exister sa propre narration. Ce qui fait écran à la connaissance recherchée et obscurcit le réel. En dernière instance, outre les notions ou terminologies étiqes desquelles on se saisit, figurent celles des publics auxquels on s'adresse car on ne peut éluder la réception, qui fait partie de l'écriture, particulièrement quand on traite de sujets illégitimes.

Un terrain illégitime comme celui-ci a nécessité une variation des points de vue et des focales, plus que des échelles, une multiplicité de regards et de récits sur un même fait, un même objet, selon une forme singulière d'ethnographie multi-située. Il s'agit là d'abord de comprendre ce qu'il se passe, les événements, comment les hommes et les femmes les font, par leurs actes et par la place qu'ils et elles leur accordent. Circuler dans la frontière, dans la suspension entre Dedans et Dehors, en ayant une pluralité d'interlocuteurs et d'interlocutrices entraînent son lot de difficultés et de suspicions car ces hommes et ces femmes connaissent les problèmes et les interconnexions que cela pose et qu'ils et elles taisent la plupart du temps, maintiennent hors-champ. On travaille beaucoup sur le non-dit. Au-delà même des

compétences ou des savoirs acquis par le quotidien de la suspension, se sont formés un ethos frontalier et un ethos carcéral.

La situation d'enquête ethnographique est ici paradoxale. Elle implique en effet une longue familiarité. Elle assume un point de vue, la position de recherche adoptée, la perspective de départ, une forme d'engagement comme l'expliquait Alban Bensa dans son travail sur les Kanaks de Nouvelle-Calédonie (2008) qui situe inévitablement d'un « côté », tel que le formulait Howard Becker (1967). J'ai multiplié les interlocuteurs et interlocutrices et conduit les enquêtes ethnographiques dans des lieux-frontières tels que les Cours militaires. Le point de vue reste néanmoins celui du vécu du judiciaire et de l'emprisonnement des hommes surtout, mais aussi des femmes, détenus et de la société palestinienne. Cependant, en raison même de ces frontières sans fin, de la surveillance technologique et humaine, et *in fine* de l'emprise de la *toile carcérale*, du primat de la défiance entre toutes et tous, ne serait-ce que pour protéger et se protéger, une longue imprégnation, immersion n'aboutissent pas, dans la majorité des cas, à créer une confiance forte, et même au contraire : plus on acquiert un savoir et un ethos locaux, plus l'on se prend dans la suspension frontalière, plus s'accroît l'ambivalence. Outre les enquêtes ethnographiques conduites, l'appréhension quotidienne de la frontière par les circulations mais aussi celle que j'ai eue en vivant dans un quartier géographiquement situé dans le no man's land séparant l'est et l'ouest de Jérusalem au moment de la guerre de 1967, participe, à un certain niveau, de cette incorporation. Même s'il est bien évident que ce vécu frontalier n'est en rien comparable pour moi, française, me déplaçant avec une voiture à plaques étrangères - consulaires - à celui des Palestiniens de Cisjordanie, de Gaza ou même de Jérusalem.

On a accès à beaucoup plus de connaissances et de compréhension, dans une alternance entre confiance et non confiance, par les moments partagés. On peut travailler dans les interstices. D'un côté, on s'approche de l'expérience des autres personnes qui relève d'une situation que l'on pourrait comparer à certains égards - cloisonnement, secret, silences - de celle de régimes autoritaires. De l'autre, étant étrangère, l'acquisition, même partielle, de cet ethos est d'une certaine manière illégitime, voire est pensé comme impossible. En ce sens, la position d'étudiante est plus aisée car le but de la recherche est immédiatement compréhensible, l'acquisition d'un diplôme, et la jeunesse et l'inexpérience des débuts au moins garantissent une forme d'ignorance qui amoindrit la défiance. Le temps long est ainsi à double tranchant.

Les questions qui se posent dans ce contexte sont, d'une part, comment travailler au-delà/par-delà la confiance, en écho au monde de la prison et à la société des Territoires, gagnée par l'ethos carcéral - et frontalier -, certes de manière distincte en Cisjordanie, à Jérusalem, à

Gaza, ou encore en Israël et dans le Golan. Ce qui n'empêche pas les relations, les liens anciens, les amitiés, etc. D'autre part, la *toile carcérale* envahit le quotidien. Les informations qu'elle permet de collecter et qui participent du régime de mobilité sont de tout ordre : elles touchent tout autant à la vie sociale, familiale, professionnelle qu'au politique. Il n'y a donc pas d'informations ou de savoirs anodins, sans utilisation possible, non politiques, non polarisables. Il n'y a quasiment aucun espace en repos. Ce qui charge évidemment la recherche : le terrain mais aussi l'écriture. Il y a des données que l'on oublie ou ne souhaite pas savoir afin de ne mettre en danger personne, la meilleure façon étant l'ignorance ; d'autres que l'on ne peut pas écrire, rendre publiques. Mais c'est surtout la suspension, la virtualité qu'un fait ou un élément anodin soit pris dans la bataille qui complexifie l'exercice de cette éthique de la responsabilité (« ethics of responsibility ») dont parle Fiona Murphy à propos de sa recherche sur les traumatismes d'enfants autochtones enlevés à leurs parents (2015).

Travailler sur la détention politique, lieu paroxystique de la défiance, est, là encore, paradoxal. Cette étude concerne une majorité de militant·es dont les activités sont ou ont été surveillées, exercées sous des formes diverses de clandestinité, des personnes en procès, etc. Des personnes qui, pour certaines, ont l'habitude de protéger leurs activités et leurs modes d'organisation. Encore plus que d'autres, ils et elles partagent un ethos de la défiance, du secret, du cloisonnement : ils et elles cachent leurs activités, se protègent et protègent leurs proches en maintenant des frontières relativement étanches. En même temps, ces « enfants de la prison » sont rompus aux manières de travailler des services de renseignement israéliens (Shabak) et parfois également palestiniens. Certains ont acquis des compétences et sont plus à même de 'juger' leurs interlocuteur·trices, à qui ils ont à faire et savoir quoi montrer. Par ailleurs, ils ont conscience qu'étant passés par la prison, ils sont évidemment fichés, qu'une foule d'informations les concernant ne sont plus virtuellement problématiques car déjà connues par les services de renseignement. Ils, parfois elles, sont assez aguerris pour parler, échanger « sans confiance » comme me l'a dit une de mes interlocutrices.

Toutefois, toutes les personnes passées par la prison ne sont pas des militant·es, certaines le sont à la marge ou de fraîche date, d'autres sont en procès, tenues par l'incertitude de son déroulement et de son issue, ou encore, sont sous main de justice. La suspension de la toile et la volatilité de la situation politique et sécuritaire dans les Territoires permettant rarement la certitude de ce qui peut se dire, se montrer ou non. Les prisonniers politiques sont, à certains égards, dans la sphère publique globale et israélienne illégitimes et régis par des formes d'invisibilité. Ils sont, en revanche, hypervisibles du point de vue de la surveillance du Shabak (ce « bouclier invisible », « The Unseen Shield » tel qu'il se désigne lui-même sur son

site) et de la pénitencière, sous l'œil des autorités israéliennes, et parfois palestiniennes. Tel que l'écrivait Paul Virilio, les activités de surveillance sont de plus en plus obscures à discerner, cette opacité étant de surcroît intrinsèque et augmentée par les technologies : "As power moves with the speed of electronic signals in the fluidity of liquid modernity, transparency is simultaneously increased for some and decreased for others" (2001). Dans ce contexte, l'ethnographie m'a semblé devoir se tenir à une certaine distance, quelle que soit, et même parfois, en raison de la proximité des liens entretenus. La tension entre savoir et non savoir, dicible et indicible, visibilité et invisibilité se posant autrement. Une certaine distance me paraît tenir d'une éthique épistémologique. On l'a compris, je ne fais pas ici référence seulement à la dangerosité potentielle des données mais à ce "droit à l'opacité" dont parlait Edouard Glissant.

Hors-champ, les prisonniers politiques sont sujets à des formes spécifiques de visibilité qui les représentent uniformément comme des détenus de sécurité, donc des terroristes, des personnes violentes, etc. Au sein de la société palestinienne, ils sont vus comme des combattants, des résistants, des héros, baignés dans un langage et des imaginaires sociaux saturés de représentations nationales en lien avec la lutte contre l'occupation. Ce discours nationaliste très construit demeure, bien qu'il soit et parce qu'il est rongé par les multiples transformations à l'œuvre et une matérialité territoriale, politique, des interconnexions, des dissensions et débats virulents qui questionnent la forme et la possibilité de ce projet national. La prégnance des représentations et des imaginaires nationaux accrue par cette illégitimité, par la guerre de représentations radicalement irréconciliables, fait écran et complexifie l'enquête ethnographique. Pour reprendre les termes de James Scott, dans ces milieux le « texte public » est le nationalisme et la résistance : ils renforcent l'idée de deux camps. En revanche, le « texte caché » (2008) est autre tout comme la matérialité et la relationnalité induites par le processus colonial. Toute une série de relations, de pratiques sont reléguées à distance, absentes des récits, quand bien même elles font partie des vécus, parfois au quotidien. La distance étant avant tout une distance ressentie, choisie, morale et politique, il ne peut s'agir d'imposer aux personnes par l'analyse ce qu'ils ont décidé, consciemment et inconsciemment, de laisser hors-champ pour continuer à faire société en dépit des processus de pulvérisation à l'œuvre. Il y a là un débat constant sur le point de vue : un débat sans issue ?

L'enquête s'est déployée dans une situation d'occupation coloniale, de domination et de pouvoir fortement asymétrique. Une situation vis-à-vis de laquelle une partie des personnes rencontrées ressentent, vivent et disent une position d'impuissance face à un système dominant, répressif. Je ne reviendrai pas ici sur la posture de victime ou de victimisation, ardue, et qui mériterait un long développement, que j'ai commencé à aborder dans le manuscrit original.

Simplement, dire que les effets de cette domination, de cette asymétrie, intensifiés par les vécus carcéraux, tendent à donner le sentiment d'un contrôle total par les autorités israéliennes, d'un grand dessein selon lequel tout serait orchestré. Dans les prisons de France, Farhad Khosrokhavar parle de « subjectivités carcéralisées », qui, entre autres, se traduisent par la prégnance de la théorie du complot et l'attribution d'une volonté expresse de destruction du corps et de l'âme à l'institution carcérale (2016). J'évoque dans le manuscrit la manière dont la violence, ses temps, sa vitesse, mais aussi le décalage entre vécus et perceptions de la réalité, la façon dont un réel démesuré se manifeste, tendent à fictionnaliser à leurs yeux mêmes une part de l'existence des personnes et à intensifier plus encore ce sentiment de manipulation. Le hors-champ, ce qui n'est pas appréhendable se muant en un acteur invisible. Or, il s'agit bien de rendre la description non pas d'états mais de processus, d'actions prises dans un déroulement, de changements et de renversements, selon une méthode ethnographique mais aussi micro-historienne ou de la sociologie pragmatique, pour laquelle il est heuristique de tendre vers un « principe de symétrie » pour rendre compte des asymétries en train de se faire, des actions des personnes, de leur agencéité, de leur rôle dans l'histoire au sein de rapports de pouvoir et de force toujours mouvants. Une perspective d'observation qui se heurte aux discours qui tiennent également au rôle de porte-parole qui est ici souvent attribué aux chercheur·es. Une perspective qui doit être inlassablement replacée dans l'approche comme dans l'écriture.

Enfin, cette enquête coincée dans la suspension frontalière et carcérale est un travail dans un espace brutal, sur la violence. Une appréhension et une perception de la violence amplifiées par la multiplication des lieux d'observation, et par une ethnographie située dans des espaces d'interconnexions. Elle suppose des moments d'enquête dans des milieux hostiles. Elle place parfois face à des narrations ou au hors-champ d'actes d'une violence extrême, vécus ou perpétrés, à des discours les justifiant, ou plus simplement aux vécus et aux manières de les regarder, de les concevoir : à l'incorporation de cette violence par des personnes qui ont grandi et ont été socialisées dans ce contexte. Face à certaines personnes ou récits, marquants par leur dureté, l'empathie ou bien l'antipathie qu'ils suscitent, une forme singulière d'« éthique de l'écoute » (Murphy 2015) se développe. Cette écoute est isolée du reste, prise dans une forme de glaciais : une écoute en soi, une écoute entière qui est en quelque sorte cloisonnée, confinée elle aussi, sur elle-même.

Il m'a en revanche semblé impossible d'enregistrer les entretiens ou de tenir un journal de terrain, ce que je faisais précédemment, et eu égard au journal, ce que je conseille pourtant systématiquement aux étudiants. J'ai pris beaucoup de notes en marge de mes entretiens mais le trop plein et ce rapport à la violence, l'âpreté du sujet me submergeaient et je ne pouvais pas

tout écrire. J'ai aussi eu ce besoin de ne pas tout retenir, d'oublier une partie. C'est sans doute dommage car j'aurais pu travailler ces notes ethnographiques, les restituer de différentes manières mais cela a été littéralement au-dessus de mes forces.

Ayant travaillé en Israël-Palestine, Vincent Romani et Karine Lamarche ont évoqué la quasi-impossibilité de maintenir une posture distanciée quand on est confronté à un certain degré de violence, et l'engagement émotionnel voire physique auquel on peut difficilement échapper (Romani 2007, Lamarche 2015). Pourtant, il semble bien que pour un terrain illégitime, les émotions soient elles aussi illégitimes, et ce, à plusieurs titres. En tant que sujets d'histoire, ces émotions et sentiments collectifs ne peuvent être pensés en eux-mêmes, en dehors de leur fonctionnalité, de l'instrumentalisation politique dont ils ne peuvent que faire l'objet, et que j'évoque dans le texte. Pas de sentiments collectifs qui ne soient pris et interprétés comme d'abord politisés, et, à ce titre, illégitimes en tant que ressentis. Sans naïveté, que penser de cette illégitimité ? On peut se demander, et je le fais dans le texte, ce que cela dit de notre (non) commune humanité. Il ne s'agissait pas de faire l'histoire de sentiments ou d'émotions en soi mais simplement de prendre en compte ces émotions individuelles et collectives lorsqu'elles survenaient dans les récits, moments, de ne pas les éluder, et de les aborder lorsqu'elles étaient exprimées dans la sphère publique. Je partage en effet cette conviction dont parlait Arlette Farge que « l'histoire doit être affectée » (1997). Et ce, tout particulièrement, dans des lieux où la violence, la conflictualité, l'illégitimité saturent l'espace et les vécus d'émotions exacerbées et, vivement éprouvées avant d'être, par certain·es seulement et en des circonstances particulières, politisées.

Les émotions éprouvées lors de l'enquête sont de même illégitimes. Elles sont plus susceptibles ici de desservir le propos, en le marquant d'un biais émotionnel, voire d'un « pathos », que sur d'autres sujets pour lesquels elles peuvent être admises dans le récit de l'enquête et dans l'écriture du texte, dans une dimension réflexive, celle d'un point de vue, affecté. La dimension factographique inhérente aux sujets illégitimes place en effet devant une posture qui doit s'afficher comme en toute circonstance distanciée, et face à une gageure d'écriture.

Récit, narration et post-disciplinarité
Vers une épistémologie cinématographique ?

ENJEUX D'ÉCRITURE ET FONCTION CITOYENNE

Pour l'écriture de *La Toile carcérale. Une histoire de l'enfermement en Palestine*, une réflexion sur la forme, la narration, le comment écrire, s'est imposée avec force. Elle est inhérente à tout livre, mais j'ai ressenti une nécessité singulière autour de cet enjeu épistémologique pour ce manuscrit. « En passant du discours au texte, on peut faire en sorte que l'écriture soit un gain épistémologique net » écrit Ivan Jablonka dans *L'histoire est une littérature contemporaine* (2014), un texte qui m'a confortée dans mon intention initiale.

Cette épineuse question du récit s'est en effet posée en tant qu'elle est déjà analyse et non pour elle-même. Raconter un événement, des faits, étant déjà une explication. Si expliquer peut être attribuer visiblement un sens, un témoignage, une scène, je crois que c'est aussi, en accord avec Ivan Jablonka mais aussi avec Jacques Rancière, que ce peut être également « selon l'étymologie du mot, lui laisser dérouler la plénitude enroulée dans sa simple présence » (1997). D'autant plus pour un sujet comme celui-ci qui tient de l'illégitime, la narration peut contribuer à résoudre et à appréhender la conflictualité des situations, des terminologies, des positionnements, qu'elle est *une* voire *la* possibilité d'écrire dans l'entre-deux, sur la frontière, dans la suspension. Il est en effet impossible de donner à chaque détour de phrase les mots distincts et le plus souvent en guerre employés par les un·es et les autres, d'expliquer littéralement la polarité de chaque mot ou de chaque phrase, sans épuiser le texte, et s'épuiser, ou surcharger les notes de bas de page. La marge d'écriture, étroite, est cependant une solution à certaines impasses à l'indécidable et l'irrésolu. Et ce, d'autant plus, lorsque l'on destine son texte à un public qui ne soit pas seulement universitaire. Je pense avoir souvent privilégié la seconde façon d'expliquer, celle du récit.

Cela me paraît *a posteriori* être une démarche nécessaire à une épistémologie de l'illégitime. Le récit contribue en effet à ne pas étouffer l'histoire sous des catégories et des réflexions étiques surplombantes. Il ne peut que surgir du terrain et des événements, il compose du sens plus qu'il ne l'assène, ne plie pas le terrain et les protagonistes à sa pensée. Il tente un va et vient entre deux registres et ainsi laisse une marge d'interprétation, de liberté aux lectrices et aux lecteurs, une ambiguïté. Il ne cherche pas à tout résoudre. Dans la même perspective, j'ai retranscrit de longs passages d'entretien, assumant qu'ils ne soient pas analysés entièrement ou ordonnés par la démonstration, laissant sa place à l'indétermination, à l'incertitude, à la discontinuité, à la forme de désordre dans laquelle se livrent les récits, les événements et les sources dont a parlé Jacques Revel (1998).

Toutefois, pour un sujet illégitime, qui plus est très affecté par une brutalité contemporaine dans laquelle sont prises les vies, une histoire toujours en train de se faire, le chemin de l'innovation narrative est plus exigü. Il est contraint par la responsabilité des faits, leur relevé et établissement minutieux, par un récit historique qui est en cours d'élaboration et auquel on ne fait pas que contribuer mais qu'il s'agit, à certains égards, de faire advenir : un cadre à déplacer du hors-champ vers le champ. Responsabilité du texte donc, et de sa forme, tenu par la sobriété, par sa capacité à aller au-delà d'une posture d'« exceptionnel-normal » car ici l'exceptionnel demeure relégué à l'exceptionnel. Or, il s'agissait bien de comprendre le quotidien de la *toile carcérale*, son ordinaire.

Retraçant l'histoire de l'enfermement carcéral depuis 1967, j'avais à écrire le temps et à écrire la toile, la suspension et l'incertitude. Il me fallait aussi écrire le point de vue, le mien, inlassablement rejoué dans les interactions avec les différents protagonistes. Au-delà de ce qui m'apparaît souvent comme une forme de 'confession' initiale, mimée, vite faite et vite oubliée, et des catégories assez mécaniques et préétablies énoncées dans toute partie réflexive aujourd'hui (qui comprend le genre, la classe, la « race », l'âge, la nationalité, et selon les sujets la profession, sexualité, etc.), souvent comme une forme de passage obligé, ou au contraire comme un propos en soi, qui donne une place finalement démesurée à l'ethnographe, j'ai mentionné ou précisé certains grands traits sociologiques me caractérisant au fil du texte : femme, d'âge moyen, française, chercheure et universitaire, au nom hybride que je manie selon les circonstances et qui me place dans un entre-deux. Cette annonce réflexive du point de vue, laconique, figurant dans les premières pages des introductions d'ouvrages, ou bien, au contraire, poussée dans ses extrêmes, allant jusqu'à une compréhension psychanalytique, m'a toujours semblée échapper à son objet et impossible à faire véritablement. Isabelle Rivoal, confrontée aux tenants de cette explicitation psychanalytique notamment, évoquait son insatisfaction et parfois son agacement vis-à-vis des longues digressions sur la réflexivité en anthropologie (2016). Cette épistémologie du point de vue a été reposée avec force, à raison, par les études postcoloniales et par les études du genre autour de l'intersectionnalité. Si rester dans l'ombre, en hors-champ est un confort, et un pouvoir qui se doit d'être rendu visible, cette partie réflexive est exclusivement envisagée comme le contraire du surplomb, presque intrinsèquement, une fois 'l'aveu' fait. Pourtant, elle donne parfois au chercheur·e une place excessive et dérangeante, alors qu'*in fine* c'est souvent l'égo, qu'il soit individuel ou plus collectif ou bien scientifique, qui introduit des biais épistémologiques, notamment en privilégiant sa place et les enjeux du champ ou institutionnels sur ceux du terrain.

Travailler sur des lieux-frontières, dans ou sur la suspension, c'est se retrouver prise

dans des relations de pouvoir, qui ne sont pas forcément celles qui sont décrites par la plupart des études en vertu d'assignations sociologiques même très affinées, mais là où ces relations basculent, se redéfinissent, s'hybrident. J'ai choisi de raconter le cours de l'enquête. J'ai voulu emmener lectrices et lecteurs dans mes pas, sans effacer les émotions qu'elle a pu provoquer. J'ai ainsi décrit les façons dont se jouaient à chaque fois la relation et la manière dont j'ai pu être perçue, à travers les interactions à l'œuvre avec les protagonistes et les personnes rencontrées, et de la sorte, donné à lire la manière dont elles ont et peuvent influencer, déterminer le texte. Être dans l'histoire en tant qu'être d'histoire m'a semblé être le lieu le plus juste de ce point de vue. Ce choix de participer au récit est plus déterminé, radical dans le film *Inner Mapping*, où le point de vue est incarné par l'engagement corporel que suppose le cinéma.

J'ai cherché à écrire ce texte-recherche dont parle Ivan Jablonka, qui, « en tant que forme, consiste donc à réunir dans un même récit le passé, la preuve et l'enquête » (2014). L'intention était aussi de tisser et déployer le récit comme la toile. Sa construction tient de cette géométrie irrégulière, autour de nœuds qui se referment et ouvrent sur d'autres points, kaléidoscopique. En ce sens, il ne fait toile qu'une fois achevé, et si chaque chapitre peut je crois être lu isolément, l'étendue de la toile ne se comprend qu'au fil d'une lecture linéaire, du début à la fin. La plongée dans le récit se fait sans introduction préalable. Les éléments introductifs nécessaires et le propos méthodologique, minimalistes, s'immiscent dans le cours du texte. En l'état, il a été écrit comme un livre. En ce sens, il est achevé. Il ne comprend cependant ni introduction ni conclusion, un choix que j'aimerais soumettre à discussion lors de la soutenance de cette HDR.

Le récit a plusieurs trames et temporalités entrelacées et la narration se construit autour de lieux, de scènes, de moments et de personnes. En ce sens, elle s'apparente pour une part à cette « écriture scénographique » dont parle Christine Jungen. Elle commence d'emblée par les comparutions à la Cour militaire de la Moscobiyeh à Jérusalem. Le texte suit plusieurs lignes à la fois : l'histoire du déploiement de la toile carcérale, comme système rhizomique et réticulaire ; les citoyennetés, les subjectivités carcérales et les vécus de l'enfermement entre Dedans et Dehors, la manière dont elle socialise ; son incorporation. L'enfermement carcéral a eu des effets profonds sur les relations de genre et sur les vécus personnels. Il s'est immiscé dans les intimités. Il est, pour certains, un lieu sans fin dont l'emprise perdure *post-mortem*.

La porosité entre Dedans et Dehors, centrale dans les expériences, a placé la prison, non à la marge mais au cœur des vécus et des dispositifs de contrôle. Nœud et noyau de ce rhizome de contrôle, loin d'être un isolat, elle est devenue dès 1967 un lieu clef pour l'histoire des processus politiques et des mobilisations en Palestine. Des *citoyennetés carcérales* se sont

exercées. Ses effets sociaux et personnels sur les vécus des personnes ont été majeurs. Ils s'étendent non seulement à la communauté des prisonnières, des prisonniers et des anciens détenu·es mais aussi aux milieux partisans et militants, à la société, aux communautés palestiniennes de Cisjordanie, de Jérusalem mais aussi de Gaza et d'Israël. Avec le temps, cette porosité a fondu le Dedans et le Dehors dans un ethos carcéral partagé, la toile a capté l'espace territorial, relationnel, les corps et les têtes. Elle a dessiné des frontières filaires, en réseaux et sans fin, a tissé les mobilités, l'espace et les temps quotidiens. Pour comprendre l'histoire de ce lent envahissement, du déploiement de cette emprise sourde, de cette omniprésence suspendue, possible, virtuelle et ce qu'elle produit, ce qui lui échappe, lui résiste, ce qui s'invente, j'ai cependant mobilisé la dichotomie Dedans/Dehors. Elle exprime en outre les perceptions des prisonniers et des prisonnières car, en dépit de la porosité, les vécus de prison tranchent par leur âpreté, leur horizon contraint, leur mise en œuvre singulière d'un commun avec les vies Dehors, gagnées, affectées, parties de l'ethos carcéral mais néanmoins résolument autres.

L'écriture du temps ni synchronique, ni diachronique travaille des micro-temporalités, d'autres plus large, des discontinuités, certains va et vient temporels. Elle s'appuie sur des générations carcérales qui établissent un fil temporel au cœur du texte. Demeurant néanmoins hétérogène, cette écriture de l'histoire prend acte de vécus temporels et mémoriels où les temps coexistent. La trame temporelle s'entrelace dans des chapitres abordant plutôt la toile, les citoyennetés ou les subjectivités carcérales, ou encore la prison incorporée, tout en suivant un cheminement en filigrane, plus diffus : des procès à l'entrée en prison, aux sorties, à l'incorporation qui les habite, à l'envahissement et la prison sans fin.

Cet enjeu narratif, du récit, épistémologique d'abord, est ensuite lié à la fonction citoyenne de l'histoire et des sciences sociales. Ce manuscrit a été pensé et écrit comme un livre pour un public plus large que celui du monde universitaire. Des lectrices et des lecteurs inconnus mais que j'ai voulu et tenté d'embarquer dans cette histoire, une histoire qui est âpre, loin d'être aisée à lire. Il me semble en effet nécessaire de pouvoir déployer nos travaux dans une sphère publique plus large pour contribuer aux débats dans la Cité. Ce que Didier Fassin nomme faire une ethnographie « publique » et « critique ».

Ce questionnement sur les vécus des frontières, mobilités et enfermements, de même que sur les formes d'écriture est poursuivi et élargi dans le cadre d'un séminaire mensuel ouvert à partir du M1 mensuel, *Frontières et enfermements dans les mondes arabes et musulmans : incorporations, affects et vécus* à l'EHESS (IISMM) depuis 2018, organisé avec Hélène Thiollet et Amin Moghadam, et en 2020-2021, également, avec Clara Lecadet (IIAC).

Il interroge conjointement les frontières et les enfermements contemporains à partir de recherches ethnographiques, des objets variés dans un espace géographique large du Maghreb à l'Inde du Nord, incluant la diversité des sociétés arabes et des communautés musulmanes dans le monde. Il s'agit de la détention ou de la prison, des espaces de rétention dits frontaliers ou type camps, ou encore du confinement hospitalier, et des différents lieux de ségrégation spatiale, dans les villes par exemple. Cette acception large de l'espace de compétence du séminaire - sociétés arabes et mondes musulmans - permet d'aborder une région par ses marges internes et externes (*boundaries* et *borders*). On peut ainsi penser l'objet central de ce séminaire comme l'ensemble des modalités de fragmentation fine et de circulations discrètes qui font vivre à l'échelle individuelle et collective les frontières territoriales, sociales et carcérales. Il met ainsi en lien le champ du carcéral et du pénal, largement sous-étudié dans cette région, avec celui des frontières, des migrations, de la citoyenneté et de l'ethnicité, lui plus intensément documenté. Loin de démarquer, les espaces frontières comme les séparations entre dedans-dehors dans les contextes d'enfermement carcéral produisent des interactions ambiguës : zones de contact et de friction, d'échanges et de séparation, de définition et d'hybridation des identités et ce, malgré le postulat d'hétérogénéité radicale des différentes populations qui les pratiquent, les détenu·es et les surveillant·es, les malades et les soignant·es, les étranger·es et les citoyen·nes, les réfugié·es et les travailleuses et travailleurs sociaux ou les 'humanitaires', les membres de différentes communautés, de différents quartiers au sein d'espaces urbains et ruraux. Il y est question de réfléchir aux vécus, à la circulation de pratiques et de normes d'abord à une échelle régionale, tout en s'appuyant sur les travaux les plus récents sur ces questions à l'échelle globale. Le séminaire se concentre sur les pratiques quotidiennes, la matérialité des contextes et des interactions sociales. Il s'attache essentiellement à décrire et analyser ces vécus, ces ressentis et perceptions des frontières et des enfermements qui les inscrivent tout à la fois dans des rapports complexes de pouvoir, de domination, d'émancipation et de lien social ou affectif : à la manière dont ils sont incarnés, et ainsi aux corps, aux objets et aux affects. Pour ce faire, l'approche du séminaire est résolument pluridisciplinaire et travaille à l'intersection entre histoire contemporaine, sciences sociales, travaux artistiques et cinématographiques. Au-delà, il s'agit de proposer des formes narratives plus expérimentales, de penser des écritures innovantes.

INNER MAPPING : UNE ECRITURE CINEMATOGRAPHIQUE

La co-réalisation avec Emad Ahmad du film documentaire *Inner Mapping* (51', Vol. 3 2017 - 96) ou plutôt d'un film expérimental qui est un film-dispositif, a répondu à plusieurs intentions qui tiennent finalement d'une certaine épistémologie. Il a prolongé la réflexion tout en constituant un objet en soi, répondant à des logiques et une pratique, celles du cinéma. Il tranche par ses codes ou plutôt son hybridité formelle, à certains égards, illégitime dans le champ du documentaire, et plus encore dans celui du film ethnographique. C'est un drôle de road movie qui appartient à une tradition cinématographique palestinienne, le film de frontière. Si tout film est un dispositif, celui-ci l'est plus que d'autres. Nous avons équipé ma voiture de trois caméras GoPro, du premier GPS palestinien et sommes partis, Emad Ahmad, Faysal Barghouti, le chef opérateur, et moi sur les routes de Cisjordanie. Expérimenter et faire vivre la carte impossible de la Cisjordanie, ses entrelacements, les interactions et relations qu'elle compose. Nous avons expérimenté des zones frontières et la pulvérisation spatiale en roulant avec un guide concret, graphique. Nous avons mis à l'épreuve cet objet, banal, global qu'est le GPS. Il est acculé par un contexte d'exception. Il vit une carte absurde.

Nous avons filmé le dedans du véhicule avec la caméra du chef opérateur, mais aussi, en continu, le dehors avec les trois caméras GoPro sur la voiture. Nous avons fait l'expérience sensible du GPS, tel qu'il révèle un territoire strié, des voies séparées de circulation, des routes réservées aux Palestiniens, des routes de contournement (*bypass roads*), elles destinées aux colons israéliens vivant en Cisjordanie, des checkpoints, des tunnels... Nous avons voulu donner corps à la cassure entre la réalité des déplacements et les espaces mémoriels, politiques qui se dérobent toujours plus sous les pieds des habitant·es et deviennent imaginés, rêvés : le territoire d'une continuité absente, un pays virtuel au fil d'une route sans raison. Les images distordues des GoPro, saturées en couleur, filment un paysage infini, possible, auxquelles s'affrontent celles de la caméra qui disent l'espace vécu. La cartographie du GPS, imaginé et conçu par Tanas Khoury, est celle de la Cisjordanie des circulations, coupée en deux cartes, israélienne et palestinienne, changeantes, révocables. Il a travaillé sur les données d'entreprises israéliennes et globales spécialisées dans la cartographie satellite, et a créé d'autres cartes à partir des cadastres des municipalités palestiniennes et de repérages. Il a redessiné les menus contours de l'espace palestinien, jusque-là flou, en faisant exister chaque rue, lieu saint ou touristique, les magasins des villes et villages.

Nous avons filmé dans la suspension, sur la route mais aussi dans des lieux-frontières, que les personnes traversent mais qui restent hors-champ, relégués dans le non-dit de la

matérialité et des relations coloniales, celles du quotidien. Filmer la carte de la colonisation ordinaire, pas celle de l'accident. Rendre visible le hors-lieu dans lequel nous sommes pris, malgré nous : une autre violence, celle du franchissement recommencé, impossible, d'une frontière-ligne absente, d'une frontière épaisse, ce que c'est que de vivre sur la propre borne de son territoire. Comment se construisent peu à peu l'étrangeté, la défiance vis-à-vis d'un paysage et d'un espace parcourus, auparavant familiers, quand les routes séparent et éloignent plus qu'elles ne relient, ajoutant aux autres cette « violence infrastructurelle » dont ont parlé les anthropologues Dennis Rodgers et Bruce O'Neill (« Palestine : un pays virtuel au bout d'une route sans raison », avec Thomas Richard, 67).

Enfermés dans la voiture, chacun de nous trois porte son histoire et sa frontière. Nous vivons dans ces régimes de mobilité distincts : Emad, Palestinien de Gaza installé en Cisjordanie, Faysal, Palestinien de Jérusalem et moi en tant que Française vivant à Jérusalem. Chaque personne détient alors un vécu et une vision de l'espace traversé, une cartographie intérieure. Nous sommes partis de cet être en mouvement que chacun de nous est dans ce contexte, ces virtualités de déplacement ou de confinement inhérentes à nos pays, nos lieux de vie, pour filmer les cartes que nous dessinions, qui nous étaient imposées, ce qu'elles faisaient de nous, le fil, nos perceptions, discussions, ironies.

Ce film, sa production, son tournage, son montage, son processus ont été, pour une part involontairement, en adéquation quasi parfaite, dans tout ce que cela a représenté de difficultés et de vacillements, avec son sujet, son objet. Il a été une expérience cinématographique et épistémologique marquante. En ce sens, le cinéma est bien « une surface sensible et un savoir » (De Baecque 2008).

Je n'entrerai pas ici dans les méandres de la production, juste dire que le film, et c'est visible, a été réalisé avec peu. L'intention était de faire avant tout, et surtout de faire sans que le lissage de la réécriture de multiples synopsis destinés à obtenir des financements ne vienne fracturer le dispositif et la dimension expérimentale. J'ai proposé le projet à Emad qui a accepté que nous le tournions ensemble, avec les moyens en industrie - matériel - de sa boîte de production, et ceux limités en numéraire que j'avais obtenus de la part de CNRS Images, et avec ma voiture. Faysal le chef opérateur avait aussi des compétences et des contacts de garagiste et d'électricien, pour préparer la voiture, remplacer les vitres et placer les caméras, sonoriser le tout, etc.

Film-dispositif, film précaire, il a poussé dans ses retranchements ce qu'est, pour certain·es au moins, le documentaire, et ce que l'histoire et l'anthropologie me semblent devoir toujours rendre possible. Un procédé méthodologique ou filmique qui laisse toute sa place à

l'incertitude, au surgissement, à l'inattendu, à l'intrusion de « ce qui n'est pas écrit, ce qui dépasse l'imagination, qui va nous saisir, nous sidérer » (Parfait 2017). Une histoire non téléologique, sans fin, inquiète. Tel que le disait le cinéaste israélien Avi Moghrabi parlant de son processus de création et de son refus de concevoir précisément l'entièreté d'un film en amont : « Pour moi, le cinéma consiste à aller vers la réalité et être surpris par elle, par ce qui se passe. Je ne joue pas avec la réalité, la réalité joue avec moi » (Parfait 2017).

Narration affectée et sensible, le film a été une expérience radicale du point de vue, sans cesse rejoué entre nous et selon les lieux et les personnes rencontrées, les langues qui changeaient et se mélangeaient constamment, avec l'engagement des corps singulier que suppose le documentaire. Pour rendre visible la distorsion, nous avons expérimenté la carte, en devenant, sans l'avoir au départ décidé, les sujets de cette déambulation. En étant malgré nous personnages de cette cartographie tirillée, désorientée, striée, nous avons dû visiblement assumer ce point de vue de même que la réflexivité incessante renvoyée par les caméras, accepter ce que l'expérience révélait de nous, ce qui nous échappait, une part d'étrangeté, d'altérité, de fiction.

Il y avait à la fois immersion entière dans la multipositionnalité de ce point de vue dont la présence à l'écran et nos corporéités témoignaient et les négociations incessantes du point de vue avec Emad, et Faysal. Des négociations qui étaient aussi à l'œuvre en chacun de nous car nous sommes allés dans des espaces de l'entre-deux, peu définis, donc incertains, avec lesquels aucun de nous n'était familier. Les routes et chemins possibles, qui n'étaient pas pour eux ni pour moi ceux empruntés au quotidien, étant en outre des lieux perpétuellement transformés, suspendus dans un devenir que nous expérimentions par le film.

Ce film a cristallisé des débats sur ce point de vue, notamment sur ce que l'on pouvait filmer ou non de ce hors-champ de la matérialité de la colonisation ordinaire et des relations qu'elle nourrit ; de la cassure entre les espaces virtuels, voulus et ceux arpentés, sujet même du film. Des débats qui font partie du film. Et qui tiennent de ce que Jean-Louis Comolli a nommé « filmer l'ennemi ». Je sais gré à Agnès De Victor d'avoir évoqué ce point lors de son intervention dans la conférence-débat qui a fait suite à la projection du film à l'EHESS le 15 juin 2018. Grâce à elle, j'ai compris, *a posteriori*, ce qui s'était joué là. À sa suite, en lisant Comolli, j'ai pris toute la mesure - au-delà du hors-champ des relations coloniales qui se devaient de rester dans le non-dit, invisibles - des raisons de l'opposition d'Emad à avoir des colons et des colonies dans notre cartographie, puis de son refus de se trouver dans leur proximité pendant le tournage et dans le film.

Ce film rompt avec les codes les plus partagés du documentaire : filmer en empathie. Il nous a placés devant la matérialité et la relationalité coloniales, leur ordinaire, impossible à ignorer, à laisser hors-champ, même si l'indétermination demeure quant à ce que l'on aurait dû ou pas tourner. En documentaire, on filme « une relation », et les personnages d'un film partagent un « destin scénique », le film « relie », « l'envers est toujours complice » (Comolli 2004). Or, si je voulais filmer la colonisation de tous les jours, sa banalité qui dessinait la carte, Emad ne voulait pas, ne pouvait pas partager le film avec des colons. Ce refus de voir et de filmer était un ressenti sensible, un positionnement politique, éthique et cinématographique. Mais en même temps, il y avait un sens à « filmer l'ennemi », surtout quand il est inévitable. Ce que montre la pratique filmique de Comolli et ce qu'il écrit à son propos. Comme nous avons pu l'expérimenter, sans jamais forcer les personnages, ni dans le cadre ni au montage, par notre retrait même, leurs corps filmés révèlent malgré eux ce qu'il en est de la relationalité coloniale. Tel que l'écrit Comolli, « dès qu'il s'incarne et se représente, un pouvoir devient sa propre caricature. Il n'est pas besoin de forcer le trait, il se force lui-même. (...). L'ombre se déplace en même temps que la lumière. C'est ce que j'ai toujours cru du pouvoir filmé » (2004).

LA TRANSMISSION ET LE CHAMP

Travailler dans une perspective non seulement pluridisciplinaire mais parfois post-disciplinaire tient tout à la fois d'une expérience épistémologique et de la recherche d'écritures, de formes narratives, telles que celles du cinéma, de l'art contemporain ou de la danse. Ce que j'ai essayé avec plusieurs autres projets (*Fragments, A l'Ombre*) et surtout un projet de *Carte sensible* pour dire une histoire affectée à partir d'objets. Cette proposition devait s'insérer dans l'exposition inaugurale *Never Part* du Musée palestinien, dont le commissaire était Jack Persékian. Il avait réuni des artistes, des historiens, des architectes, des musiciens autour d'un large corpus de vidéos qui avaient été enregistrées en Palestine et en divers lieux de la diaspora palestinienne demandant à chacune et chacun de quel objet il ne se séparerait pas. Cette exposition inaugurale ne vit pas le jour, prise dans les méandres des luttes intestines qui ont présidé à la naissance de ce musée d'art contemporain construit à Bir Zeit à côté de l'université. Une réflexion post-disciplinaire tient également de la dimension citoyenne de nos métiers, de leur capacité à partager leurs connaissances, à débattre et s'hybrider pour participer à la vie de la Cité. Un film se partage, se transmet différemment qu'un livre. J'ai ainsi animé de nombreux

débats grand public suite à sa projection et il a aussi fait son chemin seul dans les festivals de cinéma.

Toutefois, ayant souvent travaillé des sujets illégitimes qui suscitaient des formes de bataille, et un certain intérêt, il m'a de longue date semblé important d'intervenir dans des cadres grand public, et parfois également dans la presse. Cette fonction citoyenne des sciences humaines est difficile à mettre en œuvre, en se tenant sur le fil, surtout pour des sujets disputés, les débats scientifiques et publics ne relevant pas des mêmes enjeux. On peut toutefois tenter par l'écriture ou des rencontres mélangeant art et sciences, ce qui est à présent une tendance majeure, de lier deux exigences.

Ce que nous avons fait, par exemple, lors des Journées culturelles et scientifiques et du colloque international *Gaza inédite* (organisés avec Marion Slitine et une pluralité de partenaires dont l'Ifpo, le Consulat de France à Jérusalem, l'Institut français, le Mucem, l'IMA, la Bulac, l'Institut des Cultures d'Islam, etc.) pendant quatre jours à Paris dans ces différents lieux et à Marseille au Mucem (17-21 mars 2016). Ils ont réuni des chercheur·es avec des artistes, des cinéastes, des musicien·nes, humanitaires, citoyen·nes engagés de la société civile de Gaza. Dans le contexte de siège de la bande de Gaza et d'enfermement des Gazaoui·es, cet assemblage hybride était, outre son intérêt et son sens en soi, la seule façon de pouvoir travailler avec nos collègues gazaouis, et avec des acteurs et des actrices majeurs de la vie intellectuelle, culturelle et artistique, particulièrement riche à Gaza. Ils ont, pour la plupart, eu l'autorisation de sortir de Gaza pour cette manifestation grâce à une mobilisation conséquente des représentations diplomatiques françaises à Jérusalem et à Tel Aviv. De même, nous avons pu aller à Gaza pour des périodes certes limitées. Cette hybridité était la condition de la connaissance et du partage de points de vue sur un lieu resté depuis plus d'une décennie quasi inaccessible, et, pour cette raison hors-champ de la recherche socio-anthropologique sur la Palestine, tout en étant sujet à une hypervisibilité médiatique consacrant son invisibilité, son absence : celles de ses habitant·es, de leur quotidien, de leur créativité, de la matérialité, des ressorts et processus de son enfermement. Cette manifestation a également permis de renouer et nouer des coopérations et des liens universitaires distendus, voire coupés par des années de blocus, et participé d'un désenclavement du savoir. Des coopérations essentiellement établies jusque-là avec les collègues et universités de Cisjordanie.

Un ouvrage issu de ces journées est en cours d'édition (Ifpo/Diacritiques) en français et en anglais. Il entend mettre en œuvre une forme originale à même de donner leur place aux différentes formes d'écriture des participant·es, au visuel, aux interventions d'artistes et à leurs travaux sur un support papier et une édition numérique, multimédias, permettant une

valorisation des supports iconographiques (vidéos, photographies, œuvres d'art, extraits de films), des bandes sonores (extraits d'albums ou soundcloud par exemple), des entretiens avec des artistes et des acteurs de la société civile, de poèmes ou écrits littéraires, mais encore de nombreuses ressources bibliographiques, de liens vers des sites internet. Destiné à un public large, il allie articles de recherche et essais, témoignages et textes plus poétiques, extraits de journaux intimes avec des paroles des raps gazaouis, etc.

Tisser des liens et des collectifs est une dimension qui m'a tenu à cœur. J'ai organisé de nombreux colloques et journées d'études au sein des différentes institutions auxquelles j'ai été affiliées, et dernièrement, pendant ces trois années passées en Palestine avec des collègues de Cisjordanie, et notamment avec Joni Assi, à l'université An-Najah de Naplouse. J'ai également dirigé un nombre conséquent d'ouvrages collectifs et de numéros de Revue avec des collègues, jeunes chercheur·es et étudiant·es. Et j'ai eu la chance de pouvoir transmettre, au fil de ses travaux collectifs et des enseignements et séminaires que j'ai donnés et organisés à Aix-Marseille Université, à SciencesPo-Aix, à l'EHESS, à l'Ifpo-Territoires palestiniens et d'échanger avec des étudiant·es aux profils divers, de participer à de multiples jurys de masters et de thèses et d'encadrer des travaux de Master 1 et 2 dans ces établissements et à SciencesPo-Paris, ainsi que de co-diriger plusieurs thèses. Les projets et publications collectives, ces enseignements, les travaux des étudiant·es et nos discussions m'ont énormément appris, et surtout, à demeurer dans l'incertitude. Je les remercie pour cet apprentissage constant et pour m'avoir fait et me faire confiance.

Enfin, outre l'aventure éditoriale de la Revue *Arabian Humanities* que j'ai co-fondée en 2013 comme une Revue internationale de sciences humaines et d'archéologie sur le Golfe et la péninsule arabique en ligne, en remplacement des plus confidentielles *Chroniques Yéménites*, il m'a semblé particulièrement nécessaire, parmi les autres responsabilités collectives que j'ai prises, de répondre à la demande du CNRS de fédérer notre champ dans un Groupement d'Intérêt Scientifique sur le Moyen-Orient et les Mondes Musulmans (GIS MOMM). Une tâche ardue au départ tant la compétition entre certains Centres prévalait sur la volonté de se regrouper pour des actions communes, dont les plus notables sont les Congrès du GIS qui ont renoué avec ceux de l'Afemam qui avaient été si utiles quand je faisais ma thèse pour connaître les travaux et les chercheur·es et enseignant·es du champ. J'ai en effet co-fondé le GIS MOMM en 2012 avec Catherine Mayeur, Azadeh Kian et Bernard Heyberger puis l'ai co-dirigé avec eux jusqu'en 2017. Je me suis en outre particulièrement attachée à mettre en place l'architecture de sa plateforme numérique thématique éditorialisée qui rend compte de l'ensemble de la recherche faite sur le Moyen-Orient et les Mondes Musulmans dans les institutions françaises

avec une interface en anglais. Elle agrège ainsi une pluralité de données jusque-là éparses tel qu'un annuaire des chercheur·es, les Revues et sources documentaires (bibliothèques, carnets sur hypothèses), les événements scientifiques, un état de la recherche, les formations, bourses, etc.

Engagement, alter-résistances et agir citoyen

TRANSFORMATION DES MOBILISATIONS ET CHANGEMENT DE PARADIGME EN PALESTINE

J'ai de longue date travaillé la question de l'engagement, depuis les féminismes jusqu'aux citoyennetés carcérales (voir Vol. 2 ; « Toile carcérale, répression et militantismes en Palestine », Vol. 3, 2017 - **46**), et plus particulièrement les mobilisations féminines : « Incarcération et engagement des femmes en Palestine (1967-2009) », Vol. 3, 2010 - **29** ; avec Leyla Dakhli, « Un autre regard sur les espaces de l'engagement : mouvements et figures féminines dans le Moyen-Orient contemporain », 2010 - **28** ; « Des féminités mobilisées et incarcérées en Palestine », Vol. 3, 2013 - **19**.

En Palestine, depuis une quinzaine d'années, le champ de l'engagement s'est profondément transformé et diversifié. Les partis sont relativement déconsidérés en raison de leurs échecs tant sur le volet des négociations (Fatah) que de la lutte armée (Hamas, Djihad islamique) et ne parviennent plus à fédérer des mobilisations collectives. Depuis la fin de la seconde Intifada (2000-2006), face à cette faillite de l'objectif de libération nationale, face également au morcellement territorial induit par les transformations des dispositifs de contrôle de l'occupation israélienne et l'accroissement de la colonisation, on a en effet assisté à une relocalisation et à une transformation des luttes et des résistances, tout d'abord avec les mobilisations de la résistance populaire¹⁷. Depuis 2004, des comités villageois ont été constitués dans la plupart des villages touchés par le Mur et, en février 2005, le village de Beilin a lancé ses premières manifestations hebdomadaires. D'autres ont suivi tels Na'ilin, Nabi Saleh (en 2009), Qufir Qadum, Beit Umar, des villages de la vallée du Jourdain, le quartier de Cheikh Jarrah, etc. Ces collectifs ont défendu des droits aux ressources, à cultiver la terre, à la mobilité, etc., les mêmes droits que ceux dont bénéficient les Israéliens dans un espace de facto partagé. Ont ainsi émergé une multiplicité de « sites de contestation » (Isin 2012) locaux visant à défendre des droits sur la terre face à la prédation territoriale et à l'appropriation des ressources.

En mars 2011, en Cisjordanie et à Gaza, des mouvements de jeunesse ont exprimé leur rejet de la scission intra-palestinienne entre le Fatah et le Hamas ainsi que leur demande d'une véritable représentation démocratique de tous les Palestiniens, celles et ceux des Territoires occupés et de la diaspora. En Cisjordanie, ses actrices et acteurs ont peu à peu redirigé leur

¹⁷ Ce vocable désigne une pluralité de groupes allant des différents comités villageois au Palestinian Struggle Coordination Committee à la Jordan Valley Solidarity Campaign, Stop the Wall, aux mouvements de jeunesse apparus dans le sillage des printemps arabes (le Mouvement du 15 mars, Palestinians for Dignity, Youth against Settlements) auxquels on peut aussi rajouter BDS (Boycott, Désinvestissement et sanctions).

militantisme et reformulé l'idée de Printemps palestinien autour d'autres types d'action. D'une part, en faisant de la question des prisonniers politiques au sens large, et particulièrement de ceux détenus en Israël, un axe central de leurs revendications, s'inscrivant ainsi au cœur d'une préoccupation largement partagée par la population et les forces sociales et politiques palestiniennes. D'autre part, en s'associant à la résistance populaire dans certains villages (« Le 'printemps' palestinien : une société civile dans l'entre-deux du conflit », Vol. 3, 2012 - 23 ; « Un long printemps : mobilisations alternatives et transformation de l'engagement en Palestine », 2019 - 45).

Depuis quelques années, les actions de la résistance populaire à l'échelle villageoise se sont poursuivies par des engagements dans une économie locale alternative autour de la notion d'économie de la résistance : *iqtisad al-sumud*, ou *iqtisad al-muqawam*, qui a un sens plus actif, plus volontariste que *sumud*. La notion de *sumud* évoque l'idée de tenir bon et de résilience. Son origine renvoie à l'attachement et à l'appartenance (*intima* ') des Palestiniens à leur terre, incarnés par la figure emblématique du paysan (« L'économie de la résistance : un engagement holiste contre l'occupation en Palestine ? », Vol. 3, 2019 - 44).

Ces deux types de mobilisations locales posent, de façon distincte, la question de l'absence de souveraineté sur les ressources quasiment toutes appropriées par l'État israélien autour de l'idée de retrouver un usage et des droits à ces ressources. En ce sens, ils s'inscrivent d'une manière bien spécifique dans la transformation profonde des mobilisations en Palestine et de la lutte palestinienne que l'on voit à l'œuvre dans la résistance populaire ou pacifique. Un processus long dans le prolongement duquel s'inscrivent les mobilisations de la Grande Marche du Retour à Gaza lancée le 30 mars 2018 (« Une terre partagée », Vol. 3 2018 - 15) : l'objectif de libération nationale et territoriale a été remplacé par le paradigme des droits et des inégalités au sein d'un espace de facto partagé qui rapproche des luttes types droits civiques aux États-Unis ou lutte contre l'Apartheid. Les pratiques et les engagements autour de l'économie de la résistance renvoient à la question de l'autonomie et au rétablissement de souverainetés locales. On peut rapprocher ce tournant historique à l'œuvre, bien qu'il soit à l'initiative en Palestine de la société civile et non des politiques, de celui opéré par le mouvement kurde autour d'Abdullah Öcalan à partir des années 2000.

Ils posent la question de la citoyenneté sans s'adresser aux instances représentatives existantes et aux acteurs politiques institutionnels, contrairement aux formes plus classiques de mobilisation. Ils témoignent de nouveaux modes d'engagement qui déplacent radicalement le paradigme contestataire, à la différence de ce qui a été développé par une large partie de la théorie des mobilisations et des *contentious politics*. Ils se situent d'abord dans l'action

citoyenne en-deçà de l'État, qu'ils interpellent peu, pour se centrer sur le rétablissement de souverainetés localisées et le développement de solidarités et de réseaux horizontaux, entre pairs, comme autant d'« actes de citoyenneté » (Isin 2008).

Des études récentes sur la citoyenneté, tels que les travaux d'Engin Isin en sociologie politique, d'autres en histoire et en anthropologie ont ouvert de nouvelles voies, au-delà d'une définition restrictive de la citoyenneté, entendue comme un ensemble de droits politiques octroyés par l'État et du lien avec la nation. Le programme constitué d'historien·nes et de contemporanéistes de diverses disciplines PALOMED, d'abord centré sur l'appartenance locale, les relations sociales et les droits en Méditerranée auquel je participe, élabore, par exemple, à présent un Abcdaire de ces *Matérialités citoyennes* (notice « Baladi », 2020 - 72).

Cette réflexion s'est développée en parallèle du séminaire mensuel que nous avons mis en place à l'Ifpo-Territoires palestiniens (avec Claire Beaugrand), en partenariat avec l'Institut d'Études Palestiniennes, à Ramallah pendant deux ans (2013-2015) : *Quels actes de citoyenneté en Palestine et au-delà ?* Ce séminaire s'est penché sur les citoyennetés appropriées par les sujets qui les exercent, à partir notamment de cette notion d'« actes de citoyenneté » forgée par Engin Isin : parce que l'acte de citoyenneté est un acte responsable par lequel l'individu se constitue lui-même en citoyen, il peut être revendiqué par divers groupes - de statuts nationaux différents - et à diverses échelles. Ces nouvelles perspectives sur la citoyenneté ont été envisagées de manière critique dans la mesure où elles ne sauraient être dissociées de leur contexte de production qu'est le discours néo-libéral de reflux de l'État d'un côté et la remise en question du modèle de l'État-Nation de l'autre. Il s'est ainsi agi de poser la question des actes de citoyenneté à l'œuvre en Palestine dans un esprit comparatif, de se demander quelles formes de citoyennetés sont conçues et vécues dans un contexte d'occupation, de non-continuité territoriale, de dispersion de la population - à l'intérieur comme à l'extérieur de la Palestine historique -, de souveraineté parcellaire ou multiple, sans État ou en marge de l'État ; quels sont les actes de citoyenneté à l'œuvre, les citoyennetés alternatives, localisées, virtuelles, imaginées.

Cette économie citoyenne de la résistance se construit tout autant sur des pratiques innovantes que sur des formes économiques plus anciennes. Elle s'inscrit dans une histoire de la résistance : celle d'une première Intifada (1987-1993) pendant laquelle le boycott des taxes et des produits israéliens, les grèves massives et la mise en place d'une économie alternative autogérée, notamment autour de l'agriculture, de l'économie domestique et de jardins communautaires (les « jardins de la victoire - *bustan al-nasser* ») avaient été centraux. Ce

soulèvement, d'abord conçu comme une guerre économique, entendait alors se réappropriier les ressources captées par l'occupation totale de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

Il s'agit du renforcement d'une économie locale, juste, respectueuse de l'environnement, basée sur les ressources naturelles, des matières premières, des produits et des savoir-faire locaux et des pratiques globales novatrices telles que celles de l'économie solidaire qui se sont développées en Europe, en Amérique du Nord et du Sud ou en Afrique. Ces pratiques sont ainsi globales. Elles s'ancrent d'abord dans le secteur agricole, qui joue un rôle clef dans l'économie palestinienne, avec le développement d'une production biologique dite *baladi*, qui signifie ici à la fois une production « du pays » ou « du terroir » mais aussi, souvent, « biologique »¹⁸, de l'agro-écologie, de groupes de consommateurs type Amap, d'un commerce équitable, de fermes et de jardins communautaires, de banques de semences locales, etc. (« Baladi », 2020 - 72). Mais elles concernent aussi le tourisme (tourisme alternatif), les énergies renouvelables, des systèmes de financement communautaires et d'échanges non monétaires, des projets axés sur le patrimoine, différentes formes d'entrepreneuriat social, ou encore des projets plus holistes alliant plusieurs dimensions et un souci environnemental (éco-village). Ils sont portés par des producteur·es, des agronomes, des entrepreneur·es, des organisations et réseaux de la société civile, des associations, des syndicats agricoles ou de travailleurs et travailleuses liés à des partis de gauche, des élu·es locaux, des universitaires et intellectuel·les, et de simples citoyen·nes. Ces actions et engagements émergents ont parfois été décrits comme une « Intifada verte ». Ils se multiplient depuis plus de 5 ans en divers lieux des Territoires occupés. Ils s'appuient aussi sur le développement du mouvement de boycott économique et politique des institutions et des produits israéliens BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanctions).

Ces nouveaux engagements revêtent une dimension pragmatique : ce sont souvent des mobilisations par des pratiques productives et entrepreneuriales. Ils entendent agir au niveau des citoyen·nes, à leur échelle, ici et maintenant et au niveau local. Ainsi, ils n'ont pas pour horizon politique l'alternative entre la solution dite à deux États, avec la création d'un État palestinien souverain, ou bien l'intégration dans un seul État, telle qu'elle est avancée par l'ensemble des autres acteurs politiques que sont l'Autorité Palestinienne (AP), le gouvernement israélien, les négociateur·trices et diplomates internationaux, les partis politiques ou même les collectifs de la résistance populaire et les mouvements de jeunesse issus du bref printemps palestinien.

¹⁸ Alors même que le mot précis employé dans des contextes plus techniques pour désigner l'agriculture biologique est *'adduyyeh*.

Toutefois, en dépit de leur ancrage dans des pratiques économiques, on ne peut les réduire à leur détermination pragmatique. Ces modes d'action et ces engagements témoignent de la volonté de reconstruire d'autres formes de citoyenneté et une autre société, de refaire société. Reconstruire dans la mesure où, en Palestine, le lien avec le passé, avec des pratiques historiques ou anciennes culturellement ancrées, est toujours évoqué : cette insistance est évidemment due à la crainte d'aliénation culturelle accrue par la situation coloniale. En ce sens ils sont porteurs de ce que Dacheux et Laville nomment un projet politique global qui concerne l'ensemble de la société, une forme d'utopie (2003).

Ils revêtent une forte dimension affective et mémorielle, ont comme enjeu fort une réinscription dans l'histoire des lieux et des liens. Ils construisent de nouvelles subjectivités en écho à la perception d'une continuité de la domination et de la violence : celle d'une « Nakba continue » (*al-Nakba al-mustamera*). Cette notion vernaculaire de « Nakba continue » qui a pour pendant, dans le champ intellectuel, le concept de colonisation de peuplement (*settler colonialism*). Ils s'attachent à ses effets sur les ressources mais aussi sur l'environnement et sur les personnes et mettent en jeu des valeurs et des affects tels qu'une éthique de la confiance, de l'identité (*hawiyeh*), de l'intégrité, de la dignité (*karameh*), de la fierté, de la solidarité et de l'espoir pour parvenir à l'autonomie, à la liberté (*hurriyeh*) et à la justice (*adaleh*) (Dajani, Ismaïl 2014).

Cette économie alternative est apparue comme particulièrement nécessaire dans la Palestine d'après l'échec des Accords d'Oslo à partir du moment où la domination coloniale a été analysée comme fortement imbriquée dans les dynamiques économiques et sociétales néolibérales et dans les inégalités qu'elles créent. Khalil Nakhleh a ainsi employé le terme de « néo-colonialisme économique » (2014). Plus récemment encore, elle a été envisagée sous l'angle des inégalités environnementales. Dans ce contexte, se pose avec force la question d'un changement radical de paradigme, de sortie du néo-libéralisme voire de l'économie capitaliste. Cette économie de résistance entend retrouver un usage et des droits aux ressources, notamment aux ressources naturelles, patrimoniales et de production locale dans une perspective d'autonomie. Il s'agit tout d'abord de restaurer la souveraineté alimentaire, qui représente l'ultime frontière de la dépossession territoriale, politique et économique ; ensuite, la souveraineté économique et politique. Restaurer la souveraineté alimentaire implique la transformation des modes de production agricole (Kurzom, 2015). La promotion de techniques d'agriculture dite 'modernes' telle qu'elle a été et est encore défendue par les organisations et bailleurs de fonds internationaux est perçue comme destructrice et participant indirectement au processus de colonisation.

Ces pratiques et engagements témoignent de nouvelles subjectivités politiques que je qualifie d'holistes. L'économie de la résistance ne s'adresse pas seulement à l'occupation israélienne, elle est d'abord tournée vers la société palestinienne. Elle a une préoccupation historique essentielle. Elle entend renouer avec une histoire, par-delà la rupture coloniale et revêt une dimension existentielle. Ces engagements s'incarnent ainsi dans des démarches qui allient un paradigme politique, des actions pratiques à une éthique de vie et une philosophie. Ils entendent renforcer la communauté (*mujtama^c*). L'entraide communautaire et le sentiment d'appartenance au pays (*intima'*) sont conçus comme nécessaires à la reconstruction d'une société résistante. Ce qui est visé ici est la société néo-libérale au sens large tel que l'entendait Foucault, qui touche non seulement l'économie et l'environnement mais aussi les personnes ; celle qui génère des subjectivités néolibérales qui transforment les rapports humains, et avant cela, ceux des humains aux non humains, à la nature et à l'environnement (*bi'a*). *A contrario*, le volontariat est envisagé comme un esprit et une forme d'engagement qui redonnent pouvoir d'agir et confiance en soi. Consommer des produits *baladi*, c'est aussi tisser des liens avec celles et ceux qui cultivent la terre et transmettent la mémoire générationnelle et affective qu'elle porte (les petits agriculteur·trices, dont un grand nombre de femmes), connaître leurs histoires, s'inscrire dans des relations humaines à même de rétablir la confiance et la cohésion sociale, de rétablir des réseaux sociaux (*shabakat al-ijtima^cyeh*) mis à mal par les effets de l'occupation israélienne et de l'économie néo-libérale, de refaire communauté, société (*mujtama^c*) (Dajani, Ismaïl 2014).

Baladi est un terme polysémique et affecté qui ne peut s'énoncer que dans sa langue d'origine et que l'on ne traduit pas, tout comme le *sumud*. Il revêt de surcroît une dimension mémorielle forte dûe à la situation coloniale, chargée d'émotions et de sentiments : il évoque la continuité de la présence sur la terre de Palestine, la transmission de pratiques et de savoirs faire anciens qui renvoient à un temps sans occupation militaire, à une période de confiance et de partage. Il incarne des liens (*al-irtibat al-^card*), avec une terre vivante, sensible. Appartenir à une terre à protéger, c'est aussi la mettre en culture, collectivement le cas échéant. Cette économie alternative est envisagée comme une démarche efficace conçue comme une résistance holiste, ou une nouvelle voie politique incluant des considérations nationales, des sentiments, des valeurs, une éthique de vie et une recherche de cohérence.

Ces engagements pragmatiques représentent des engagements sociaux et politiques radicaux qui, à partir du prisme de la domination, rompent avec le paradigme capitaliste et néo-libéral et avec leurs modes de subjectivation pour élaborer de nouvelles subjectivités politiques holistes, alliant la transformation en profondeur des rapports économiques, sociaux et politiques

à une éthique de vie, dans une perspective d'autonomie. Ils construisent un nouveau rapport à la citoyenneté, dans le contexte non-étatique qui est celui de la Palestine : une citoyenneté en actes, horizontale, exercée entre pairs. En ce sens, ils participent, de façon spécifique, d'autres engagements contemporains ailleurs, liés à l'écologie radicale, à la démocratie directe et participative, à la décroissance et aux nouveaux mouvements citoyens.

Cette recherche, commencée il y a quelques temps seulement, se poursuit. Elle s'insère dans des travaux collectifs. Elle s'est inscrite dans les deux colloques internationaux et la table-ronde organisés avec Joni Assi, professeur à l'université An-Najah de Naplouse. Le premier colloque *Vivre, consommer et agir dans une Palestine globale/ Living, Consuming and Action in Glocal Palestine* en 2014 (Université Al-Najah, Naplouse les 30, 1^{er} et 2 octobre 2014) est parti de l'idée que la Palestine actuelle était à certains égards paradigmatique des changements rapides des vécus spatio-temporels perçus depuis plus d'une décennie partout dans le monde, avec la vitesse et la massification des flux, due notamment à l'impact des nouvelles technologies, de la communication et du numérique. John Collins a adopté une telle perspective en montrant comment la réalité palestinienne revêt une signification qui la dépasse car les processus qui sont ici à l'œuvre de façon paroxystique - ancrés sur les dynamiques conjointes de la technologie, de l'enfermement, de la violence et de l'accélération du temps - sont des éléments structurants de la globalisation (Collins, 2011). Cette manifestation scientifique a ainsi eu pour objectif l'étude de pratiques et de vécus émergents, au carrefour de vécus locaux et de vécus globaux, les différents moyens dématérialisés sollicités pour se déplacer, se mobiliser et vivre des territoires et des communautés palestiniennes réelles et virtuelles dans un contexte de souveraineté parcellaire ou multiple, sans État ou en marge de l'État: les outils technologiques utilisés, les engagements citoyens, les manières de produire et de consommer. Le colloque a réuni essentiellement des chercheur·es et des doctorant·es en sciences sociales et humaines travaillant sur la Palestine mais a aussi sollicité des recherches sur d'autres terrains (Maghreb, Moyen-Orient, Europe) dans une dimension comparative. Il a confronté des approches différentes : entre art et sciences, recherche et action. Il a fait dialoguer les sciences sociales avec les travaux d'artistes, d'architectes, les pensées et modes d'action de collectifs militants et citoyens.

A ce colloque international a fait suite un second où se sont retrouvés des chercheur·es et des acteurs et actrices de la société civile, citoyen·nes engagés autour d'une problématique plus resserrée sur l'économie de la résistance (*iqtisad al-sumud*) dans sa dimension citoyenne : *Active Citizens. Producing and Consuming in a Resistance Economy Today in Palestine* (Université An-Najah, Naplouse, 8 décembre 2015). Il s'est plus clairement orienté vers une

perspective de recherche-action. Enfin une table ronde sur le même sujet (en forme de World café) a momentanément clos ces rencontres. Elle a essentiellement regroupé des actrices et des acteurs de cette économie de la résistance ainsi que quelques chercheur·es : *Active Citizens. Producing and Consuming in a Resistance Economy Today in Palestine. Round tables*. Elle a été organisée dans les locaux de l'association partenaire DALIA, à Ramallah le 28 mai 2016.

VIOLENCES ECONOMIQUES, POLITIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET NECESSITE

Cette recherche sur des engagements et vécus citoyens alternatifs dans une perspective d'autonomie se développe dans le cadre de deux projets collectifs. Elle a récemment été prolongée par un premier terrain exploratoire réalisé au Liban en décembre 2018, auprès d'associations de réfugié·es syriens ou travaillant avec eux. D'une part, un programme européen H2020 (*Migration Governance and Asylum Crises - MAGYC*) auquel je participe ; et, d'autre part, un programme que j'ai monté depuis 2018 (projet SAB-SciencesPo) qui a donné lieu à deux journées d'études : *Social Innovation in times of Conflict. Economic and Citizen Alternatives in the Middle East*, CERI-SciencesPo, Paris, 17-18 décembre 2018 et 16-17 décembre 2019.

Avec ce projet, l'intention est d'étudier l'émergence d'alternatives citoyennes pratiques dans les domaines de l'économie, de l'environnement, des nouvelles formes de gouvernance et de solidarité, de la démocratie directe, de l'autogestion, de la propriété collective, de l'éducation populaire etc. au Moyen-Orient et dans l'espace méditerranéen contemporain en contexte conflictuel ou de crise aigüe : c'est-à-dire de contestations et de luttes liées à des situations de guerre ouverte ou de conflit, d'enfermements et de sièges, de grave crise politique ou/et économique et migratoire, de formes diverses d'opposition à des systèmes politiques et au néolibéralisme, de volonté d'autonomie, là où les États sont donc remis en cause soit parce qu'ils sont défaillants, absents, soit au contraire en raison de leur autoritarisme. On s'interrogera sur ce qu'il leur est commun, c'est-à-dire sur leur signification sociétale (Laville 2016). Ces engagements mêlent en effet le plus souvent étroitement des revendications économiques, politiques, culturelles et subjectives (Pleyers, Capitaine 2016) et se tissent tout autant par une réflexion critique que par des pratiques (Frère, Jacquemain 2013). Si l'économie sociale et solidaire émerge de la pure et simple nécessité qui est omniprésente comme facteur d'engagement (Frère, Jacquemain 2013), l'hypothèse est que ces contextes vécus et perçus comme des situations de violence politique, économique et environnementale plus extrêmes ou

visibles démontrent tout particulièrement comment peuvent se conjuguer à la fois nécessité politique, nécessité économique et nécessité environnementale pour générer des alternatives citoyennes.

En Palestine, le contexte d'occupation coloniale a donné à ces pratiques une acuité et une intelligibilité politiques singulières, construisant une forme radicale d'économie solidaire qui participe à transformer les modes d'engagement, et est porteuse d'enseignements plus larges qui dépassent le contexte palestinien. En ce sens, ces cas d'étude sur une aire géographique non étudiée sous l'angle de ce que j'avais initialement nommé « l'innovation sociale » mais qui, en raison de la polysémie du mot, sera abandonné, en lien avec des contextes de crise, revêtent une dimension heuristique novatrice qui participera, notamment, à féconder les travaux plus nombreux sur des pratiques qui sont, par certains aspects seulement, similaires en Europe, en Amérique du Nord et du Sud ou ailleurs. Ils seront par ailleurs envisagés à partir des apports récents de travaux de l'anthropologie anarchiste et interrogeront de concert ceux liés à l'éco-féminisme, également dans une perspective critique.

En partant de ces cas particuliers où se formulent des dissensions plus aiguës (en Palestine - Cisjordanie et Gaza, en Syrie, au Liban, en Égypte, au Yémen, au Kurdistan turc et irakien, en Turquie et également en Grèce), il s'agit d'analyser par des études de terrain, ethnographiques et sociologiques, les pratiques citoyennes alternatives qui voient le jour. Dans ces différents lieux, ce sont les situations de conflit et de crise, où se manifestent plus encore les inégalités de pouvoir, sociales et politiques, qui poussent les acteurs sociaux à sortir de ce que Lavelle a nommé le déterminisme économique et la focalisation sur le marché et l'État (2016).

Dans le contexte de mouvements de contestation (Turquie, Grèce, Liban, Égypte), de guerres ouvertes ou larvées et de volonté d'autonomie (Syrie, Kurdistan, Palestine), et de crises migratoires dues à l'afflux de réfugié·es (au Liban, en Turquie, et en Grèce), s'est déclenchée une critique radicale d'un côté des économies politiques modernistes ou néo-libérales et, de l'autre, des États contestés en raison de leur autoritarisme, de leur faiblesse ou bien de leur corruption, avec, dans certains cas, la remise en cause du rôle d'acteurs internationaux dans la crise comme la communauté européenne (Grèce) ou les bailleurs de fonds d'un système d'aide internationale (Palestine, Kurdistan irakien). En Turquie, le mouvement de contestation de Gezi (mai-juin 2013) a initié le refus par une partie de la société des politiques néolibérales initiées dans les années 1980 et renforcées par l'AKP au pouvoir depuis 2002. Les critiques formulées concernent les politiques ayant conduit au contrôle de l'agriculture turque par les entreprises agroalimentaires, la marchandisation par l'État de biens publics (usines, forêts, rivières), ou

encore la politique de transformation urbaine, impliquant l'aménagement d'espaces publics normatifs (promotion du conservatisme religieux et du consumérisme) et l'éviction de populations migrantes et sans-papier dans les quartiers informels et historiques. Au Liban, dans le sillage de mobilisations contestataires ponctuelles - crise des déchets, de l'électricité qui se sont récemment coalisées dans un mouvement social plus large -, se sont cristallisés des engagements dans des modes de production agricoles alternatifs et une pluralité d'initiatives citoyennes. Au Kurdistan, le PKK, le Komala et le PDKI ont formulé des programmes politiques divergents quant aux alternatives économiques et sociales (Bozarslan 1997). Pourtant, l'objectif de ces trois partis politiques de guérilla a été proche : dans une perspective d'autonomie, ils ont proposé un modèle radicalement différent de leurs sociétés d'origine, contre-pied du néo-libéralisme en Turquie et en Iran et du modèle étatiste. Depuis une dizaine d'années, les institutions du mouvement kurde prônent, en suivant la pensée du leader du PKK Abdullah Öcalan, lui-même largement inspiré du penseur américain, fondateur de l'écologie sociale, Murray Bookchin (1921-2006), la fondation d'une société démocratique, écologique et égalitaire, notamment en termes de genre. Le mouvement écologique kurde s'est développé et ancré dans des initiatives locales au Kurdistan turc aux dynamiques parfois conflictuelles et contradictoires (Scalbert Yücel, à paraître).

En Palestine, une connexion a été établie entre le maintien de l'occupation, le système économique installé par le Protocole de Paris (1994) et le néolibéralisme sous la forme d'intérêts capitalistes israéliens mais aussi palestiniens. En Syrie, la guerre et les sièges des villes et lieux tenus par l'opposition au régime (à Idlib, Alep, Homs, dans la Ghouta notamment) a contraint les habitant·es à trouver des alternatives aux modes d'organisation et de production liés à l'État, telle que l'agriculture intensive utilisant des semences issues de l'industrie et des intrants chimiques : dans une logique de survie d'abord et surtout, ces nouvelles façons de cultiver des semences locales adaptées à des conditions spécifiques, difficilement acheminées par des canaux solidaires à travers les checkpoints du régime, afin de recréer une autonomie alimentaire minimale, se sont prolongées au Liban par des pratiques alternatives plus systématiques visant à soutenir ces lieux encerclés d'une part et à contribuer à se rétablir en exil au Liban d'autre part.

Au-delà d'une épistémologie du sud soulignant que la « radicalisation de la démocratie économique va de pair avec celle de la démocratie participative » (Sousa Santos 2016), il s'agira de penser la spécificité des différentes résistances à des modes d'organisation du pouvoir et les alternatives économiques et citoyennes mises en place dans ces contextes de crise au Moyen-Orient et en Méditerranée. Les pratiques sont en effet globales et politiquement polysémiques :

par exemple, si les jardins communautaires turcs (*bustan*) mis en place à la suite du mouvement de Gezi (Fautras 2017), ceux des villes assiégées syriennes ou encore ceux en projet dans la vieille ville de Jérusalem relèvent d'un mode action relevant du droit à la ville mis en œuvre dans l'agriculture urbaine ou dans la « green guerrilla » ou « guerrilla gardening » décrits ailleurs (Crane 2011), ils renvoient à des spécificités locales que ce projet entend étudier de façon comparative à partir des différents cas mobilisés. Il s'agira de mettre à jour des grammaires militantes qui peuvent s'inspirer de pratiques globales mais s'ancrent dans des pratiques et savoirs anciens, historiques renouvelés et parfois dans une réinvention de traditions, telles que celle des anciens *bustan* stambouliotes, des « jardins de la victoire » de la première Intifada palestinienne, des agricultures *baladi* palestinienne, syrienne ou libanaise, des systèmes d'échanges et d'entraide communautaires non monétaires (*al-ouna*, *al-mukhayda* en Palestine), de pratiques féministes et écologiques spécifiques au Kurdistan ou encore du mouvement sans intermédiaire en Grèce.

Les divers cas d'étude permettront également de questionner la circulation de pratiques, de savoir-faire, d'acteurs (militant·es, réfugié·es) et de produits ou objets (petits systèmes de production d'énergie, graines, etc.) à l'échelle régionale et, au-delà, de réfléchir à une épistémologie spécifique à ces contextes dans lesquels la multiplication des contraintes nécessite une inventivité et une créativité accrues. Il s'agira de penser les événements déclencheurs de cette créativité sociale et citoyenne et son historicité très contemporaine en travaillant comparativement des micro-temporalités. Porteurs de projets concernant l'ensemble de la société, ils constituent pour certains des utopies expérimentales (Dechézelles, Olive 2017). On analysera d'une part précisément leurs modes d'action, comment ils transforment les espaces dominants, les relations sociales et les représentations géographiques (Jonas 2013), en portant une attention toute particulière, dans les différentes langues, au vocabulaire utilisé pour les décrire : par exemple, Intifada verte, bombes vertes, rébellion, autonomie, résistance, guérilla, green jungle, etc. D'autre part, on étudiera comment ces engagements s'articulent ou non aux autres formes de mobilisations existantes (engagement partisan, lutte armée, compétitions électorales, occupation de places et de lieux, résistance populaire, manifestations et revendications de la société civile) et quel type de géographie militante ils dessinent à l'échelle régionale, et au-delà.

À partir d'enquêtes ethnographiques, il est question de faire une sociologie des actrices et des acteurs de ces nouveaux engagements dans la région en mettant en lumière les moments de rupture collectifs et individuels, les bifurcations biographiques, et leurs modes de subjectivation. Ces engagements ne sont pas seulement sociaux, ils sont aussi profondément

personnels : ils travaillent l'individu jusque dans sa subjectivation, entendue comme la manière de se penser et de se construire soi-même, comme principe de sens mettant en jeu une éthique personnelle et une volonté de cohérence (Pleyers, Capitaine 2016). Ils ne sont pas seulement pratiques dans le sens où ils mettent en jeu des valeurs, des imaginaires politiques, économiques à décoloniser, à réinventer, à relier avec d'autres plus anciens, sociaux, politiques, des affects, dont il s'agit d'étudier les expressions, les formulations et les vécus en actes, dans leurs intentions, mises en œuvre et leurs contradictions. Histoire anthropologique affectée, nous prendrons particulièrement en compte les émotions et les sentiments attachés à ces pratiques qui ont dans un certain nombre de contextes des intentionnalités et des sens collectifs, en lien avec cette réinvention ou reconnexion des imaginaires. Ces engagements ne sont pas seulement sociaux et politiques : ils élaborent de nouvelles subjectivités.

Ce projet réunit une quinzaine de chercheur·es issus de différentes disciplines des sciences sociales (histoire contemporaine, anthropologie, sociologie, sciences politiques, géographie) qui emploient leurs propres méthodes de recherche alliant collecte de données de terrain et sources écrites ou audiovisuelles. Toutefois, tous ces travaux sont basés sur de longues enquêtes de terrain, et sur une démarche de type à la fois sociologique (entretiens) et ethnographique. De plus, afin de parvenir à une étude fine de ces alternatives, et des micro-temporalités de ces situations de crises contemporaines, dans des contextes de terrains difficiles, fragmentés, voire partiellement, par périodes ou pour certain·es inaccessibles, plusieurs chercheur·es travaillent des espaces et des cas relevant de questions proches. L'intention est de favoriser la co-production de résultats et travaux scientifiques, et, le cas échéant, l'auctorialité collective.

Le projet entend densifier plus encore ses collaborations scientifiques et institutionnelles locales dans chaque pays. À travers ces collaborations, il s'agira de s'associer à des enseignements en cours, de mobiliser des étudiant·es, et plus largement d'inclure des citoyen·nes engagés au projet dans des schémas de science participative et citoyenne. Ce qui, dans certains cas, facilitera l'accès à des données qu'ils ou elles sont les seuls, dans les conditions actuelles, à détenir en raison de la fermeture partielle de certains terrains. Une des intentions du programme est par ailleurs de contribuer à la réflexion sur des méthodologies et des écritures innovantes et participatives de production des données d'une part et de restitution (scientifique et destinée à un public plus large) et d'utilisation possible des résultats d'autre part, dans une perspective de recherche-action.

Je retravaille en ce moment ce projet pour déposer une demande de financements européen ERC en 2020. Un premier numéro de Revue, probablement pour *Critique*

Internationale, réunissant les travaux de quelques participant·es à ce programme initial est en cours d'élaboration. Enfin un Workshop international sur une thématique concentrée sur la dimension rurale mettant en regard expériences palestinienne et kurde organisé avec deux membres du programme (Clémence Scalibert Yücel et Fadia Panosetti) est en préparation pour décembre 2020 à l'Université d'Exeter : *Rurality and Rural Lives in Kurdistan and Palestine. Approaches to Dispossession, Violence and Alternative Futures.*

Vers une épistémologie de l'illégitime

À l'issue de ce texte - recherche et exposition du point de vue à partir duquel j'ai voulu travailler -, en remontant ces fils, anciens pour certains, en m'efforçant de trouver un sens que je ne lui voyais pas, avec obstination, j'ai parfois compris et appris ce qui s'était tramé à mon insu. J'ai acquis une meilleure intelligibilité des sujets que j'ai arpentés, parfois trouvé des idées pour les poursuivre. Ce qui n'a pas été sans de multiples repentirs, avec lesquels j'ai essayé de me réconcilier, en leur donnant simplement une place dans cette histoire, sans trop entrer dans les débats longs et ardues qu'ils supposent.

Je ne pourrai pas ici, dès à présent, véritablement exposer une épistémologie de l'illégitime, mais juste reprendre quelques traits qui jalonnent, en filigrane, cette égo-histoire. Elle est de bout en bout traversée par la question de la visibilité et de l'invisibilité, plus complexe qu'elle m'était apparue au départ, irriguée par une réflexion sur les images, et sur le cinéma documentaire, entendu comme un des éléments constitutifs de cette épistémologie de l'illégitime. C'est d'une part sa dimension expérimentale, ouverte à l'inattendu et à l'incertitude, tout particulièrement dans un film-dispositif ; le fait qu'il est une pratique avant d'être une théorie, une pratique qui se partage, qui implique un faire ensemble, qui l'ont constitué pour moi comme un savoir épistémologique. Anti-téléologique, le documentaire est une narration sensible en train de se dérouler. Il n'est dès lors pas étonnant que ce soit l'histoire et l'anthropologie, ouvertes à l'accident, à l'événement, qui ont la possibilité plus que d'autres d'être des récits affectés, qui s'en soient le plus saisies et qui l'aient le plus pensé. Il engage les corps et transforme, et c'est peut-être surtout en cela qu'il est point de vue.

Il fait advenir tout en laissant la place à l'indétermination, est ouvert aux interprétations du spectateur·trice, rejoué par sa réception, actrice elle aussi de son devenir, de son sens. Il est phénoménologie avant tout. Il me semble que l'ethnographie ou l'histoire doivent se tenir dans une certaine phénoménologie. C'est un retrait, une distance, une pensée incarnée qui compose, monte, lie et relie comme on tisserait une trame invisible, discrète, plutôt qu'elle ne découpe ou s'empare d'un réel désordonné, bouillonnant qui résiste toujours à l'histoire que l'on tente d'en faire.

Le cinéma documentaire est art de l'invisibilité, du hors-champ autant que du champ, « dialectique fantomatique de la présence et de l'absence », pris dans cette « loi du cadre qui ne peut ni exclure, ni inclure sans articuler au champ un hors-champ riche de possible » (Comolli 1997). Cette expérience cinématographique et la lecture d'écrits sur le cinéma m'ont

aidée à composer le manuscrit original de cette HDR et également à comprendre une part de ce qui se joue entre le visible et l'invisible, le dicible et l'indicible, le non-dit, le réel et la fiction, et les formes de fictionalisation de l'existence des personnes qui participent de la *toile carcérale* (Cf. Volume 2). Elle a contribué à dépasser les contraintes, notamment factographiques, inhérentes aux sujets illégitimes, à la voie étroite qu'elles imposent à l'innovation narrative et à un récit affecté, à restituer un champ de possibilité et une écriture.

Les études féministes ont forgé la notion de *care*, mal comprise et dévalorisée car féminisée, placée du côté d'une féminité qui serait intrinsèquement sensible et empathique. Le *care*, sans doute plus intéressant qu'il n'y paraît, désigne à la fois l'étude de pratiques sociales ignorées ainsi qu'une posture méthodologique, théorique, épistémologique et politique autour d'une éthique centrée sur l'idée de vulnérabilité et d'attention à toute vie humaine, et plus largement au monde. Judith Butler, dans une perspective distincte mais proche à certains égards, évoque notre commune vulnérabilité comme nécessaire point d'appréhension des autres. Ce concept et ce point de vue, utiles, s'incarnent cependant dans des mots qui me semblent desservir leurs intentions, car ils ont l'air d'évacuer les relations de pouvoir et la violence, pourtant omniprésentes. Je proposerais plutôt de partir d'une illégitimité commune, à décrire, représenter, agir vis-à-vis de celles et ceux, de ce qui nous entourent.

Je me suis déplacée au sein des sciences sociales, hors de celles-ci. J'ai eu une mobilité géographique qui ne m'a pas véritablement donné d'identité institutionnelle, hormis celle du Cnrs. Cela expose parfois à de multiples catalogages, à une position peu assurée à l'intérieur des centres et universités dans lesquels j'ai travaillé. Ce qui, sur le temps long, limite. Je m'en rends compte à présent, non seulement nos disciplines se défendent les unes des autres, et ce même dans des établissements qui se sont fondés sur une réflexion pluridisciplinaire, et à un moment où on n'a jamais autant parlé d'interdisciplinarité et même de post-disciplinarité. Nos institutions universitaires en se mesurant, s'arrogent des périmètres et figent, plaquent sur les autres des identités. Pour d'autres raisons que celles-ci, une plus forte stabilité institutionnelle m'apparaît à présent souhaitable car elle est engagement dans un lieu et avec des personnes, en dehors des liens toujours renouvelés ici et là.

Au fond, incertitude et illégitime, illégitimité peuvent être perçus et vécus comme des traits négatifs, envers d'un monde et de ses formes de pouvoir. Ils sont aussi constitutifs d'un hors-champ, sorte d'alter-pouvoir, plus intérieur, au sens d'un féminisme radical, de pouvoir faire : un « pouvoir de pouvoir » et non « un pouvoir sur » (Hache 2016). Au-delà de la violence bien réelle du cadre, de sa matérialité, de ce qu'il impose, du milieu brutal et diffus dans lequel il peut plonger, de ce qu'il exprime ou de ce dont il témoigne, comme point de vue, comme

épistémologie, l'illégitime, lieu de non repos, est une tenaille salutaire. Et sans doute surtout quand les sujets que l'on aborde sont, à divers titres, illégitimes. Se déplacer suffisamment pour, d'une certaine manière, demeurer illégitime, est, *in fine*, heuristique. Elle apparaît être la condition de la forme de connaissance que je me suis fixée. Ce texte m'a fait comprendre que j'avais appris à choisir cette posture, à tendre et à revenir vers elle.

Références bibliographiques

Afin de ne pas surcharger la bibliographie, les références de mes articles et ouvrages figurent dans la liste des publications qui se trouve en fin de volume. Les numéros y renvoient également.

Abu-Lughod, L., *Veiled sentiments. Honor and Poetry in a Bedouin Society*, Berkeley/Los Angeles/London, University of California Press, 1986.

Abu-Lughod L., « The Romance of Resistance : Tracing Transformations of Power through Bedouin Women », *American Ethnologist*, Vol. 17, No. 1, February 1990, p. 41-55.

Abu-Lughod L., « Writing Against Culture », in Fox, R., G. (ed.), *Recapturing Anthropology : Working in the Present*, Santa Fe, School of American Research Press, 1992, p. 125-143.

Abu-Lughod L., *Do Muslim Women Need Saving ?* Cambridge, Harvard University Press, 2013.

Adelkhah F., *La révolution sous le voile : femmes islamiques d'Iran*, Paris, Karthala, 1991.

Ahmed L., *Women and Gender in Islam : Historical Roots of a Modern Debate*, New Haven/Londres, Yale University Press, 1992.

Albera D., « Terrains minés en ethnologie », *Ethnologie française*, 31(1), 2001, p. 5-13.

Al-Bizri D. « L'ombre et son double : femmes islamistes, libanaises et modernes », *Les Cahiers du Cermoc*, 13, Beyrouth, Centre d'Études et de recherches sur le Moyen-Orient Contemporain, 1995.

Al-Husseini J., « Réfugiés 50 ans après : l'évolution de la représentation du réfugié palestinien dans le discours officiel de l'UNRWA », dans **6**.

Al-Fassi H., « Four Examples of Saudi Feminisms : An Exploration Study », communication orale présentée lors du Colloque international *Les féminismes islamiques : de leurs frontières au politique*, MMSH, Aix-en-Provence, 2009.

Al Ghazi G., « Matrix in Bil'in: Colonial Capitalism in the Occupied Territories », in Adi Ophir, Michal Givoni et Sari Hanafi (eds.), *The Power of Inclusive Exclusion: Anatomy of Israeli Rule in the Occupied Palestinian Territories*, Cambridge, Zone Books, 2009, p. 519-434.

Ali Z. (dir.), *Féminismes islamiques*, Paris, La Fabrique, 2012.

Al-Mughni H., « The Rise of Islamic Feminism in Koweit », dans **11**.

Assi, J., « Les mobilisations de la 'Grande Marche du Retour' vues par les Palestiniens de l'Intérieur », dans Stéphanie Latte Abdallah, Abaher el-Sakka, Marion Slitine (dir.), *Gaza inédite*, Éditions Diacritiques /Ifpo, à paraître 2020.

Anteby-Yémini L., « Migrations d'asile et nouveaux acteurs de la frontière israélo-égyptienne », dans **1**.

Avanza M., « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas 'ses indigènes' ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe », dans Alban Bensa et al., *Les politiques de l'enquête*, La Découverte, 2008, p. 41-58.

Ayimpam S. et Bouju J., “Objets tabous, sujets sensibles, lieux dangereux. Les terrains difficiles aujourd'hui”, *Civilisations* [en ligne], *Enquêter en terrains difficiles*, 64, <http://civilisations.revues.org/3803>.

Badran M., *Feminists, Islam and Nation : Gender and the Making of Modern Egypt*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

Badran M., « Où en est le féminisme islamique ? », dans **13**.

Barthes, R., *La chambre claire. Note sur la photographie*, Paris, Éditions de l'Étoile/Gallimard/Le Seuil, 1980.

Bauman Z., *Globalization: The Human Consequences*. New York, Columbia University Press, 1998.

Beck U., *What is Globalization ?*, Cambridge, Polity Press, 2000.

Becker H. S., « Whose Side Are We On ? », *Social Problems*, Vol. 14, No. 3, Winter 1967, p. 239-247.

Bensa A., « Père de Pwädé. Retour sur une ethnologie au long cours », dans Alban Bensa et al., *Les politiques de l'enquête*, La Découverte, 2008, p. 19-39.

Berda Y., *Living Emergency. Israel's Permit Regime in the Occupied West Bank*, Stanford, Stanford University Press, 2017.

Bertaux D., « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, numéro spécial *Histoires de vie et vie sociale*, Vol. LXIX, Paris, PUF, 1980, p. 197-223.

Berthomière W., Rosenholc C., « Pour une lecture des processus de recomposition des frontières sociales depuis Tel Aviv », dans **1**.

Bigo D., « Frontières, territoire, sécurité, souveraineté », *Ceriscope*, 30 November, 2010, <http://spire.sciencespo.fr/hdl:/2441/eu4vqp9ompqllr09i45ao4c3h/resources/frontieres-territoire-securite-souverainete.pdf>.

Blévis L., « La situation coloniale entre guerre et paix. Enjeux et conséquences d'une controverse de qualification », *Politix*, n°104, 2013/4, p. 87-104.

Boltanski L., Chiapello E., *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

Bontemps V., « 'Tu dois prendre le risque, tu n'as pas le choix'. Entre précarisation et décision individuelle, récits d'ouvriers palestiniens travaillant en Israël », dans **1**.

Boucheron P., « Ce que peut l'histoire. Leçon inaugurale prononcée le jeudi 17 décembre 2015 [en ligne], Paris, Collège de France, 2016.

Bozarslan H., *La question kurde. États et minorités au Moyen-Orient*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.

Bouillon, F., Fresia M., Tallio V. (dir.), *Terrains sensibles : expériences actuelles de l'anthropologie*, Paris, Editions de l'EHESS, 2005.

Bourdieu P., « L'illusion biographique », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°62/63, 1986, pp.69-72.

Bourdieu P., « Remarques sur l'*Histoire des femmes* » dans *Femmes et Histoire*. Colloque organisé par Georges Duby, Michelle Perrot et les directrices de *L'Histoire des femmes en Occident*, La Sorbonne 13-14 novembre 1992, Paris, Plon, 1993.

Bourdieu, P., « A propos de la famille comme catégorie réalisée », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°100, décembre 1993, pp. 32-36.

Bourdieu P., *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997.

Bourdieu, P., *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001.

Bourmaud P., « Une architecture institutionnelle à l'épreuve de la segmentation territoriale. La formation médicale dans les Territoires palestiniens occupés depuis 1967 », dans **1**.

Braier M., Yacobi H., « On Colonialism, Neoliberalism and Nationalism: Dwelling in Jerusalem », Présentation orale, *A divided city? Rethinking Borders, settlements and inter-communal interactions in metropolitan Jerusalem*, Tourtour, Fondation des Treilles, 4-7 novembre 2014.

Bornstein A., "Military Occupation as Carceral Society. Prison, Checkpoints and Walls in the Israeli-Palestinian Struggle", *Social Analysis*, Volume 52, Issue 2, Summer 2008, p. 106-130.

Bulle S., « La fabrique d'un territoire : plan, cartes et données urbaines en Palestine », dans **6**.

Butler J., *Vie précaire. Les pouvoirs du deuil et de la violence après le 11 septembre 2001*, Paris, Éditions Amsterdam, 2005.

Challand B., *Palestinian Civil Society, Foreign Donors and the Power to Promote or Exclude*, Oxon/New York, Routledge, 2009.

Chatelard G., « Tourism and Representations. Of Social Change and Power Relations in Wadi Ramm, Southern Jordan », dans **6**.

Clark J., Schwedler J., « Who Opened the Window ? Women's Activism in Islamist Parties », *Comparative Politics*, Vol. 35, No. 3, 2003, p. 293-312.

Colleyn J. P., « L'analyse des images d'archives : point de vue théorique et étude d'un cas », dans **6**.

Collins J., « Dromocratic Palestine », *Middle East Report*, 248, hiver, 2008, p. 8-13.

Comolli, J. L., « Le miroir à deux faces », dans Jean-Louis Comolli et Jacques Rancière, *Arrêt sur histoire*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1997, p. 11-43.

Comolli, J. L., *Voir et pouvoir*, Lagrasse, Verdier, 2004.

Connell R. W., *Gender & Power : Society, the person and Sexual Politics*, Londres, Polity Press, 1987.

Connell R. W., *Masculinities*, Cambridge UK, Polity Press, 1995.

Connell R. W., Messerschmidt J.W., « Faut-il repenser le concept de masculinité hégémonique ? », *Terrains & Travaux*, n° 27, 2015, p. 151-192.

Crane A., *Intervening with Agriculture : A Participatory Action Case Study of Guerrilla Gardening in Kingston*, Ontario, Queen's University, 2011.

Dacheux E., Laville J. -L., « Économie solidaire et démocratie », *Hermès*, 36, 2003.

Dajani, Muna, Isma'il, Lina, *Conscious choices. A guide to ethical consumerism in Palestine/Kheir Baladak. Dalil al-isthlak al-akhlaqi fi falestine* (anglais/arabe), Heinrich Böll Stiftung, Palestine and Jordan Office, December 2014.

Dauphin, C., Farge, A., Fraisse, G., et alii, « Culture et pouvoir des femmes. Essai d'historiographie », in *Annales ESC*, mars-avril 1986, n°2, 1986.

De Baecque A., *L'histoire-caméra*, Paris, Gallimard, 2008.

De Bel-Air F., « La famille en Jordanie : discours politique, discours scientifique, constructions idéologiques », dans **6**.

Deleuze G., Guattari F., « Introduction : Rhizome », *Mille plateaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.

Deeb L., *An Enchanted Modern : Gender and Public Piety in Shi'i Lebanon*, Princeton, Princeton University Press, 2006

Dechezelles S., Olive M., « Les mouvements d'occupation : agir, protester, critiquer », in Stéphanie Dechezelles, Maurice Olive (eds.) *Mouvements d'occupation*, *Politix*, n°117, 2017, p. 9-34.

Destremau B., Verschuur C. (dir.), *Féminismes décoloniaux, genre et développement*, *Revue Tiers Monde*, n°209, Janvier-mars 2012.

Dorlin E. (dir.), *Sexe, Race, Classe. Pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, 2009.

Eddouada S., *Women, Gender and the State in Morocco : Contradictions, Constraints and Prospects*, Thèse de doctorat, Faculté des Lettres de l'Université Mohamed V, 2003.

Eddouada S. et Pepicelli R., « Maroc. Un féminisme islamique d'État », dans **13**.

Farge A., *Des lieux pour l'histoire*, Paris, Seuil, 1997.

Fautras A., « Les nouveaux *bostan* d'Istanbul : quelle pérennisation pour les jardins de la contestation ? », *European Journal of Turkish Studies* [En ligne], mis en ligne le 06 juillet 2017. URL : <http://journals.openedition.org/ejts/5400>.

Feillard A. et Van Doorn-Harder N., « Une nouvelle génération féministe au sein de l'islam traditionnaliste : une exception indonésienne ? », dans **11**.

Foucault M., « Nietzsche, la généalogie, l'histoire. Hommage à Jean Hyppolite » (1971), dans *Dits et Écrits* Vol. II, Paris, Gallimard, 1994, p.150-156.

Foucault M., « Entretien avec Michel Foucault » 1977, dans *Dits et Écrits* Vol. III, Paris, Gallimard, 1994, p. 140-160.

Foucault M., « L'œil du pouvoir » (entretien avec J-P Barou et M.Perrot), in *Dits et Écrits*, Tome 3 1976-1979, Paris, Gallimard, 1994.

Fourest, L., Laure Fourest, « Un cinéma palestinien « en mal d'archive » », *Ateliers d'anthropologie* [En ligne], 36, 2012, <http://journals.openedition.org/ateliers/9053>.

Lydie Fournier, « Le « féminisme musulman » en Europe de l'Ouest : le cas du réseau féminin de Présence musulmane », *Amnis* [En ligne], 8, 2008, <http://amnis.revues.org/593>.

Frère B., Jacquemain M., « Introduction. Que cent fleurs s'épanouissent ? », in B. Frère et al., *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 13-28.

Garb Y., « Porosity, Fragmentation, and Ignorance : Insights from a Study of Freight Traffic », dans **2**.

Garb Y., « Porosité, fragmentation et méconnaissance. Acteurs et dispositifs de contrôle du fret entre la Cisjordanie et Israël », dans **3**.

Garcette A., « L'oléiculture palestinienne au pied du Mur. Les acteurs sociaux-économiques face aux dispositifs de séparation israéliens en Cisjordanie (2000-2012) », dans **1**.

Göle N., *Musulmanes et modernes : voile et civilisation en Turquie*, Paris, La Découverte, 1993 (2003).

Grangaud I., « Prouver par l'écriture : propriétaires algérois, conquérants français et historiens ottomanistes », *Genèses*, 2009/1, n°74, p. 25-45.

Grangaud I., « Le passé mis en pièce(s). Archives, conflits et droits de cité à Alger, 1830-1870 », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2017/4 (72e année), p. 1023-1053.

- Gregory D., *The Colonial Present: Afghanistan, Palestine, Iraq*, Malden, Blackwell, 2004.
- Gribaudo M., *Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1987.
- Hajjar L., *Courting Conflict. The Israeli Military Court System in the West Bank and Gaza*, Berkeley, University of California Press, 2005.
- Hammami R., *Between Heaven and Earth: Transformations in Religiosity and Labor among Southern Palestinian Peasant and Refugee Women 1920-1993*, Ph. D. Dissertation, Temple University, 1994.
- Handel A., « Where, Where to and When in the Occupied Territories ? An Introduction to a Geography of Disaster », in M. Givoni, S. Hanafi, A. Ophir (dir.), *The Power of Exclusive Inclusion*, New York, Zone Books, 2009, p. 179-222.
- Havkin S., « Consensus néo-libéral et poursuite de la guerre par d'autres moyens » dans **1**.
- Havkin S., « Outsourcing the Checkpoints : When Military Occupation Encounters Neoliberalism », dans **2**.
- Havkin S., « La privatisation des checkpoints : quand l'occupation militaire rencontre le néolibéralisme », dans **3**.
- Isin E. F., *Acts of Citizenship*, London/New York, Zed Books, 2008.
- Isin E. F., *Citizens Without Frontiers*, New York, Bloomsbury Publishing, 2012.
- Jablonka I., *L'histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Paris, Éditions du Seuil, 2014.
- Jad I., « Islamist Women of Hamas : Between Feminism and Nationalism », dans **11**.
- Jayawardena K., *Feminism and Nationalism in the Third World*, Londres, Zed Books, 1986.
- Joseph, Suad, "Brother/Sister Relationships: Connectivity, Love, and Power in the Reproduction of Patriarchy in Lebanon", in Hopkins N. S. et Ibrahim S. E. (eds.), *Arab Society. Class, Gender, Power, and Development*, Le Caire-New York, American Univ. in Cairo Press, 2001, p. 227-261.
- Jungen C., « Comment dire la modernité ? Usages de l'espace à Kérak », dans **6**.
- Kandiyoti D., *Women, Islam and the State*, Londres, Macmillan, 1991.
- Kandiyoti, D., « Women, Islam, and the State. A comparative Approach », in Juan R. I. Cole (ed.), *Comparing Muslim Societies. Knowledge and the State in a World Civilization*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1992, p. 237-260.
- Katz K., « Papal Pilgrimages - 1964, 2000 : Visiting the Holy Land or Visiting Jordan ? », dans **6**.

Kergoat D., « Comprendre les rapports sociaux », *Raison présente*, n°178, 2011, p. 11-21.

Kian A., « Le féminisme islamique en Iran: nouvelle forme d'assujettissement ou émergence de sujets agissants », dans **13**.

Khosrokhavar F., *Prisons de France. Violence, radicalisation, déshumanisation : surveillants et détenus parlent*, Paris, Robert Laffont, 2016.

Kurzom, George, *Al-siyadeh al-watanieh 'ala al-ghida' (La souveraineté nationale alimentaire)*, Maan, 2015.

Lamarche K., « Israël-Palestine et retour. A la rencontre des militants israéliens contre l'occupation », dans **1**.

Lamarche K., « L'apport heuristique d'une implication incontournable. L'exemple d'une recherche sur un terrain 'sensible' (Israël-Palestine) », *Civilisations* [en ligne], *Enquêter en terrains difficiles*, 64, 2015, <http://civilisations.revues.org/3803>.

Lamrabet A., *Musulmane tout simplement*, Lyon, Tawhid, 2004.

Lamrabet A., *Le Coran et les femmes. Une lecture de libération*, Lyon, Tawhid, 2007.

Laville J. -L., *L'économie sociale et solidaire. Pratiques, théories, débats*, Paris, Points Seuil, 2016.

Lehec C., *Une géographie expérimentale de l'art aux frontières. Filmer les graffitis du camp de réfugiés palestiniens de Dheisheh*, Thèse de géographie, Université de Genève/Université Grenoble-Alpes, 2019.

Le Renard A., « 'Droits de la femme' et développement personnel : les appropriations du religieux par les femmes en Arabie Saoudite », dans **13**.

Maffi I., « Collecting Palestine », dans **6**.

Mahmood S., *Politics of Piety. The Islamic Revival and the Feminist Subject*, Princeton, Princeton University Press, 2005.

Marteu E., « Les associations palestiniennes d'Israël. Entre solidarité et différenciation à l'égard des associations palestiniennes des Territoires occupés », dans **1**.

Malkki, L., *Purity and Exile: Violence, Memory, and National Cosmology among Hutu Refugees in Tanzania*, Chicago/London, the University of Chicago Press, 1995.

Meier D., « La frontière israélo-libanaise vécue par les réfugiés palestiniens du Liban. Entre stratégies de contournement et Palestine rêvée », dans **1**.

Memmi S., « Les couples palestiniens à l'épreuve de la politique de séparation », dans **1**.

Mir-Hosseini Z., *Islam and Gender : the Religious Debate in Contemporary Iran*, Princeton, Princeton University Press, 1999 (London, I. B. Tauris, 2000).

Mir-Hosseini Z., “Islam and Feminism: Whose Islam ? Whose Feminism ?”, *Constestations. Dialogues on Women’s Empowerment*, Issue 1, *Islam and Feminism*, 2010, <http://constestations.hostedbymedium.com/issues/issue-1>.

Mondzain, M. J., *Voir ensemble (autour de Jean-Toussaint Desanti)*, Paris, Gallimard, 2003.

Moors A., « Framing the “Refugee Question” : the *National Geographic Magazine* 1948-1967 », dans **6**.

Murphy F., « ‘In dreams begin responsibilities’. The ethics of researching and writing trauma », *Civilisations* [en ligne], *Enquêter en terrains difficiles*, 64, 2015, <http://civilisations.revues.org/3803>.

Nakhleh, Khalil, “Oslo: Replacing Liberation with Economic Neo-Colonialism”, published on April 10, 2014, *Al-Shabaka*, <https://al-shabaka.org>.

Natsheh B., Parizot C., « Du Kit Kat au 4x4. La séparation vue sous l’angle du trafic de marchandises entre Israël et la Cisjordanie (2007-2010) », dans **3**.

Natsheh B., Parizot C., « From Chocolate Bars to Motor Cars : Separation and Goods Trafficking between Israel and the West Bank (2007-2010), dans **2**.

Ophir A., Givoni M., Hanafi S. (eds.), *The Power of Inclusive Exclusion : Anatomy of Israeli Rule in the Occupied Palestinian Territories*, Cambridge, Zone Books, 2009.

Parfait F., « Le document et le documentaire exposés. Réflexions sur l’installation d’Avi Mograbi *The Details* », dans Aline Caillet, Frédéric Pouillaude (dir.), *Un art documentaire. Enjeux esthétiques, politiques et éthiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, p. 165-174.

Parizot C., « Temporalités et perceptions de la séparation entre Israéliens et Palestiniens », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem* [en ligne], 2009, <http://bcrfj.revues.org/index6291.html>.

Parizot C., « Une économie du contrôle ‘non documentée’. Travailleurs, passeurs et autorités dans le sud israélo-palestinien (2004–2010) », dans **1**.

Parsons N., “Israeli Biopolitics, Palestinian Policing. Order and Resistance in the Occupied Palestinian Territories”, in Khalili L., Schwedler J. (eds.), *Policing and Prisons in the Middle East: Formations of Coercion*, London, Hurst and Company, 2010, p. 57-76.

Pelham N., « The Rise and Fall of Gaza’s Tunnel Economy (2007-2014) », dans **2**.

Peteet J., « Stealing Time », *Middle East Report : Waiting, the Politics of Time in Palestine*, 248 Autumn, 2008, p. 14-17.

Petti A., « Asymmetries », in A. Farquharson (dir.), *The Impossible Prison*, Nottingham, Centre for Contemporary Art, 2008.

Pleyers G., Capitaine B. (dir.), *Mouvements sociaux. Quand le sujet devient acteur*, Paris, Éditions de la Fondation maison des sciences de l'homme, 2016.

Pouzol V., « De l'Eden gay au front pionnier. Constructions de la 'frontière' dans les luttes et discours militants LGBTQ en Israël et en Palestine (1988-2012) », dans **1**.

Pouzol V., « Déclinaisons autour de l'*Alma Mater* dans les discours nationalistes palestinien et israélien 1948-2000 », dans **6**.

Rancière, J., « Sur l'histoire des femmes au XIX^{ème} siècle », dans *Femmes et Histoire*. Colloque organisé par Georges Duby, Michelle Perrot et les directrices de *L'Histoire des femmes en Occident*, La Sorbonne 13-14 novembre 1992, Paris, Plon, 1993.

Rancière, J., *La méésentente*, Paris, Galilée, 1995.

Rancière J., « L'inoubliable », dans Jean-Louis Comolli, Jacques Rancière, *Arrêt sur histoire*, Paris, Éditions du Centre Pompidou, 1997, p. 47-70.

Revel, J. (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Hautes Études, Gallimard/Le Seuil, 1996.

Revel J., « Entretien avec Jacques Revel », dans Antoine de Baecque, Christian Delage (dir.), *De l'histoire au cinéma*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1998, p. 99-110.

Rivoal I., *Le sens de la relation* (Vol. 1 HDR), Paris Ouest Nanterre, 2016.

Romani V., « Enquêter dans les Territoires palestiniens », *Revue française de Science Politique*, 57(1), 2005, p. 27-45.

Rosière S., Jones R., « Teichopolitics : Re-considering Globalisation Through the Role of Walls and Fences », *Geopolitics*, 17:1, 2012, p. 217-234.

Rouhana N. N., « Decolonization as reconciliation: rethinking the national conflict paradigm in the Israeli-Palestinian conflict », *Ethnic and Racial Studies*, 41:4, 2018, p. 643-662.

Rouhana N.N., Sabbagh-Khoury A., « Settler-colonial citizenship: conceptualizing the relationship between Israel and its Palestinian citizens », *Settler Colonial Studies*, 5:3, 2015, p. 205-225.

Sadeghi F., « Bypassing Islamism and Feminism : Women's Resistance and Rebellion in Post-Revolutionary Iran », dans **11**.

Salenson I., « Eau sans frontière ? Acteurs israéliens, palestiniens et internationaux du secteur de l'eau en Cisjordanie (1995-2014) », dans **1**.

Sanbar E., *Les Palestiniens. La photographie d'une terre et de son peuple de 1839 à nos jours*, Paris, Hazan, 2004.

Salleh, A., « Pour un écoféminisme international », dans Émilie Hache (dir.), *Reclaim. Recueil de textes écoféministes*, Paris, Éditions Cambourakis, 2016, p. 343-367.

Sayigh R., *Palestinians: From Peasants to Revolutionaries*, London, Zed Books, 1979.

Sayigh R., *Palestinian Camp Women's Narratives of Exile: Self, Gender, National Crisis*, Ph. D. dissertation, Department of Sociology and Social Anthropology, The University of Hull, 1994.

Schneidleder A., « Les Libanais de Galilée. Pratiques et production d'une frontière israélo-libanaise », dans 1.

Schwartz, O., *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF, 1990.

Scott J. W., « Gender, a useful category of Historical Analysis », *The American Historical Review*, 91 (5), 1986, p. 1053-1075.

Scott J. C., *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008.

Seikaly M., « Bahreïni Women in Formal and Informal Groups: The Politics of Identification », in Dawn Chatty, Annika Rabo (eds.), *Organizing Women: Formal and Informal Women's Groups in the Middle East*, Oxford/New York, Berg, 1997, p. 125-146.

Shamir R., « Without Borders? Notes on Globalization as a Mobility Regime », *Sociological Theory*, 23(2), 2005, p.197-217.

Sousa Santos B., *Epistémologies du Sud*, Paris, Desclée de Brouwer, 2016.

Stoler A. L., *Along the Archival Grain. Epistemic Anxieties and Colonial Common Sense*, Princeton, Princeton University Press, 2009 (traduit en français en 2019 aux Éditions de l'EHESS).

Valensi L., *Fables de la mémoire. La glorieuse bataille des trois Rois*, Paris, Seuil, 1992.

Van Aken M., « Landscape in the Jordan Valley : the View through Development », dans 6.

Vallet E., *Borders, Fences and Walls*, Farnham, Ashgate, 2014.

Virilio P., Lotringer S., *Crepuscular Dawn*, Los Angeles/ New York Columbia University, Semiotext(e), 2001.

Wikan U., *Tomorrow God Willing. Self-made Destinies in Cairo*, Chicago and London, the University of Chicago Press, 1996.

Zeghal M., « Réformismes, Islamismes et Libéralismes religieux », *Revue d'Études de la Méditerranée et des Mondes Musulmans, Intellectuels de l'islam contemporain. Nouvelles générations, nouveaux débats*, n°123, 2008, p. 17-34.

Curriculum vitae

Stéphanie Latte Abdallah

Chargée de recherche en Section 40 depuis le 1er octobre 2006

Centre de Recherches Internationales - SciencesPo, Paris

56, rue Jacob 75006

33 1 58 71 70 30

33 6 09 97 17 46

stephanie.latte@sciencespo.fr

stephanielatteabdallah@gmail.com

<https://www.sciencespo.fr/ceri/fr/cerispire-user/20439/18800>

<https://spire.sciencespo.fr/auteur/2441/70rfvrcj5c9038ca5e5usdsthf>

<https://cso.academia.edu/StéphanieLatteAbdallah>

AFFECTATIONS, POSTES OU ALLOCATIONS DE RECHERCHE PRÉCÉDENTS

Chargée de recherche CNRS (CR1) à l'Institut français du Proche-Orient, Territoires palestiniens. *Sept. 2013 - Sept. 2016*

Chargée de recherche CNRS (CR1) à l'Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM), Aix-en-Provence. *Oct. 2006 - Sept. 2013*

Post-doctorante CNRS à l'Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM), Aix-en-Provence. *Sept. 2004 - Sept. 2006*

Boursière Lavoisier, Ministère des Affaires Étrangères, Amman, Jordanie. *2002-2003*

Allocataire de recherche Ministère des Affaires Étrangères au CERMOC (ex-Institut Français du Proche-Orient), Amman, Jordanie. *1997-2000*

DISTINCTIONS SCIENTIFIQUES

Médaille de bronze du CNRS section 40. *2008*

Prix *Le Monde* de la recherche universitaire reçu pour la thèse. *2005*

AUTRES DISTINCTIONS

Grand prix du Festival du documentaire Méditerranéen de Banyuls pour le documentaire *Inner Mapping* (co-réalisé avec Emad Ahmad 51', Emad Ahmad Audio Visual Production/CNRS Images, septembre 2017). *2017*

Prix spécial du Jury du Festival international du film de Jahorina (Bosnie-Herzégovine) pour le documentaire *Inner Mapping*. *2017*

Prix du projet de documentaire historique au 13ème Rendez-vous de l'histoire de Blois pour le projet de documentaire *Palestiniens. Images réfugiées*. 2010

FORMATION

Doctorat d'Histoire contemporaine (Département Études de d'Islam et du Monde Méditerranéen), École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), Paris. Mention « Très honorable avec félicitations du jury » (à l'unanimité). Directrice de thèse Lucette Valensi, titre de la thèse : *Destins de femmes et liens familiaux dans les camps de réfugiés palestiniens en Jordanie 1948-2001*. Mars 2004

DEA de Littérature Générale et Comparée, Sorbonne-nouvelle Paris III. 1996

Maîtrise de Littérature Générale et Comparée, Sorbonne-nouvelle Paris III. 1993

Diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble. 1990

Diplôme de l'École Officielle des Langues de Madrid. 1989

LANGUES

Français : langue maternelle.

Anglais : lu, écrit, parlé (courant).

Arabe : dialectal du Moyen-Orient (libanais, palestinien, jordanien) : parlé (bon niveau) ; arabe moderne standard : lu, écrit (niveau intermédiaire).

Espagnol : lu, écrit, parlé (bon niveau).

ENSEIGNEMENT

Cours, séminaires

Séminaire d'enseignement mensuel ouvert à partir du M1, EHESS, Paris (IIAC/IISMM), *Frontières et enfermements dans les mondes arabes et musulmans : incorporations, affects et vécus* (avec Clara Lecadet et Hélène Thiollet). 2020-2021

Séminaire d'enseignement mensuel ouvert à partir du M1, EHESS, Paris (IISMM), *Frontières et enfermements dans les mondes arabes et musulmans : incorporations, affects et vécus* (avec Hélène Thiollet et Amin Moghadam). 2019-2020

Séminaire d'enseignement mensuel ouvert à partir du M1, EHESS, Paris (IISMM), *Frontières et enfermements dans les mondes arabes et musulmans : incorporations, affects et vécus* (avec Hélène Thiollet et Amin Moghadam). 2018-2019

Participation à l'École d'été de l'Université euro-méditerranéenne (Université Libre de Bruxelles/Mucem), Mucem, Marseille. 20-24 juil. 2015

Séminaire mensuel de l'Institut français du Proche-Orient, Territoires palestiniens, *Quels actes de citoyenneté en Palestine et au-delà ?* (avec Claire Beaugrand), en partenariat avec l'Institut d'Études Palestiniennes, Ramallah, Palestine. 2014-2015

Séminaire doctoral mensuel <i>Palestine Studies Group</i> (avec Claire Beaugrand), Institut français du Proche-Orient / Kenyon Institute / Muwatin, Ramallah, Palestine.	2014-2015
Séminaire mensuel de l'Institut français du Proche-Orient, Territoires palestiniens, <i>Quels actes de citoyenneté en Palestine et au-delà ?</i> (avec Claire Beaugrand), en partenariat avec l'Institut d'Études Palestiniennes, Ramallah, Palestine.	2013-2014
Séminaire doctoral mensuel <i>Palestine Studies Group</i> (avec Claire Beaugrand), Institut français du Proche-Orient / Kenyon Institute / Muwatin, Ramallah, Palestine.	2013-2014
Séminaire transversal mensuel de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (IREMAM/IDEMEC), <i>Genre et sexualité au prisme des religions en Méditerranée</i> (avec Lisa Anteby, Florence Bergeaud-Blackler, Katia Boissevin).	2013-2014
Séminaire transversal mensuel de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (IREMAM/IDEMEC), <i>Genre et sexualité au prisme des religions en Méditerranée</i> (avec Lisa Anteby, Florence Bergeaud-Blackler, Katia Boissevin).	2012-2013
Séminaire d'enseignement mensuel ouvert à partir du M1, EHESS, Paris (IISMM) <i>Féminités, masculinités en révolution ? Enjeux moraux et éthiques contemporains dans les mondes arabes et musulmans.</i>	2012-2013
Séminaire d'enseignement mensuel ouvert à partir du M1, EHESS, Paris (IISMM) <i>Féminités, masculinités en révolution ? Enjeux moraux et éthiques contemporains dans les mondes arabes et musulmans.</i>	2011-2012
Séminaire d'enseignement mensuel ouvert à partir du M1, EHESS, Paris (IISMM) <i>Féminités, masculinités. Enjeux moraux et éthiques contemporains dans les mondes arabes et musulmans.</i>	2010-2011
Enseignement d'histoire et sciences sociales, <i>Doit-on penser domination/résistances?</i> (avec Isabelle Grangaud), Master 2 Monde arabe, musulman et hamito-sémitique, Université de Provence.	2010-2011
Enseignement d'histoire et sciences sociales, <i>Les mobilités en histoire, expériences de la mobilité au Maghreb et au Moyen-Orient</i> , (avec Isabelle Grangaud), Master 2 Monde arabe, musulman et hamito-sémitique.	2009-2010
Enseignement d'histoire et sciences sociales, <i>Les mobilités en histoire, expériences de la mobilité au Maghreb et au Moyen-Orient</i> (avec Isabelle Grangaud), Master 2 Mondes arabe, musulman et hamito-sémitique, Université de Provence.	2008-2009
Participation au séminaire de recherche <i>Analyse politique du monde arabe</i> , Master 2 Mondes arabe, musulman et hamito-sémitique, Université de Provence.	2008-2009
Conférence de méthode de Master 1 <i>Analyse politique comparée du monde arabe</i> (enseigné avec François Burgat et Bernard Botiveau), SciencesPo-Aix.	2007-2008
Cours de Master 1 <i>Analyse politique du monde arabe</i> (enseigné avec François Burgat, Elizabeth Picard, Bernard Botiveau et Éric Gobe) SciencesPo-Aix.	2007-2008
Séminaire de recherche de Master 2 <i>Analyse politique du monde arabe</i> (avec l'équipe des politistes de l'IREMAM), SciencesPo-Aix.	2007-2008

Conférence de méthode de Master 1 <i>Analyse politique du monde arabe</i> (enseigné avec François Burgat et Bernard Botiveau), SciencesPo-Aix.	2006-2007
Cours de Master 1 <i>Analyse politique du monde arabe</i> (enseigné avec François Burgat, Elizabeth Picard, Bernard Botiveau et Éric Gobe), SciencesPo-Aix.	2006-2007
Cours de Master 2 <i>Analyse politique du monde arabe</i> (avec François Burgat, Elizabeth Picard et Bernard Botiveau).	2006-2007

ENCADREMENT DE TRAVAUX D'ÉTUDIANTS

Thèses

Co-direction (avec Isabelle Rivoal) de la thèse de Simone Spera, <i>Éducation alternative et engagement au Liban-Nord : expériences pédagogiques syro-libanaises et inventivité sociopolitique</i> , Thèse en Anthropologie, Université Paris Nanterre.	À partir d'oct. 2020
Co-direction (avec Barbara Lemaître) de la thèse de Zoé Régnard, <i>Le cinéma révolutionnaire palestinien. Entre propagande, avant-garde et patrimonialisation</i> , Thèse en Études cinématographiques, Université Paris Nanterre.	À partir d'oct. 2020
Co-direction (avec Karima Dirèche) de la thèse de Solenn Al-Majali, <i>Coprésence et interactions entre Jordaniens, réfugiés subsahariens et yéménites dans le quartier de Hay al-Masarwah (Amman)</i> , Thèse d'Anthropologie, Aix-Marseille Université.	Depuis 2018
Co-direction (avec Laurence Hérault) de la thèse de Marion Breteau, <i>Amours à Mascate. Espaces, rôles de genre et représentations intimes chez les jeunes (Sultanat d'Oman)</i> , Thèse d'Anthropologie, Aix-Marseille Université, soutenue le 8 juillet 2019.	2013-2019
Co-direction, (avec Annabel Desgrées du Loû) de la thèse de Sarah Memmi, <i>Couple, genre et santé reproductive dans la société palestinienne</i> , Thèse de Démographie, Paris 1, soutenue le 24 novembre 2014.	2012-2014
Co-direction (avec Johanna Siméant) de la thèse de Clémence Bré, <i>Construction d'un champ de mobilisation du « Gender activism » et évolution des identités féministes en Égypte et en Tunisie</i> , Thèse en sciences politiques, Paris 1 (l'étudiante a abandonné pour raisons personnelles).	2007-2009

Comités de suivi de thèse

Membre du Comité de thèse de Guillaume Chatagny, <i>Groupes musulmans en objets : une enquête ethnographique sur la culture matérielle au sein de groupes musulmans en Suisse romande</i> , Thèse d'Anthropologie, Université Paris Nanterre.	2020-
Membre du Comité de thèse de Caterina Bandini, <i>Religions contestataires. Une ethnographie des engagements de militants religieux pour la paix en Israël-Palestine</i> , Thèse d'Anthropologie, EHESS-Paris.	2017-

Mémoires de Master 1 & 2

- Master 2 de Louïsane Raisonnier, *Women in and against Radical Islam: combatants, activists and resistance fighters*, SciencesPo-Paris. 2020-2021
- Master 2 de Marcela Delgado Sarmiento, *L'action des associations de défense des droits des femmes étrangères à Paris : entre contradictions et stratégies*, SciencesPo-Paris. 2018-2020
- Master 2 de Pedro Corrales Furtado de Oliveira, *Resistance in Liminality. A Study on Eritrean and Sudanese Asylum Seekers in South Tel Aviv mobilizing to oppose Israel's exclusionary politics of asylum*, SciencesPo-Paris. 2017-2019
- Master 2 de Elena Sipola, *Establishing Agency Beyond Peaceful Feminites. Women's Participation and Gendered Framing in the Geneva Peace Process on Syria*, SciencesPo-Paris. 2017-2019
- Master 2 de Beatrice Juskaite, *A War of their Own. Female Conscripts-Volunteers in the Post-2015 Lithuanian Armed Forces*, SciencesPo-Paris. 2017-2019
- Master 2 de Nour al-Sheikh Hassan, *Féminité(s) et reconfiguration des pratiques et normes genrées en contexte d'exil. Le cas des femmes syriennes réfugiées au Liban*, SciencesPo-Paris. 2017-2019
- Master 2 d'Alyette Trisch, *Masculinities in Jordan. Patriarcal pressures and men's bargain*, SciencesPo-Paris. 2016-2018
- Master 2 de Solenn Al Majali, *Les demandeurs d'asile et réfugiés somaliens, soudanais et yéménites en Jordanie : un traitement humanitaire différencié, la quête d'une visibilité et l'attente d'une réinstallation*, Master Mondes arabe, musulman et hamito-sémitique, Aix Marseille Université. 2017-2018
- Master 2 de Gabriel Semerene, *La politisation du corps par les mouvements féministes et LGBTQ au Liban*, SciencesPo-Aix. 2011-2012
- Master 2 de Romain Montagnon, *Salafisme et mormonisme à Aix-en-Provence et Marseille*, SciencesPo-Aix. 2011-2012
- Master 2 de Myriam Laib, *Les représentations de genre dans la presse féminine et les chaînes satellitaires arabes*, SciencesPo-Aix. 2011-2012
- Master 2 de Pierre-Elie Ryad Defachel, *Formes de participation politique et [dé]politisation de la jeunesse palestinienne en Cisjordanie depuis la fin de la second Intifada*, SciencesPo-Paris. 2011-2012
- Master 2 de Sanaa Laqzadri, *Stratégies identitaires des réfugiés sahraouis en Mauritanie : assimilation, différenciation et instrumentalisation politique*, SciencesPo-Aix. 2007-2009
- Master 2 de Sofia Nehaoua, *Prédicatrices bourgeoises d'Héliopolis : vers la salafisation des couches bourgeoises du Caire ?*, SciencesPo-Aix. 2006-2007

- Master 1 de Solenn Al Majali, *Les réfugiés et déplacés syriens en Jordanie : interactions avec la société d'accueil et reconstructions en exil*, Master Mondes arabe, musulman et hamito-sémitique, Aix Marseille Université. 2016-2017
- Master 1 de Gabriel Semerene, *Militantismes féministes et LGTQ au Liban*, Université de Provence, Master Monde arabe, musulman et hamito-sémitique. 2010-2011
- Master 1 de Romain Montagnon, *Le salafisme et les sciences sociales*, Université de Provence, Master Mondes arabe, musulman et hamito-sémitique. 2010-2011

JURYS DE THÈSE

- Marion Breteau, *Amours à Mascate. Espaces, rôles de genre et représentations intimes chez les jeunes (Sultanat d'Oman)*, Thèse d'Anthropologie, Aix-Marseille Université (comme co-directrice). 8 juil. 2019
- Clémence Lehec, *Une géographie expérimentale de l'art aux frontières. Filmer les graffitis du camp de réfugiés palestiniens de Dheisheh*, Thèse de géographie, Université de Genève/Université Grenoble-Alpes, 1ère partie : Colloque de thèse (comme membre du jury). 28 mars 2019
- Clémence Lehec, *Une géographie expérimentale de l'art aux frontières. Filmer les graffitis du camp de réfugiés palestiniens de Dheisheh*, Thèse de géographie, Université de Genève/Université Grenoble-Alpes, 2ème partie : Soutenance officielle (comme membre du jury). 27 juin 2019
- Yves Mirman, *Des engagements à l'épreuve du temps. La cause des disparus au Liban (2011-2018)*, Thèse en sciences politiques, Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence/Aix-Marseille Université (comme membre du jury). 5 mars 2019
- Antoine Garrault, *La résistance « populaire » palestinienne face à l'occupation israélienne dans le contexte de l'après seconde Intifada en Cisjordanie (2005-2016). Territorialités et mobilisations*, Thèse en science politiques, Université Paris Est Créteil (comme membre du jury). 4 déc. 2017
- Chiara Pilotto, *At the Borders of Friendship : Work, Morality and Survival in a Colonial Israeli-Palestinian Space*, Thèse d'Anthropologie, Université Milano-Bicocca/EHESS-Paris (comme membre du jury). 16 mars 2016
- Sarah Memmi, *Comportements procréatifs et rapports de genre dans les territoires palestiniens*, Thèse de Démographie, Université Paris Descartes (comme membre du jury). 24 nov. 2014
- Roa'a Gharaibeh, *De la subjectivation féministe aux mouvements culturels arabes. Egypte, Jordanie, Liban*, Thèse de Sociologie, Université Bordeaux/Segalen (comme membre du jury). 7 juin 2013
- Atieh Asgharzadeh, *Traditions, bouleversements sociaux : femmes actrices de ces changements. La presse iranienne comme lieu de réception (1963-1978)*, Thèse d'Histoire, EHESS-Paris (comme membre du jury). 23 nov. 2012

Amélie Le Renard, *Styles de vie citadins, réinventions des féminités. Une sociologie politique de l'accès aux espaces publics des jeunes saoudiennes à Ryad*, Thèse en Sciences politiques, SciencesPo Paris (comme membre du jury). 26 oct. 2009

FORMATION, EXPERTISE NON UNIVERSITAIRE

MEAE-CAPS, « Féminismes islamiques après les révolutions », communication et discussion autour des féminismes islamiques. 3 juin 2017

Conférence auprès de plusieurs classes de terminale et de leurs professeurs « Mur, frontières et régime du mouvement en Palestine », Lycée Marseilleveyre, Marseille. 18 déc. 2015

Cours « Féminismes islamiques contemporains », Centre Civique d'Enseignement du Fait Religieux, Maison des Associations, Montreuil. 19 déc. 2013

« Féminités dans les mondes arabes et musulmans (XXe-XXIe siècles) », séance de formation organisée par l'IISMM pour l'École de la Magistrature. 29 nov. 2011

Conférence « Rôle et statuts juridiques des femmes dans les pays du sud de la Méditerranée » dans le cadre de la formation de la Fondation Méditerranéenne des Études Stratégiques (FMES), Arsenal de Toulon. 16 mai 2008

EXPERTISE ET JURY DIVERS

Jury du prix de thèse du GIS Moyen-Orient et Mondes musulmans. 2017

Membre du Jury du Prix Michel Seurat. 2016

Membre du Jury du Prix Michel Seurat. 2015

Membre du Jury du Prix Michel Seurat. 2014

Membre du Jury du Prix Michel Seurat. 2013

Membre du Comité d'évaluation du Centre d'Études Français d'Archéologie et de Sciences Sociales, HCERES. 2019

Évaluation pour le programme ANR FRAL, projet PRALINES. 2017

Évaluations d'articles pour des ouvrages et des Revues (anglais/français) parmi lesquelles : *Arabian Humanities*, *Critique internationale*, *British Journal of Middle Eastern Studies*, *Cities*, *Revue d'Études sur Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée (REMMM)*, *Sociologies*, *Journal of Middle East Women's Studies*, *Mediterranean Politics*, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, *Population*, *Samaj*, *Recherches féministes*, *Cultures & Conflits*. Entre 3 et 10 par année

AUTRES RESPONSABILITES COLLECTIVES

Responsabilités éditoriales et scientifiques

Membre fondatrice et membre du Comité de rédaction de la Revue *Arabian Humanities. Revue Internationale d'archéologie et de sciences sociales sur la Péninsule arabique.* 2012 -

Membre du Comité éditorial des Presses de l'Ifpo. 2014-2016

Membre du Comité scientifique et de sélection du colloque international *Penser le genre des expériences de la violence politique en Afrique* (SciencesPo Bordeaux/ Institut du genre/IMAF/CEPED/GRHis). 2018-2019

Membre du Comité scientifique et de sélection du colloque international *Conflits de lieux, lieux de conflits. L'espace des mobilisations territoriales*, IEP d'Aix en Provence les 29 et 30 janvier 2015. 2014-2015

Membre du Comité scientifique et de sélection du colloque international *Les autorités religieuses face aux questions de genre*, 23-24 mai 2014 (GSRL/EPHE/CNRS). 2014

Conseils et instances

Membre du Conseil scientifique du Centre de Recherches Français de Jérusalem (CNRS/MEAE). 2019-

Membre du conseil scientifique du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) du CNRS sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans. 2019-

Conception et animation de la plateforme numérique thématique éditorialisée du GIS Moyen-Orient et Mondes musulmans qui rend compte l'ensemble de la recherche faite sur le Moyen-Orient et les Musulmans dans les institutions françaises avec une interface en anglais (agrège une pluralité de données tel qu'un annuaire des chercheurs, les Revues et sources documentaires- bibliothèques, carnets sur hypothèses), les événements scientifiques, un état de la recherche, les formations, bourses, etc.). 2013-2017

Membre fondatrice puis co-directrice du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) du CNRS sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans. 2012-2017

Co-responsable du pôle de l'IREMAM Sciences sociales du contemporain. 2011-2013

Responsable de l'axe de recherche *Féminités, masculinités. Relations de genre et genre dans la Cité*, pôle de l'IREMAM Sciences sociales du contemporain. 2011-2013

Co-responsable de l'axe de recherche *Frontières, mobilités, enfermement*, pôle de l'IREMAM Sciences sociales du contemporain. 2011-2013

Membre du Conseil scientifique, Réseau universitaire et scientifique euro-méditerranéen sur le genre de la fondation des femmes pour la méditerranée. 2011-2012

Membre élue du Conseil de Laboratoire de l'IREMAM. 2007-2011

DIRECTION DE PROGRAMMES COLLECTIFS

Programme *Social Innovation in Times of Conflict. Economic and Citizen Alternatives in the Middle East* (Projet SAB-SciencesPo). 2018-2020

Programme de l'Institut Français du Proche-Orient-Territoires palestiniens, *Quels actes de citoyenneté en Palestine et au-delà ?* (coordonné avec Claire Beaugrand) en partenariat avec Institute of Palestine Studies, Ramallah, Palestine. 2014-2015

Programme ANR/Région PACA, *Mobilités, frontières et conflits dans les espaces israélo-palestiniens et leur périphérie (MOFIP)* (coordonné avec Cédric Parizot). 2007-2011

Programme européen Réseau Ramsès 2 (WP 3 S2.3), *Mobilités, frontières et conflits dans les espaces israélo-palestiniens* (coordonné avec Cédric Parizot). 2008-2010

Programme de l'Institut français du Proche-Orient (Amman, Jordanie), *Représentations et constructions de la réalité sociale en Jordanie et Palestine*. 2000-2004

PARTICIPATION A DES PROGRAMMES SCIENTIFIQUES COLLECTIFS

Programme européen H2020 *Migration Governance and Asylum Crises (MAGYC)*. 2018-

Programme APRIMED-LabexMed *L'appartenance locale en Méditerranée. Relations sociales, droits, revendications (PALOMED)* coordonné par Isabelle Grangaud (IREMAM). 2016-2018

Programme du European Research Council *When Authoritarianism Fails in the Arab World (WAFAW)* de François Burgat. 2013-2017

Programme GDRI-CNRS *Appartenance locale et communautés politiques. Relations sociales, droits, revendications (APOCOPE)* coordonné par Isabelle Grangaud (IREMAM). 2013-2016

Programme *Circulations et frontières*, Institut français du Proche-Orient-Amman. 2012-2015

Programme *Les frontières du XXIème siècle* (IMERA/London Metropolitan University). 2012-2014

Programme *La Production des frontières*, Projet LabexMed (MMSH/IREMAM/IDEMEC/CERIC/LAMES/Aix-Marseille Université). 2012-2013

Programme transversal MMSH, *Maternité, paternité : métamorphoses et permanences de la différenciation sexuée* coordonné par Laurence Hérault (Université de Provence/IDEMEC). 2009-2011

- Programme ANR *Suds imaginaires, imaginaire des Suds. Héritages, mémoires et représentations en Méditerranée (IMASUD)* TELEMME-Aix-en-Provence/IDEMEC-Aix-en-Provence/CEA-Alexandrie/CMSS-Casablanca) coordonné par Maryline Crivello (Université de Provence, TELEMME). 2008-2011
- Programme ANR/Région PACA *Mobilités, frontières et conflits dans les espaces israélo-palestiniens et leur périphérie (MOFIP)* (IREMAM/MMSH/IDEMEC-Aix-en-Provence/EHESS/MIGRINTER-Poitiers/CRFJ-Jérusalem) coordonné par Stéphanie Latte Abdallah (IREMAM) et Cédric Parizot (IREMAM). 2007-2011
- Programme européen Réseau Ramsès 2 (WP 3 S2.3) *Mobilités, frontières et conflits dans les espaces israélo-palestiniens* coordonné par Stéphanie Latte Abdallah (IREMAM) et Cédric Parizot (IREMAM). 2008-2010
- Programme ACI Ministère de la Recherche *Espaces et territoires. La construction nationale palestinienne entre formation de l'État et vie diasporique* (IISMM/EHESS-Paris/IFPO-Amman-Beyrouth-Damas), coordonné par Aude Signoles (Université de la Réunion) et Jalal Al-Husseini (IFPO). 2005-2009
- Programme *Histoire de l'amour*, EHESS-Paris, coordonné par Arlette Farge (CNRS-EHESS), Jocelyne Dakhlia (EHESS) et Christiane Klapisch-Zuber (EHESS). 2007-2008
- Programme européen 6e PCRD *Femmes en Méditerranée*, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix-en-Provence. 2008-2009
- Transregional and Transnational Families : European History in Comparative Perspective*, groupe de recherche coordonné par Christopher Johnson (Wayne State University), David Sabeen (University of California/UCLA), Simon Teuscher (Université de Zurich), Francesca Trivellato (Yale University). 2006-2009
- Familles au Moyen-Orient : nouveaux contextes, nouvelles dynamiques, nouveaux enjeux*, programme IFPO-Amman, coordonné par Françoise De Bel-Air. 2007
- Espace, villes et reconstruction en Palestine*, programme CORUS(MAE)/SHAML (Centre d'Études sur les réfugiés et la diaspora, Ramallah, Palestine) coordonné par Sylvaine Bulle. 2005

Autres programmes

- Participation au projet collectif *Towards a MENA Prison Forum*, piloté par UMAM Documentation and Research (Beyrouth, Liban) à l'intersection entre recherche, documentation, art et action sur la prison dans la région MENA. 2018-

ORGANISATION DE COLLOQUES ET JOURNEES D'ETUDES

- International Workshop, *Rurality and rural lives in Kurdistan and Palestine. Approaches to dispossession, violence and alternative futures* (avec Clémence Scalibert Yücel, University of Exeter et Fadia Panosetti, Université Libre de Bruxelles), University of Exeter. 30 Nov. - 1st Dec. 2020

- Journées d'études, *Social Innovation in times of Conflict. Economic and Citizen Alternatives in the Middle East*, CERI-SciencesPo, Paris. 16-17 déc. 2019
- Atelier du Congrès du GIS Moyen-Orient et Mondes musulmans, *Guerres et violences politiques au Moyen-Orient et dans les sociétés arabes contemporaines : vécus et quotidien des gens ordinaires* (avec Chiara Calabrese), Paris. 3 juil. 2019
- Journées d'études, *Social Innovation in times of Conflict. Economic and Citizen Alternatives in the Middle East*, CERI-SciencesPo, Paris. 17-18 déc. 2018
- Table-ronde internationale *Active Citizens. Producing and Consuming in a Resistance Economy Today in Palestine*. Round tables (avec l'Université An-Najah à Naplouse, les associations TAOA-Paris et DALIA-Ramallah), DALIA, Ramallah, Palestine. 28 mai 2016
- Colloque international et journées scientifiques et culturelles, *Gaza inédite* (avec Marion Slitine), à l'Institut du Monde Arabe, l'Institut des Cultures d'Islam, la BULAC (Paris), et au Mucem (Marseille). 17-21 mars 2016
- Colloque international, *Active Citizens. Producing and Consuming in a Resistance Economy Today in Palestine* (avec Joni Assi, Université An-Najah), Université An-Najah, Naplouse, Palestine. 8 déc. 2015
- Colloque international, *Vivre, consommer et agir dans une Palestine locale / Living, Consuming and Action in Glocal Palestine* (avec Joni Assi, Université An-Najah), Université An-Najah, Naplouse, Palestine. 30 sept. - 2 oct. 2014
- Conférence d'Abdennur Prado et Laure Rodriguez Quiroga (Universidad Complutense de Madrid) (avec CALEM), *Du féminisme islamique à l'engagement LGBT : quel islam inclusif pour quelles citoyennetés en Europe ?* EHESS, Paris. 22 nov. 2012
- Conférence d'Amina Wadud (Virginia Commonwealth University), *Sexualité, genre et nouvelles théologies islamiques* (avec CALEM), EHESS, Paris. 13 déc. 2011
- Colloque international *Maternités, paternités en situation carcérale*, MMSH-Aix-en-Provence. 6-7 oct. 2011
- Colloque international *Transformations dans le genre dans la péninsule arabique et la Corne de l'Afrique* (avec Blandine Destremau, Michel Tuchscherer, Najet Sayim-Université de Sanaa), Institut Français du Caire. 16-17 nov. 2011
- Colloque international du programme ANR-Région PACA *Mobilités, frontières et conflits dans les espaces israélo-palestiniens et leur périphérie (MOFIP)* (avec Cédric Parizot), MMSH, Aix-en-Provence. 17-19 fév. 2011
- Colloque international *Les féminismes islamiques : de leurs frontières au politique*, MMSH à Aix-en-Provence 3-4 déc. 2009
- Colloque international du programme ANR-Région PACA *Mobilités, frontières et conflits dans les espaces israélo-palestiniens et leur périphérie (MOFIP)* (avec Cédric Parizot), MMSH, Aix-en-Provence 12-14 nov. 2009

- Journées d'étude internationale du programme européen RAMSES *Frontières dans les espaces israélo-palestiniens* (avec Cédric Parizot), MMSH, Aix-en-Provence. 15-16 juin 2009
- Colloque *Morale et politique dans le monde arabe : interactions de l'intime au global*, MMSH, Aix-en-Provence. 12-13 déc. 2008
- Colloque international des programmes ANR-Région PACA *Mobilités, frontières et conflits dans les espaces israélo-palestiniens et leur périphérie (MOFIP)* et du programme européen RAMSES, *Limites et frontières des espaces israéliens et palestiniens* (avec Cédric Parizot), MMSH, Aix-en-Provence. 13-14 nov. 2008
- Journée d'étude internationales, *Représentations et constructions de la réalité sociale en Jordanie et Palestine*, CERMOC-Amman. 13 sept. 2000
- International Symposium *The Palestinian Refugees and UNRWA in Jordan, the West Bank and Gaza 1949-1999* (avec Riccardo Bocco), Amman. 31 août-2 sept. 1999

ORGANISATION DE CONFÉRENCES ET RENCONTRES GRAND PUBLIC

- Organisation de conférences grand public (IFPO-Institut français), Jérusalem, Ramallah. 2015
- Conférence internationale *Féminismes d'ici et du Moyen-Orient et sexualités* réunissant des féministes/artistes et universitaires, organisée dans le cadre de la biennale des Écritures du réel du Théâtre de La Cité en coopération avec le Mucem, Mucem, Marseille. 5 avril 2014
- Conférence-projection *Images réfugiées*, Théâtre de Beyrouth, Beyrouth. 15 sept. 2000
- Conférence-projection *Images réfugiées*, Darat al-Funun, Amman, Jordanie. 14 sept. 2000

PROJETS ART/SCIENCES

- Contribution au projet chorégraphique Art/Sciences *À l'ombre*, Université de Grenoble Alpes, L'Hexagone Scène nationale, <https://vimeo.com/212038632>. 2017
- Projet d'installation d'art contemporain, *The event object, an emotional history/ Affected Maps*, dans le cadre d'une participation à l'Exposition inaugurale *Never Part* (inaboutie) du Musée Palestinien, Ramallah (commissaire Jack Persékian). 2015-2016
- Écriture, tournage et réalisation du film *Inner Mapping* (51', 2017) sur la carte, le territoire et les circulations en Palestine. Ce film a été co-réalisé avec Emad Ahmad et produit par Emad Ahmad Studio 5 Audio Visual Production (Palestine) et CNRS Images. 2013-2017
- Repérages, écriture, et travail préparatoire à la réalisation du film documentaire de 90' *Palestiniens. Images réfugiées*. 2006-2011
Tournage et réalisation d'un trailer de 15 minutes.

Réalisation d'un montage-film expérimental à partir des archives audiovisuelles de l'humanitaire sur les réfugiés palestiniens depuis 1949 (Croix-Rouge, Quakers, United Nations Relief and Works Agency-UNRWA), *Images réfugiées* (90', 2000). 2000

Fragments montage audio, textes et installation à partir d'entretiens de femmes des camps palestiniens, dans l'Exposition *From/To* de Fareed Armaly, Centre d'Art contemporain Witte de With, Rotterdam (Hollande). 1999

COMMUNICATIONS DANS DES CONFÉRENCES, COLLOQUES ET SÉMINAIRES

« Une revanche des images. Après la disparition, les retours de la mémoire visuelle des exilés palestiniens », conférence inaugurale du Colloque *Images et imaginaires au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*, CCMO, Hôtel de ville, Paris, 23-24 janvier. 23 janv. 2020

« Alter-Resistance and Autonomy. Citizen Politics in Palestine », Journées d'études, *Social Innovation in times of Conflict. Economic and Citizen Alternatives in the Middle East*, CERI-SciencesPo, Paris, 16-17 décembre 2019. 17 déc. 2019

« 'Resistance Economy' and Citizen alternatives in Palestine », URBANITE Workshop (Universidad Autonoma de Madrid), Athènes. 17 sept. 2019

« Filmer la carte, le territoire et les circulations en Palestine » autour de la projection du documentaire *Inner Mapping*, Congrès de la Société québécoise de Science politique, UQAM, Montréal, 22-25 mai 2019. 23 mai 2019

Conférence inaugurale du Congrès de la Société québécoise de Science politique « Alter-résistances en Palestine. Une politique de l'agir citoyen », UQAM, Montréal, 22-25 mai 2019. 22 mai 2019

« Cimetières des nombres et corps mobiles : Des morts détenus/ en guerre (Israël/ Palestine) », Séminaire *Frontières et enfermements dans les mondes arabes et musulmans : incorporations, affects et vécus*, EHESS-IISMM, Paris. 21 mars 2019

« Travailler sur la détention en Palestine. Une approche par les frontières », Séminaire de M2 du Master Moyen-Orient, SciencesPo/INALCO, Paris. 17 avril 2019

« Travailler sur la détention en Israël/Palestine : enjeux de l'enquête et de l'écriture ethnographique », Séminaire doctoral (DOCSem), CERI-SciencesPo, Paris. 21 fév. 2019

« A 'Resistance Economy' in Palestine », Journées d'études, *Social Innovation in times of Conflict. Economic and Citizen Alternatives in the Middle East* 17-18, CERI-SciencesPo, Paris, December 2018. 18 déc. 2018

« Detention in Palestine/Israël », Workshop international, *Towards a MENA Prison Forum*, Berlin, 27-30 novembre 2018. 28 nov. 2018

« Une revanche des images. Après la disparition, les retours de la mémoire visuelle des Palestiniens », Colloque international *Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord sur les écrans. Aspects de sciences juridiques et politiques*, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand, 25-26 octobre 2018. 26 oct. 2018

- « Filmer la carte et le territoire en Palestine (autour de la projection du film *Inner Mapping*) », Colloque international *Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord sur les écrans. Aspects de sciences juridiques et politiques*, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand, 25-26 octobre 2018. 25 oct. 2018
- « Filmer la carte et le territoire en Palestine (autour de la projection du film *Inner Mapping*) », MMSH/INA Méditerranée, MMSH, Aix-en-Provence, 08 octobre 2018. 8 oct. 2018
- « Archives en guerre/Revanche des images : absence, disparition et remontée de la mémoire visuelle des Palestiniens », MMSH/INA Méditerranée, MMSH, Aix-en-Provence, 08 octobre 2018. 8 oct. 2018
- « The Prison Web. Judiciary and Imprisonment Systems from a Bordering Perspective after Oslo », Conférence internationale *Oslo at 25. A legacy of broken promise*, *Middle East Monitor*, Londres. 28 sept. 2018
- « Conflict and Borders. Presentation and projection of the film *Inner Mapping* », Congrès de l'Association for Borderlands Studies, Vienne/Budapest, 10-14 juillet 2018. 14 juil. 2018
- « Endless Borders: Detaining Palestinians and Managing their Movements in the Occupied Territories », Congrès de l'Association for Borderlands Studies, Vienne/Budapest, 10-14 juillet 2018. 13 juil. 2018
- « Conférence de présentation de l'ouvrage *Israël/Palestine. L'illusion de la séparation* », CERI-SciencesPo, Paris. 6 février 2018
- « Alternatives économiques et citoyennes en temps de conflit : le cas de la Palestine », Séminaire FACSEM, SciencesPo, Paris. 30 mai 2018
- « Frontières et incarcération en Palestine », Séminaire du Double Master Inalco/SciencesPo Moyen-Orient, INALCO, Paris. 4 avril 2018
- Deux conférences-cours sur « Frontières et mobilités en Israël/Palestine » suivis de la projection du Film *Inner Mapping*, Université de Tours. 29 mars 2018
- « Féminismes islamiques. Introduction du colloque » (keynote), Colloque international *Formes d'engagements religieux féminins en Égypte*, 23-24 avril 2018, Institut Français du Caire, Égypte. 23 avril 2018
- « Enfermements, régime de mobilité et frontières : le cas des territoires palestiniens », Séminaire *Enfermements*, ENS Lyon. 23 nov. 2017
- « Carcéral, frontières et régime de mobilité en Palestine », Conférence IRMC/Institut Français de Tunis, Tunisie. 16 juin 2017
- « Économie de résistance, économie locale. Alternatives citoyennes et souverainetés en Palestine », Séminaire *Citoyennetés : analyses comparatives au Nord et au Sud de la Méditerranée*, EHESS-Paris. 17 mars 2017
- « À l'ombre du Mur et de la séparation : régime de mobilité et enfermement en Israël/Palestine », Séminaire *Non-lieux de l'exil*, EHESS-Paris. 02 mars 2017

- « Subjectivation politique et engagements locaux aujourd'hui en Palestine », Séminaire *Trajectoires du politique. Penser les processus de politisation, dépolitisation et repolitisation dans les sociétés arabes en conflit* (ERC WAWAW), IREMAM, Aix-en-Provence. 28 fév. 2017
- « L'incarcération politique des Palestiniens comme paradigme du régime de mobilité », séminaire du CERI-SciencesPo, Paris. 26 janv. 2017
- « Vers une autre économie en Palestine ? Alternatives citoyennes et politiques, souverainetés et résistance à l'occupation », Colloque international de l'ERC WAWAW, *How Economics Matter. L'an V des Révolutions au prisme de l'économie et du social*, American University in Beirut, Beyrouth, 12-14 octobre 2016. 13 oct. 2016
- « Contester, militer en milieu carcéral et par-delà la détention politique en Palestine », Séminaire du Cadis/EHESS, Paris. 03 juin 2016
- « Histoires d'images et images historiques : politique du regard sur Gaza et les lieux de l'exil des Palestiniens », Colloque international et journées culturelles *Gaza inédite* (17-21 mars 2016), Mucem, Marseille. 21 mars 2016
- « Des détenus à part ? Emprisonnement et isolement de la bande Gaza », Colloque international et journées culturelles et scientifiques *Gaza inédite* (17-21 mars 2016) Institut du Monde Arabe, Paris. 18 mars 2016
- « Active Citizens. Producing and Consuming in a Resistance Economy Today in Palestine. An introduction », Colloque international *Active Citizens. Producing and Consuming in a Resistance Economy Today in Palestine*, Ifpo-Université An-Najah, Naplouse, Palestine, 8 décembre 2015. 08 décembre 2015
- « Mobilisations de citoyens et souverainetés au-delà de l'État en Palestine », Workshop international *Mobilisations : création, revendication, défense des droits de citoyenneté* (Programme GDRI), Ifpo Beyrouth, Liban, 12-13 novembre 2015. 13 nov. 2015
- « Frontières, occupation et régime de mobilité en Palestine », École d'été Université euro-méditerranéenne (Université Libre de Bruxelles/Mucem), Mucem, Marseille, 20-24 juillet 2015. 22 juil. 2015
- « Contester, militer en milieu carcéral en Palestine », 1er Congrès du GIS Moyen-Orient et Mondes musulmans, Inalco, Paris, 06-09 juillet 2015. 07 juil. 2015
- « Contest and Activism in Prison and on Political Detention in Palestine », BRISMES Congress, London School of Economics, London, 24-26 juin 2015. 24 juin 2015
- « Confinement and circulations : Palestinian political detention as a paradigm of the regime of mobility », Colloque international *Vivre, consommer et agir dans une Palestine globale/Living, Consuming and Action in Glocal Palestine*, Université An-Najah, Naplouse, Palestine, 30 septembre-2 octobre 2014. 30 sept. 2014
- « Les engagements post-67 en prison et sur la détention politique des Palestiniens : masculinités, féminités et relations de genre », Colloque international *Le genre de l'engagement dans les années 1968*, Université de Rouen 5-6 juin 2014. 6 Juin 2014

- Conférence « Enfermé(e)s : politiques et vécus contemporains de la prison en Palestine et au-delà », dans le cadre du Cycle de conférences de l'IISMM-EHESS *Libertés et contraintes en islam*, EHESS, Paris. 6 mai 2014
- « Entre la prison : vécus parentaux des détenus politiques palestiniens en Israël », Séminaire de clinique transculturelle de l'université Paris XII sur parentalités et migration, Bobigny. 25 fév. 2014
- Conférence “Uprooting/Rooting - 1948 and beyond. The Work of Images”, *Gestures of Return*, Musée de l'Université de Bir Zeit, Palestine. 14 nov. 2013
- Conférence inaugurale (keynote), « Féminismes islamiques à l'heure révolutionnaire : normes, genre et démocratie », communication au colloque international *Féminismes et religiosités. Perspectives du Sud*, EGE Rabat, Maroc. 10 mai 2013
- « Féminismes islamiques à l'heure révolutionnaire », communication dans le séminaire du LAHRA/ENS, ENS, Lyon. 14 mars 2013
- Conférence inaugurale (keynote) « Féminismes islamiques contemporains » Colloque international *Femmes, féminismes et islams en France. Regards croisés entre chercheur(e)s, militant(e)s et artistes*, IISMM/GSRL/EPHE, IISMM, Paris. 7 mars 2013
- « Toile carcérale, virtualités et genre en Palestine », Séminaire *Féminités, masculinités en révolution ? Enjeux moraux et éthiques contemporains*, IISMM-EHESS, Paris. 12 fév. 2013
- « Les féminismes islamiques à l'heure révolutionnaire. Démocratisation et citoyennetés », Séminaire *Féminités, masculinités en révolution ? Enjeux moraux et éthiques contemporains*, IISMM-EHESS, Paris. 11 déc. 2012
- Conférence “Gender and the Revolutions: Democracy and Citizenship in the Context of the Arab Springs”, Colloque International *Arab Spring Cross Perspectives*, Université de Dhaka, Bangladesh. 20 nov. 2012
- Conférence “Gender and the Revolutions: Democracy and Citizenship in the Context of the Arab Springs”, Asian University for Women, Chittagong, Bangladesh. 15 nov. 2012
- « Entre dedans et dehors : réseaux, virtualités et subjectivités carcérales dans la Palestine d'après-Oslo », Séminaire Palestine, IISMM-EHESS, Paris. 08 juin 2012
- « Les féminismes islamiques à l'heure révolutionnaire : normes, genre et démocratie », Colloque international *Normes religieuses à l'épreuve des mutations de genre XIXe-XXIe siècle*, GSRL-CNRS/EPHE, Paris. 31 mai 2012
- « Toile carcérale et toile de liens en Palestine : réseaux, intimités et relations de genre », Séminaire *Féminités, masculinités en révolution ? Enjeux moraux et éthiques contemporains*, IISMM/EHESS, Paris. 13 mars 2012
- « La toile carcérale en Palestine : frontières et porosité entre dedans et dehors », Atelier Matérialisation/dématérialisation des frontières (22-23 mars 2012) du programme exploratoire transdisciplinaire de l'IMERA sur les mutations territoriales contemporaines, *Les frontières du 21ème siècle*, IMERA, Marseille. 23 mars 2012

- « À l'ombre du Mur. Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation, présentation d'ouvrage », Rencontres de l'IREMAM, MMSH-Aix-en-Provence. 21 fév. 2012
- « À l'ombre du Mur. Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation, présentation d'ouvrage », Rencontres de l'IREMMO, Paris. 10 janv. 2012
- « Visibilités, mémoire et histoire. Regards sur l'exil palestinien et le territoire », Colloque international *Mémoire heureuse, héritages douloureux : des lieux, des arts et des jeux*, 13-14 décembre 2011, Musée du Quai Branly (Laboratoire d'Anthropologie sociale/ GDRI « Anthropologie et Histoire des Arts »/ Réseau TransOceanik/ CNRS). 13 déc. 2011
- « Toile carcérale et toile de liens en Palestine : les intimités virtuelles des prisonniers », Journée d'étude *Enfermement et intimité* (ANDES/ Programme ANR TerrFerme/ CNRS), Maison des Suds, Bordeaux (Pessac). 25 nov. 2011
- “Debates on Gender Studies in the Arab world”, Colloque international *Transformations dans le genre dans la péninsule arabique et la Corne de l'Afrique*, Institut français, Le Caire, 16-17 novembre 2011. 16 nov. 2011
- Participation à la table-ronde « La Jordanie comme étranger proche : esquisse d'un inventaire des registres de familiarité », Colloque international *Aux pay(s) : espaces familiaux, mobilités entravées et lien social autour de la Jordanie*, Université Jean Moulin, Lyon, 3-4 novembre 2011. 4 nov. 2011
- « Entre la prison : vécus parentaux des détenus politiques palestiniens en Israël », Colloque international *Maternités, paternités en situation carcérale*, 6-7 octobre 2011, MMSH, Aix-en-Provence. 7 oct. 2011
- « Féminismes islamiques », Séminaire *Le genre globalisé : cadres d'actions et mobilisations en débats*, EHESS, Paris. 7 juin 2011
- « Féminismes islamiques contemporains », Séminaire *Études de genre et de sexualité* d'Eric Fassin et Rosemarie Lagrave, EHESS, Paris. 20 mai 2011
- « Dedans/dehors : Mur et processus carcéraux dans les espaces israélo-palestiniens », Colloque international *Barrières, murs et frontières : état d'insécurité ou insécurité de l'État ?* 17-18 mai 2011, Université du Québec à Montréal. 18 mai 2011
- « Féminités engagées, militarisées et incarcérées en Palestine », Journée d'étude *Les femmes dans les conflits armés*, CERI-SciencesPo, Paris. 12 mai 2011
- « Des lieux d'images. Regards sur les territoires de la Palestine, des camps de réfugiés et histoire d'un conflit », Colloque international de l'ANR IMASUD *La réinvention du « lien » en Méditerranée. Figures, formes, métamorphose*, Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Marrakech. 2 mars 2011
- Communication « Vivre dedans/dehors. Toile carcérale et management des prisonniers politiques palestiniens après Oslo », Colloque international *Mofip Palestiniens et Israéliens deux décennies après Oslo. Anatomie, vécus et mouvements d'une séparation*, MMSH, Aix-en-Provence, 17-19 février 2011. 17 fév. 2011

- Communication « Une histoire politique du regard. Les documents visuels sur les réfugiés palestiniens depuis 1948 » dans le cadre de la Rencontre débat *Figures du Palestinien à l'écran* organisé par le Pôle image/Sons et pratiques numériques en SHS (MMSH) en collaboration avec la Pensée de midi, l'INA Méditerranée et l'ANR Imasud, MMSH, Aix-en-Provence. 17 déc. 2010
- « Dedans/dehors. Vivre et agir sur l'incarcération politique après Oslo », Colloque international *Dans l'ombre de la séparation: régimes territoriaux et nouvelles pratiques socio-économiques*, Université Al-Quds, Palestine, 23-25 novembre 2010. 24 nov. 2010
- « Incarcération, genre et engagement en Palestine 1967-2009 » dans le séminaire du CEDREF/PARIS 7 d'Azadeh Kian et Jules Falquet *Mondialisation, nationalismes et guerres : perspectives féministes*. 10 mai 2010
- « Féminismes islamiques » dans le séminaire *Genre, politique, sexualités*, EHESS, Paris. 4 mai 2010
- Présentation du numéro *Le féminisme islamique aujourd'hui*, CERI-SciencesPo, Paris. 3 mai 2010
- Conférence « Vers un féminisme politique hors-frontières au Proche-Orient : regard sur les mobilisations en Jordanie (années 1950-années 2000) », Centre de Recherche Français d'Archéologie et de Sciences Sociales de Sanaa (CEFAS), Yémen. 10 mars 2010
- Conférence « Féminisme et islam aujourd'hui », Université de Sanaa, Yémen. 9 mars 2010
- « Frontières et limites carcérales : les prisonniers palestiniens en Israël », Colloque international de l'ANR Mofip, *Limites et frontières des espaces israélo-palestiniens*, MMSH, Aix-en-Provence, 12-14 novembre 2009. 13 nov. 2009
- « Boundaries, Imprisonment and Activism: Palestinian Political Prisoners in Israel », Workshop international du programme RAMSES *Frontières des espaces israélo-palestiniens*, 15-16 juin 2009, MMSH, Aix-en-Provence. 15 juin 2009
- « Des intimités fragiles : oublier, défaire les liens amoureux dans les camps palestiniens de Jordanie », Journée d'étude *Histoire de l'amour* coordonné par Arlette Farge, Jocelyne Dakhlia et Christiane Klapisch-Zuber, EHESS-Paris. 08 juin 2007
- Communication dans le séminaire *Études palestiniennes* coordonné par Sossie Andézian et Emma Boltanski, « Les études palestiniennes du genre au prisme du politique », EHESS-Paris. 07 juin 2007
- « Histoire et transformations des mouvements et groupes féminins en Jordanie depuis 1950 », Journée d'étude du programme Ifpo/IISMM-EHESS *Construire le politique : figurer du leadership et sociétés partisans au Moyen-Orient*, Ifpo, Beyrouth. 25 avril 2007
- « Transmission et honneur dans les camps de réfugiés palestiniens : la mémoire des pères », Colloque international *Retours au passé. Mémoires politisées, mémoires expatriées de l'atelier Mémoire en Méditerranée. Entre histoire et politique* du programme européen Ramsès 6ème PCRD, 30-31 mars 2007, Institut de recherches néohelleniques, Fondation nationale de la recherche scientifique, Athènes. 30 mars 2007

- « Les mouvements féminins en Jordanie et l'enjeu palestinien », Colloque international *Nationalisme en mutation et espaces en devenir. Le cas palestinien*, 26-27 janvier 2007, IISMM-EHESS, Paris. 27 janv. 2007
- « A Political perspective on Protection from Family Violence in Jordan », Atelier du WOCMES, Amman, Jordanie. 12 juin 2006
- « Subvertir le consentement. Itinéraires sociaux des femmes des camps de réfugiés palestiniens en Jordanie 1948-2001 », Séminaire de Fabrice Virgili et Valérie Pouzol IRICE-CNRS, La Sorbonne. 24 fév. 2006
- Conférence « Contestations du pouvoir familial et question sociale et politique en Jordanie », Département d'Anthropologie, Université Milano-Bicocca, Milan. 26 janv. 2006
- « Enjeux politiques des mouvements féminins en Jordanie et question palestinienne », journées d'études de l'ACI *Espaces et territoire. La construction nationale palestinienne entre formation de l'État et vie diasporique*, IFPO-Amman 02-04 décembre 2005. 3 déc. 2005
- « Gender and Family as Political and Social Issues in Jordan: A View from Women's Movements », Atelier organisé par Françoise de Bel-Air *Families in the Middle East: New Normative Discourses, New Political Stakes*, IFPO-Amman. 26 nov. 2005
- « Le genre comme enjeu social et politique en Jordanie : mobilisations féminines et débat public », Colloque international organisé par le réseau des centres culturels français en Palestine et le service de coopération et d'action culturelle du Consulat général de France à Jérusalem *Regards croisés sur la place des femmes dans les sociétés arabo-musulmanes et du pourtour méditerranéen*, 12-14 novembre 2005, Ramallah-Naplouse-Gaza. 14 nov. 2005
- Conférence « Les contestations du pouvoir familial comme question sociale et politique en Jordanie : les femmes des camps à l'avant-garde ? » Rencontres de l'IREMAM, Aix-en-Provence. 25 oct. 2005
- « Le discours identitaire sur l'honneur dans les camps de Jordanie (1948-2001) : enjeu de mémoire, enjeu d'histoire », Colloque organisé par Nadine Picaudou *De l'histoire sociale de la mémoire aux usages politiques du passé : le cas de la Palestine*, IISMM 10-11 mars 2005, Paris. 11 mars 2005
- « La part des absents. Les images des réfugiés palestiniens 1948-1974 (Quakers, Croix-Rouge, UNRWA) », Journées d'études *Exils et refuges* organisées par Michel Agier, EHESS-Marseille. 15-16 mai 2003
- « Les images de l'humanitaire sur les réfugiés palestiniens (Croix-Rouge, Quakers, UNRWA) 1948-1974 », Séminaire Palestine coordonné par Isabelle Rivoal, IISMM/EHESS, Paris. 20 mars 2003
- « Les images de l'humanitaire sur les réfugiés palestiniens (Croix-Rouge, Quakers, UNRWA) », Séminaire de Nadine Picaudou, INALCO, Paris. 11 mars 2003
- « Destins de femmes et liens familiaux dans les camps de réfugiés palestiniens depuis 1948 : état des recherches », CERMOC, Amman. 21 juin 2000

- « Itinéraires familiaux des femmes dans les camps palestiniens de Jabal Hussein à Amman et de Gaza à Jérash en Jordanie depuis 1948 », séminaire de Lucette Valensi, EHESS-Paris. 18 janv. 2000
- « Family Links and Institutional Practices of UNRWA since 1950 », CERMOC International Symposium *The Palestinian Refugees and UNRWA in Jordan, the West Bank and Gaza 1949-1999*, 31 août-2 septembre 1999. 1er sept. 1999
- « UNRWA Family Policies », panel Palestinian identity, Refugees and UNRWA coordonné par Riccardo Bocco et Elia Zureik aux rencontres annuelles de la MESA (Middle East Studies Association), 3-6 décembre 1998, Chicago. 5 déc. 1998
- « Relief and Refugee's Family Structures : UNRWA's Administrative Visions of Family », Colloque international *Humanitarian Aid and Social Development*, 9-11 octobre 1998, Amman. 10 oct. 1998
- « Catégorisation de la pauvreté : les Special Hardship Cases de l'UNRWA : représentations et pratiques sociales et communautaires », Panel *Analyses et dynamiques de la pauvreté en Afrique du Nord et au Moyen-Orient*, AFEMAM 5-7 juillet 1998, Lyon. 7 juil. 1998
- « UNRWA Archives and the Study of Family History in the Camps », Colloque international organisé par le CERMOC/Institute of Jerusalem Studies, *Historical Research in UNRWA Refugee Archives: a Case Study*, 10-11 juin 1998, Amman. 11 juin 1998
- « Catégorisation de la pauvreté : les Special Hardship Cases de l'UNRWA, représentations et pratiques communautaires », Colloque international *Dynamiques de la pauvreté en Afrique du Nord et au Moyen-Orient*, 19-20 mars 1998, Le Caire. 20 mars 1998
- « Identité palestinienne et réfugiés dans le Royaume hachémite » (avec Randa Farah et Jason Hart), CERMOC, Amman. 15 mars 1998
- « Destins de femmes et liens familiaux dans les camps palestiniens de Jordanie depuis 1948. Présentation du sujet de recherche », Séminaire *Femmes et politique*, EHESS-Paris. 12 fév. 1998
- « L'utilisation des sources orales pour l'étude des trajectoires sociales et familiales des femmes dans les camps de réfugiés de Jabal Hussein à Amman et Gaza à Jérash », Colloque international du CERMOC, *Oral History and Popular Memory*, 25-27 août 1997, Amman. 26 août 1997

VALORISATION, CONFÉRENCES ET INTERVENTIONS GRAND PUBLIC

- « Féminités et masculinités militarisées et incarcérées en Palestine », dans la table-ronde *Femmes combattantes et révolutions féminines*, Journées de l'histoire du Monde arabe, IMA, Paris. 1er mars 2020
- Présentation et débat autour de la projection de films du cinéma révolutionnaire palestinien, Séances EHESS/Ciné-Palestine, Paris. 5 fév. 2020

- Conférence sur le conflit israélo-palestinien, Université de Nantes/France Culture, Nantes. 10 mai 2019
- Présentation et débat autour du livre de J.P. Filiu *Main basse sur Israël. Netanyahou et la fin du rêve sioniste*, La Découverte, 20018, Institut du Monde Arabe, Paris. 3 janv. 2019
- « Féminismes islamiques à l'heure révolutionnaire », Conférence *Féminisme et islam : un enjeu d'égalité* organisée par la Maison des passages et un collectif d'associations lyonnaises, Villeurbanne. 21 oct. 2017
- Conférence « Carcéral, frontières et régime de mobilité en Palestine », Les Rendez-vous de l'Histoire du Monde Arabe, Institut du Monde Arabe. 21 mai 2017
- « Frontières et enfermements contemporains (Israël-Palestine) », *Les Voix d'Orléans. Frontières : monde ouvert, territoires fermés* (31 mars -02 avril 2017), Orléans. 1er avril 2017
- « Pourquoi parler aujourd'hui de féminismes et de sexualité en Europe et au Moyen-Orient ? », dans *Rencontre autour des féminismes d'ici et du Moyen-Orient*, Débat réunissant des féministes/artistes et universitaires, organisé dans le cadre de la biennale des écritures du réel du théâtre de La Cité en coopération avec Le Mucem, Mucem, Marseille. 5 avril 2014
- Conférence « Féminismes islamiques contemporains », Université citoyenne, Institut des Hautes Études de Management, Casablanca, Maroc. 1er mars 2014
- « Féminismes islamiques », Les jeudis de l'Institut du Monde Arabe, Paris. 6 juin 2013
- Conférence « Toile carcérale et enfermement en Palestine », 12ème édition des Rencontres islamo-chrétiennes, Foyer de Grenelle, Paris. 27 nov. 2012
- « Frontières et occupation en Palestine/Israël », Les Mardis du Mucem sur le thème *Israël/Palestine. Récits de frontière*, Bibliothèque de l'Alcazar, Marseille. 22 nov. 2011
- « Les Palestiniens dans le cinéma israélien », Débat *Cinéma israélien et histoire*, Les Rendez-vous de l'Histoire, 13-16 octobre 2011, Blois. 16 oct. 2011
- Conférence « L'exil palestinien. Regards et histoire », *Les Rendez-vous de l'Histoire*, 13-16 octobre 2011, Blois. 15 oct. 2011
- « Les événements palestiniens au regard des révolutions arabes », Débat *Révolutions arabes*, le Théâtre des Amandiers, Nanterre. 24 sept. 2011
- Conférence "Image and Politics. Visual Representations of Palestine, Exile and Refugee Camps", Centre Culturel omanais, Mascate, Sultanat d'Oman. 23 mai 2011
- Conférence « Féminismes islamiques et séculiers aujourd'hui », Centre Franco-Omanais, Mascate, Sultanat d'Oman. 22 mai 2011
- « L'incarcération des femmes en Palestine depuis 1967 », Débat organisé par Génération Palestine *Palestine, l'affaire de tous*, Genève. 4 avril 2011

« Conflit et gestion carcérale en Palestine », Débat <i>Guerres d'hier, guerres d'aujourd'hui</i> , Théâtre des Amandiers, Nanterre.	22 janv. 2011
Conférence « Le féminisme islamique aujourd'hui », FRAC Lorraine/Forum-IRTS de Lorraine, Metz.	29 nov. 2010
Conférence « Les femmes palestiniennes à l'épreuve de l'incarcération », Festival de l'Oh, Champigny-sur-Marne.	12 juin 2010
Conférence « Une histoire sociale des réfugiés palestiniens de Jordanie » organisée par Génération Palestine, Maison des Passages, Lyon.	19 juin 2008
Conférence « <i>Femmes réfugiées palestiniennes</i> , présentation d'ouvrage », dans le cadre de la manifestation <i>Auteurs en direct</i> organisée par l'Ambassade de France au Liban, Beit al-Fan, Tripoli, Liban.	20 déc. 2006
Animation et introduction de la conférence <i>Les femmes et la paix en Méditerranée</i> dans le cadre du mois des femmes en Provence Alpes Côte d'Azur organisée par le Groupement régional pour l'Action et l'Information des femmes (GRAIF) et la Région PACA, Hôtel de région, Marseille.	25 fév. 2008
Conférence « <i>Femmes réfugiées palestiniennes</i> , présentation d'ouvrage », dans le cadre de la manifestation <i>Auteurs en direct</i> organisée par l'Ambassade de France au Liban, Beit al-Fan, Tripoli.	20 déc. 2006
Conférence « <i>Palestinian Refugee Women</i> , book presentation », dans le cadre de la manifestation <i>Auteurs en direct</i> organisée par l'Ambassade de France au Liban, Association Al-Najdeh, Beyrouth.	19 déc. 2006
Dans le cadre de la manifestation <i>Auteurs en direct</i> organisée par l'Ambassade de France au Liban, « Présentation de l'ouvrage collectif dirigé par E. Picard, <i>La Politique dans le monde arabe</i> , chez Armand Colin en 2006 », Centre culturel français de Beyrouth.	19 déc. 2006
Principales sélections, projections et interventions autour du film <i>Inner Mapping</i>	
Projection au Cinéma Diagonal, Montpellier.	29 nov. 2019
Projection à l'Institut Français de Beyrouth.	28 mai 2019
Projection au CinéActuel, Annemasse.	12 avril 2019
Projection au Festival Palestine en vue, Lyon.	8 avril 2019
Projection au Festival Palestine Filmer c'est exister, Genève et Lausanne.	1er et 2 déc. 2018
Projection au Festival du film arabe de Tübingen	18 sept. 2018
Projection et débat, à l'IISMM-EHESS, Paris.	15 juin 2018

« Filmer la carte, le territoire et les circulations en Palestine » Présentation et débat autour de la projection du documentaire <i>Inner Mapping</i> , Festival Sciences en Lumière, Nancy (Sélections pour le prix « Coup de cœur pour une recherche » et « Meilleure réalisation »).	06 juin 2018
« Territoire, conflit et circulations en Palestine », Projection et débat, Festival des solidarités, Chalon sur Saône.	30 nov. 2018
Projection et débat, Festival des Cinémas arabes, Institut du Monde Arabe, Paris.	05 juil. 2018
Projection et débat, Maison d'arrêt des Hauts de Seine, Nanterre.	12 avril 2018
Projection et débat, Festival du documentaire méditerranéen, Montpellier.	9 fév. 2018
Projection et débat, Festival International du film de Jahorina (Bosnie-herzégovine).	Sept. 2017
Projection et débat, Festival Corsicadoc, Ajaccio.	19 oct. 2017
Sélection au Festival du documentaire Méditerranéen de Banyuls.	Oct. 2017
« Filmer la carte, le territoire et les circulations en Palestine » Présentation et débat autour de la projection du documentaire <i>Inner Mapping</i> , Les Rendez-vous de l'Histoire, Blois.	6 oct. 2017

PRINCIPALES INTERVENTIONS DANS LA PRESSE

Invitée de l'Émission <i>Le Cours de l'Histoire</i> de Xavier Mauduit sur France Culture sur le thème <i>Femmes combattantes et révolutions féminines</i> (enregistrée lors des Journées de l'histoire du Monde arabe de l'IMA le 1er mars).	5 mars 2020
Interview sur le plan Trump (45 minutes), Radio Zinzine.	25 fév. 2020
Invitée de l'Émission sur le Plan Trump <i>Le débat du jour</i> de RFI .	11 fév. 2020
Invitée de l'Émission <i>Cultures Monde</i> sur le Plan Trump, France Culture.	10 fév. 2020
Interviews dans le journal <i>La Croix</i> .	30 janv. 13 fév. 2020
Interview sur Ahed Tamimi, France-Inter, https://www.franceinter.fr/emissions/l-effet-domino	8 juil. 2019
Entretien autour de l'ouvrage <i>Israël/Palestine. L'illusion de la séparation</i> , 45 minutes, Radio Zinzine.	18 mai 2018 (et rediffusions)
Invitée de l'Émission <i>Cultures Monde</i> (55 minutes), sur <i>Ahed Tamimi, jeunesse et mobilisations en Palestine</i> .	18 sept. 2018
Invitée de l'Émission <i>Média Part Live</i> , Média Part TV, sur <i>Les mobilisations de la Grande Marche du retour à Gaza, la société civile palestinienne, incarcération et frontières</i> (50 minutes).	20 mai 2018

Interventions dans la presse écrite : <i>Le Parisien, Huffington Post, La Croix, L'Orient le jour</i> sur le Conflit israélo-palestinien, la politique palestinienne, les mobilisations de la société civile.	Mai 2018
3 interventions dans le Journal de France Info TV sur <i>Les mobilisations de la Grande Marche du Retour, Jérusalem, la situation en Palestine-Israël.</i>	Mai 2018
Interventions dans les radios RFI, France Info, RCF sur <i>Les mobilisations de la Grande marche du retour à Gaza, Ahd Tamimi et l'emprisonnement.</i>	Mai 2018
Invitée de l'Émission <i>Les Informés</i> (50 minutes), France Info TV, sur <i>Les mobilisations de la Grande Marche du retour à Gaza.</i>	15 mai 2018
Invitée de l'Émission <i>28 minutes</i> sur Arte sur <i>Les mobilisations de la grande Marche du retour à Gaza, le conflit Israël/Palestine.</i>	13 mai 2018
Invitée de l'Émission <i>Décryptage</i> (20 minutes), RFI, sur le procès d'Ahd Tamimi.	21 mars 2018
Invitée de l'Émission <i>Cultures d'islam, Féminismes et islam</i> (60 minutes), France Culture.	30 mai 2014
Invitée de l'Émission <i>Tout un Monde</i> (60 minutes) consacrée au féminisme islamique, France Culture.	5 mars 2013
Entretien (propos cités) sur <i>Le féminisme islamique</i> dans Slate.fr (http://www.slate.fr/story/54153/coran-femmes-islam-feministe).	14 mai 2012
Entretien (propos cités) dans <i>Le journal de Genève</i> sur <i>Le féminisme islamique</i>	12 avril 2012
Invitée de l'Émission <i>Un Dromadaire sur l'épaule</i> , sur le thème <i>Les femmes dans les Territoires palestiniens et la situation à Gaza</i> , Radio Télévision Suisse.	22 mars 2012
Entretien avec Gilles Paris, <i>Le Monde</i> sur le thème <i>Les femmes dans les révolutions arabes</i>	09 mars 2012
Participation à l'Émission <i>Babylone</i> (50 minutes) sur le livre <i>À l'ombre du Mur. Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation</i> , Radio Suisse Romande.	13 fév. 2012
Présentation de l'ouvrage <i>À l'ombre du Mur. Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation</i> , Émission <i>Le livre international</i> (10 minutes), RFI.	31 déc. 2011
Émission <i>La Marche du Monde</i> (40 minutes) sur le thème <i>Les réfugiés palestiniens, l'État et les frontières dans les espaces israélo-palestiniens</i> , RFI.	12 oct. 2011
Participation à l'Émission <i>Maghreb-Orient Express</i> (26 minutes) sur le thème <i>l'État palestinien, actualités du monde arabe et des révolutions arabes</i> , TV5.	24 sept. 2011
Interviews dans <i>Le Parisien</i> , 20 minutes, Sud radio, Radio Orient à l'occasion de la sortie de l'ouvrage <i>À l'ombre du Mur. Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation.</i>	Sept. 2011
Participation à l'Émission <i>Cultures Monde</i> sur le thème <i>Les femmes réfugiées dans les camps palestiniens.</i>	5 juin 2011

- Féminismes islamiques* (2x45 minutes), Émissions de Radio Zinzine (entretien avec Alex Robin). 24 fév. et 02 mars 2011
- Les prisonniers politiques palestiniens en Israël*, Émission *Une heure en Palestine*, Radio Galère. 24 fév. 2010
- Interview *Le Magazine* et plusieurs quotidiens libanais à propos de la sortie du livre *Femmes réfugiées palestiniennes*. 20 déc. 2006
- Interview RFI à propos de la sortie du livre *Femmes réfugiées palestiniennes*. 25 oct. 2006

Publications

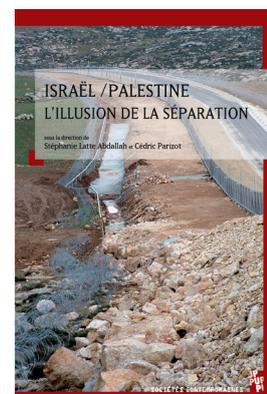
OUVRAGES

Les astérisques désignent les articles qui sont reproduits dans le volume 3 de cette Habilitation à Diriger des Recherches.

1. Stéphanie Latte Abdallah, Cédric Parizot (dir.), *Israël-Palestine. L'illusion de la séparation*, Aix-en-Provence, PUP, septembre 2017.

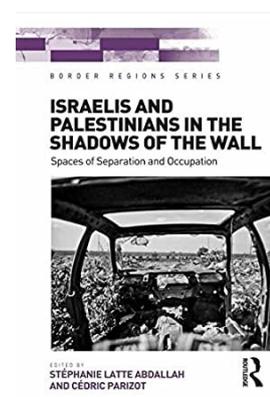
<https://books.openedition.org/pup/7926>

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01636699>

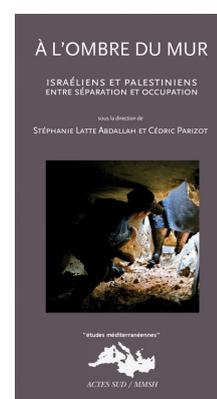


2. Stéphanie Latte Abdallah, Cédric Parizot (eds.), *Palestinians and Israelis in the Shadows of the Wall. Spaces of Separation and Occupation* (English updated and augmented version of *A l'ombre du Mur. Palestiniens et Israéliens entre séparation et occupation*, Actes Sud/MMSH 2011), Ashgate, May 2015.

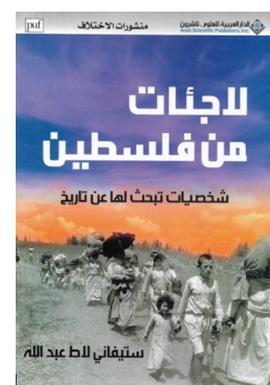
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-01539502>



3. Stéphanie Latte Abdallah, Cédric Parizot (dir.), *À l'ombre du Mur. Israéliens et Palestiniens entre occupation et séparation*, Arles, Actes Sud/MMSH, septembre 2011.



4. Traduction en arabe de *Femmes réfugiés palestiniennes, Lajiat min Falestin. Shakhsiat tabhath laha ʿan tarikh*, (*Réfugiées de Palestine. Des personnages en quête d'histoire*), Beyrouth, Arab Scientific Publishers Inc., 2006.



5. *Femmes réfugiées palestiniennes*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006.

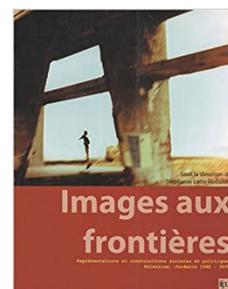


Femmes réfugiées palestiniennes

Stéphanie Latte Abdallah



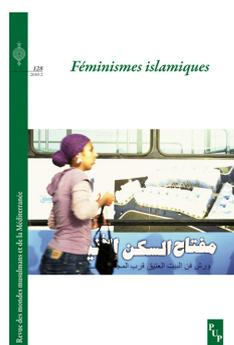
6. (dir.), *Images aux frontières. Représentations et constructions sociales et politique. Palestine, Jordanie 1948-2000*, Beyrouth, Institut Français du Proche-Orient (IFPO), 2005.



DIRECTION DE REVUES

7. Coline Cardi, Stéphanie Latte Abdallah (dir.), *Parentalités enfermées, Champ Pénal/Penal Field*, Vol. XI, 2014.
<http://champpenal.revues.org/8714>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/5vtmri9hs975ajk50bopdkpbj>
8. Blandine Destremau, Stéphanie Latte Abdallah, Marina de Regt (dir.), *Transformations dans le genre dans la péninsule arabique/Gender transformations in the Arabian Peninsula*, *Arabian Humanities*, n°1, mis en ligne en mars 2013.
<http://cy.revues.org/1910>
9. (dir.), *Islamic feminism today*, dossier de *Critique Internationale*, *Le féminisme islamique aujourd'hui* actualisé et traduit en anglais, 2013.
10. Blandine Destremau, Stéphanie Latte Abdallah, Marina de Regt (dir.), *Genre et mobilités au Yémen et dans la Corne de l'Afrique / Gender and Mobilities in Yemen and the Horn of Africa*, *Chroniques Yéménites* n°17, mis en ligne en janvier 2013.
<http://cy.revues.org/1789>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/4qka4i0qc59d6b987a0p6flhs6>

- 11.



(dir.) *Féminismes islamiques*, *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée (REMMM)*, n°128-2, décembre 2010.

<http://remmm.revues.org/6566>

<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/7fg3g1t97g9r4pk7etrluc2u8j>

12. **MOUVEMENT SOCIAL**
 Des engagements féminins au Moyen-Orient (XIX^e-XXI^e siècles)
 Dakhli Leyla, Latte Abdallah Stéphanie (dir.),
Des engagements féminins au Moyen-Orient (XXe-XXIe siècle), Le Mouvement Social, n° 231, avril-juin 2010.



<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/7stvv2lfcn8bgp9tnlpgppn532>

13. **Critique internationale**
 46
 Le féminisme islamique aujourd'hui
 (dir.) *Le féminisme islamique aujourd'hui, Critique Internationale*, n°46, janvier-mars 2010.



<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/obo6fhu639k1rf02dhlvsrknh>

ARTICLES

Dans des Revues à comité de lecture

- * 14. “Endless Borders: Detaining Palestinians and Managing their Movements in the Occupied Territories”, in Special Issue *In-Between Borders, Mediterranean Politics*, <https://doi.org/10.1080/13629395.2019.1681734>, on line 25 October 2019, Vol.25, N°3n 2020.
- * 15. “Une terre partagée”, *Esprit*, Juillet 2018, <https://esprit.presse.fr/actualites/stephanie-latte-abdallah/une-terre-partagee-41587>
- * 16. « Cimetières des nombres et corps mobiles. Des morts en guerre (Palestine/Israël) », dans Mourir ailleurs (XVI^e-XXI^e siècles), *Revue Diasporas*, n° 30, 2017/2, p. 139-154.
<https://journals.openedition.org/diasporas/1584>
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02163057>
- * 17. « Entre dedans et dehors : vécus parentaux des détenus politiques palestiniens en Israël », dans Coline Cardi, Stéphanie Latte Abdallah (dir.), *Parentalités enfermées, Champ Pénal/ Penal Field*, Vol. XI, 2014.
<http://journals.openedition.org/champpenal/8736>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/2tql7klmpu82ia81veauba13p1>
- 18. (avec Coline Cardi), « Vécus de la carcéralité des mères et des pères », dans Coline Cardi, Stéphanie Latte Abdallah (dir.), *Parentalités enfermées, Champ Pénal/ Penal Field*, Vol. XI, 2014.
<http://journals.openedition.org/champpenal/8815>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/4gepq7bmkj8laa4svso9ovt0bk>

- * 19. « Des féminités mobilisées et incarcérées en Palestine », *Critique Internationale*, 2013/3 n° 60, p. 53-69.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02320115>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/94efjqbf484ton8k9oj0q4oa5>
20. (avec Blandine Destremau et Marina de Regt), « Transformations dans le genre en péninsule arabique. Tensions et articulations des rapports sociaux », Introduction, dans Blandine Destremau, Stéphanie Latte Abdallah, Marina de Regt (dir.), *Transformations dans le genre dans la péninsule arabique/Gender transformations in the Arabian Peninsula*, *Arabian Humanities*, n°1, mars 2013.
<https://journals.openedition.org/cy/2154>
21. Traduction anglaise : « Gender Transformations in the Arabian Peninsula. Tensions and Articulations in Social Relations », in *Transformations dans le genre dans la péninsule arabique/Gender transformations in the Arabian Peninsula*, *Arabian Humanities*, n°1, March 2013.
<https://journals.openedition.org/cy/2164>
- * 22. “Islamic Feminism twenty years on: the Economy of a Debate and New Fields of Research”, in Stéphanie Latte Abdallah (dir.), *Islamic feminism today*, dossier de *Critique Internationale*, *Le féminisme islamique aujourd’hui* actualisé et traduit en anglais, 2013.
<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-02320116>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/6epcdcrjqr8p7amn467kse3mae>
- * 23. « Le ‘printemps’ palestinien : une société civile dans l’entre-deux du conflit », *Tumultes, Le Moyen-Orient en mouvement*, n°38-39, 2012, p. 369-387.
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02271705>.
- * 24. « Féminismes islamiques et postcolonialité au début du XXIème siècle », *Revue Tiers Monde, Féminismes décoloniaux, genre et développement*, n°209, janvier-mars 2012, p. 53-70.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02320118>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/5ndtlim4i39ntrn3cdf3r5anua>
- * 25. « Les féminismes islamiques contemporains : influences sur le féminisme, la sphère religieuse et l’islam politique », *Islamochristiana* 37(2011), p. 17-34.
<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-02539601>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/56s9uumsmq96urb3pnov9jr3jk>
- * 26. « Les féminismes islamiques au tournant du XXIème siècle », dans Latte Abdallah, Stéphanie (dir.) *Féminismes islamiques, Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée (REMMM)*, n°128-2, décembre 2010, p. 13-31.
<http://remmm.revues.org/6822>
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02270259>
- * 27. « Engagements islamiques en Jordanie. La part du politique, la part féministe », dans Latte Abdallah, Stéphanie (dir.) *Féminismes islamiques, Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée (REMMM)*, n°128-2, décembre 2010, p. 183-207.
<http://remmm.revues.org/6908>
28. (avec Leyla Dakhli), « Un autre regard sur les espaces de l’engagement : mouvements et figures féminines dans le Moyen-Orient contemporain », dans Dakhli Leyla, Latte Abdallah Stéphanie (dir.), *Engagements féminins au Proche-Orient XXème XXIème*, *Le Mouvement Social*, avril-juin 2010, p. 3-7.

- * 29. « Incarcération et engagement des femmes en Palestine (1967-2009) », dans Dakhli Leyla, Latte Abdallah Stéphanie (dir.), *Engagements féminins au Proche-Orient XXème XXIème, Le Mouvement Social*, avril-juin 2010, p. 9-27.
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-02320122>
30. « Le féminisme islamique 20 ans après. Economie d'un débat et nouveaux chantiers de recherche », dans Latte Abdallah, Stéphanie (dir.), *Le féminisme islamique aujourd'hui, Critique Internationale*, n°46, janvier-mars 2010, p. 9-23.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02320123>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/76cujdtjfn9oeqda7t42a41dbi>
31. “Fragile Intimacies: Marriage, Love and Emotions in the Palestinian Refugee Camps of Jordan (1948-2001)”, *Journal of Palestine Studies*, vol 38, n°4, Summer 2009, p. 47-62.
<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-02353038>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/6eot8rrtgp9m3rl4uhcpdedvjc>
32. Traduction en espagnol : « Intimidaciones delicadas : el matrimonio y el amor en los campos de refugiados palestinos de Jordania (1948-2001) », *Instituto de Estudios Políticos para América Latina y África*, 2012 ,<http://www.gloobal.net/iepala/gloobal/fichas/ficha.php?id=16715&entidad=Textos&html=1>]
- * 33. « Vers un féminisme politique hors-frontières au Proche-Orient : regard sur les mobilisations en Jordanie (années 1950-années 2000) », *Vingtième siècle*, n°103, *Proche-Orient : anciennes fractures, nouvelles frontières*, dirigé par Daniel Rivet, Vincent Lemire et Leyla Dakhli, été 2009, p. 177-195.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02320128>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/3omrb27mtr8r8qs67rv7k7ki1e>
- * 34. « Regards, visibilité historique et politique des images des réfugiés palestiniens depuis 1948 », *Le Mouvement social*, n°219-220, printemps-été 2007, p. 65-91.
<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-02352945>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/74j7munobt8pl020f47175n91t>
35. « Politiques de la protection contre la violence familiale en Jordanie », *Revue NAQD n° spécial Femmes et Citoyenneté*, Automne/Hiver 2006-2007, p. 193-212.
<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-02353127>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/61icv305219lnrq8k4k3om35vt>
- * 36. « Subvertir le consentement : itinéraires sociaux des femmes des camps de réfugiés palestiniens en Jordanie 1948-2001 », *Annales ESC*, 60ème année, n°1, janvier-février 2005, p. 53-89.
<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-02353178>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/74opebkth181kr8amllokigbvm>
37. Traduction en espagnol : « Subvertir el consentimiento. Trayectorias de las mujeres de los campos de refugiados palestinos en Jordania (1948-2001) », *Instituto de Estudios Políticos para América Latina y África*, 2012, <http://www.gloobal.net/iepala/gloobal/tematicas/?entidad=Informes&id=17358&desde=0, 2012>.
- * 38. « Notes sur quelques figures récurrentes du corps et du genre dans les guerres de Palestine », *Quasimodo n°8-9. Corps en guerre. Imaginaires, idéologies, destructions*, printemps 2005, p.181-196.
<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-02353165>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/1noe496hh49i1q0p9ga1dslrrq>

39. « Les femmes des camps à l'avant-garde de la contestation du système patriarcal en Jordanie », *Les Cahiers de l'Orient : Le Royaume Hachémite. De Abdallah Ier à Abdallah II. Un demi-siècle d'histoire*, n°75, troisième trimestre 2004, p. 77-100.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02347166>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/2abg220o429lg8s8gfu1dalinc>
40. « Le débat sur la criminalité liée à l'honneur en Jordanie : le genre comme enjeu politique et question sociale », *Monde arabe Maghreb-Machrek*, n°179, *Les constructions sociales de la question féminine*, printemps 2004, p. 29-45.
<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-02347173>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/3a27iujsvr9lq8lbk2f5erkqr8>
41. « Les crimes d'honneur en Jordanie », *Jordanies*, n°4, décembre 1997, p. 184-192.
42. « Les femmes palestiniennes continuent leur combat (rencontre avec des militantes palestiniennes à Pékin) », *Revue d'Etudes palestiniennes*, n°6 (nouvelle série), hiver 1996, p.67-74.
43. « Femmes dans les camps », *Revue d'Etudes Palestiniennes*, n°2 (nouvelle série), hiver 1995, p. 6-14 (traduction anglaise dans *Journal of Palestine Studies*, printemps 1996).

Chapitres d'ouvrages de recherche

- * 44. « L'économie de la résistance : un engagement holiste contre l'occupation en Palestine ? », in E. Barozet, R. Cortesero, D. Mélo, I. Sainsaulieu (eds.), *Où est passée la justice sociale ? De l'égalité aux tâtonnements*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2019, p. 225-238. *
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02347122>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/1a766ke2ic9tiqvgmo9tavuvv6>
45. « Un long printemps : mobilisations alternatives et transformation de l'engagement en Palestine », in Naïma Bouras (dir.), *Regards croisés sur les printemps arabes : ruptures/continuités dans l'analyse des sociétés en mutation*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2019, p. 151-158.
<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-02347146>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/4cvjrbqrp494hpub4mep20a883>
- * 46. « Toile carcérale, répression et militantismes en Palestine », dans Napolitano, V. et Calabrese, C. (eds.), *Violence et militantisme. Parcours d'engagements dans les sociétés arabes*, Paris, CNRS/ALPHA, 2017, pp. 61-85.
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02163061>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/3f19q12lle8vp8e5u37v75fhic>
- * 47. « Des lieux d'images. Regards sur les territoires des réfugiés palestiniens », dans Maryline Crivello, Karima Dirèche (dir.), *Traversées des mémoires en Méditerranée. La réinvention du « lien » XIXe-XXe siècle*, Aix-en-Provence, PUP, 2017, p. 163-190.
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-02428349v1>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/315c3n58fq9bfpvmf0maceh594>
- * 48 (avec Cédric Parizot) « De la séparation aux mobilités. Changer de regard sur l'occupation israélienne en Palestine », dans Stéphanie Latte Abdallah, Cédric Parizot (dir.), *Israël-Palestine. L'illusion de la séparation*, Aix-en-Provence, PUP, septembre 2017, p. 7-28.
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01537695>

- * 49. « L’incarcération politique des Palestiniens comme paradigme du régime de mobilité », dans Stéphanie Latte Abdallah, Cédric Parizot (dir.), *Israël-Palestine. L’illusion de la séparation*, Aix-en-Provence, PUP, 2017, p. 31-52.
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02190052>
- * 50. (with Cédric Parizot), “The Shadows of the Wall: Reappraising the Israeli Occupation Regime”, in Stéphanie Latte Abdallah and Cédric Parizot (eds.), *Palestinians and Israelis in the Shadows of the Wall. Spaces of Separation and Occupation*, Ashgate, 2015, p. 1-22.
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01131909v1>
- * 51. “Denial of Borders: The Prison Web and the Management of Palestinian Political Prisoners after the Oslo Accords (1993-2013)”, in Stéphanie Latte Abdallah and Cédric Parizot (ed.), *Palestinians and Israelis in the Shadows of the Wall. Spaces of Separation and Occupation*, Ashgate, 2015, p. 39-55.
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02190055>
- * 52. « Féminismes islamiques à l’heure révolutionnaire : normes, genre et démocratie », dans Florence Rochefort, Maria Eleonora Sanna (dir.), *Normes religieuses et genre. Mutations, résistances et reconfiguration (XIXe-XXIe siècles)*, Armand Colin, 2013, p. 217-230.
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/7oj2tqooie9r98uffk6j4uubkq>
53. (avec Valérie Pouzol), « Citoyennetés, genre et féminismes dans les mondes arabo-musulmans et les mondes juifs contemporains », dans Abdelwahab Meddeb et Benjamin Stora (dir.), *Histoire des relations entre juifs et musulmans du Coran à nos jours*, Paris, Albin Michel, 2013, p. 1025-1041 [version anglaise dans Abdelwahab Meddeb et Benjamin Stora (eds.), *A History of Jewish-Muslim Relations. From the Origins to the Present Day*, Princeton University Press, 2013, p. 1025-1041].
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02347177>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/29gt594mqj88eqt45al2mia28a>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/3i6jkjaqv9amreun529f9112m>
54. (avec Cédric Parizot) « À l’ombre du Mur : comprendre le régime d’occupation israélien », dans Stéphanie Latte Abdallah, Cédric Parizot (dir.), *À l’ombre du Mur. Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*, Arles, Actes Sud, 2011, p. 15-48.
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00736338>
55. « Déni de frontières. Toile carcérale et management des prisonniers politiques palestiniens après Oslo (1993-2010) », dans Stéphanie Latte Abdallah, Cédric Parizot (dir.), *À l’ombre du Mur. Israéliens et Palestiniens entre occupation et séparation*, Arles, Actes Sud, 2011, p. 73-101.
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/m0adcdim59d88fn1pj3djaick>
56. “Exile, Familial Ideology, and Gender Roles in Palestinian Camps in Jordan (1948-2000’s)” in Christopher Johnson, David Warren Sabeen, Simon Teuscher, Francesca Trivellato (eds.), *Trans-regional and Transnational Families in Europe and Beyond: Experiences Since the Middle Ages*, Berghahn Books, 2011, p. 271-294.
<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-02347184>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/1g8647h6pd9anpgf5jhtoe840d>
57. « Les frontières intérieures : mouvements féminins de Jordanie et enjeu palestinien », dans Jalal Al-Husseini, Aude Signoles (dir.), *Entre nation et diaspora : les Palestiniens quinze ans après Oslo*, Karthala/IISMM, 2011, p. 235-262.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02347187>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/2sv5ar9ops93hp7la0r4j7dtgt>

- * 58. « Des intimités fragiles. Les liens amoureux dans les camps palestiniens de Jordanie, 1948-2001 », dans Jocelyne Dakhliya, Arlette Farge, Christiane Klapisch-Zuber, Alessandro Stella (dir.), *Histoires de l'amour. Fragilités et interdits du Kâmasutra à nos jours*, Paris, Bayard, 2011, p. 278-313.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02540024>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/2vdre8fidp9jub2gvfqlpci2c>
- * 59. « UNRWA Photographs 1950-1978: A View on History or Shaped by History? », in Issam Nassar and Rasha Salti (eds.), *I would have Smiled. Photographing the Palestinian Refugee Experience (A Tribute to Myrtle Winter-Chaumeny)*, Institute for Palestine Studies, 2009, p. 43-65.
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02540691>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/2pgvskj9iu8qh8h9nmmm6r6dtm>
- * 60. « Transmission et honneur dans les camps de réfugiés palestiniens de Jordanie (1948-2001) : la mémoire des pères », in Picaudou, N. (dir.), *Territoires palestiniens de mémoire*, Paris/Beyrouth, Karthala/IFPO, 2006, p. 271-292.
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02190065>
- 61. « Genre et politique », in Elisabeth Picard. (dir.), *La politique dans le monde arabe*, Armand Colin, 2006, p. 127-147.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02347191>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/7ndo6b5en79cjaqgoheogah9v>
- * 62. « La part des absents. Les images en creux des réfugiés palestiniens », dans Stéphanie Latte Abdallah (dir.), *Images aux frontières. Représentations et constructions sociales et politiques. Palestine, Jordanie 1948-2000*, Beyrouth, IFPO, 2005, p. 63-104.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02347194>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/4lpm4k4asr811alvs88tjrtesc>
- 63. « Un exemple de catégorisation de la pauvreté par une organisation internationale : les *Special Hardship Cases* de l'UNRWA », dans Blandine Destremau, François Ireton, Agnès Deboulet. (dir.), *Dynamiques de la pauvreté en Afrique du Nord et au Moyen-Orient*, Urbama/Karthala, Paris, 2004, p. 423-435.
- 64. « Annotated Bibliography of French Sources », in Elia Zureik (ed.), *Palestinian Refugees: An Annotated Bibliography Based on Arabic, English, French and Hebrew Sources 1995-1999*, Queen's University, Canada, 2000, p. 60-86.

Autres articles

- 65. « Mustapha Abu Ali et Khadijeh Habashneh. Un couple de cinéma emporté par l'histoire », dans *Les grandes figures de Palestine*, Paris, éditions Riveneuve, à paraître 2020.
- 66. (article-entretien), « La France se base toujours sur le principe d'une solution négociée à deux États (Israël et Palestine) », *Résonances* n°2, 2020, p. 48-53.
- 67. (avec Thomas Richard), « Palestine : un pays virtuel au bout d'une route sans raison », *The Conversation*, 13 juin 2018.
<http://theconversation.com/palestine-un-pays-virtuel-au-bout-dune-route-sans-raison-98134>
<https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/2n77gj9kce8kc9gprle72bl973>

68. « Palestine. Une ‘toile carcérale’ qui enserre toute la société », *Orient XXI*, 23 mai 2017
<http://orientxxi.info/magazine/palestine-une-toile-carcerale-qui-enserre-toute-la-societe,1866>
69. Extraits en anglais et arabe de l'article publié en 2009 « UNRWA Photographs 1950-1978: A View on History or Shaped by History? », *Bi-monthly e-newsletter*, Palestinian Museum, 01/2014 [4].
70. « L'exil palestinien : une histoire visuelle » (18 pages), publication sur le site de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA-MEDMEM) en français/anglais et arabe, 2013
<http://www.medmem.eu/fr/folder/37/exil-palestinien-une-histoire-visuelle>.
71. « Gender and the Revolutions. Democracy and Citizenship in the context of the Arab Spring » (publication des conférences données au Bangladesh en novembre 2012), in *French Perspectives on the Arab Spring*, Alliances françaises du Bangladesh, Institut Français, 2012, p. 31-55.

Notices

72. « Baladi », dans *l'Abcdaire Matérialités citoyennes*, en ligne (à paraître en 2020).
73. « Féministes islamiques », dans *Dictionnaire des féministes. France XVIII-XXème siècles* (sous la direction de Christine Bard), Paris, PUF, 2017.
74. « Rosemary Sayigh », dans *Dictionnaire universel des créatrices, des femmes/Antoinette Fouque*, Paris, 2013.

Comptes rendus

75. Sonia Dayan-Herzbrun, *Femmes et politique au Moyen-Orient*, Paris, L'Harmattan, 2005, *Annales ESC*, 61ème année, n°3, mai-juin 2006, p. 742-744.
76. Henry Laurens, *La question de Palestine, t.2, 1922-1947. Une mission sacrée de civilisation*, Paris, Fayard, 2002, *Annales ESC*, 60ème année, n°1, janvier-février 2005, p. 129-130.
77. Amira Hass, *Boire la mer à Gaza. Chroniques, 1993-1996*, Paris, La Fabrique éditions, 2001, *Annales ESC*, 60ème année, n°1, janvier-février 2005, p. 156-158.
78. Lama Abou-Odeh, « Crimes of Honour and the Construction of Gender in Arab Societies », Yamami, M. (ed.), *Islam and Feminism: Legal and Literary Perspectives*, London, Ithaca Press, 1996, p. 141-194 ; « Comparatively Speaking : the ‘Honor’ of the ‘East’ and the Passion of the ‘West’ », in *Utah Law Review*, 1997, n°2, University of Utah college of Law, p. 287-307 ; Suheir al-Tell, *La ville de pierres et de roses. Etude sur les types de crimes d'honneur en Jordanie* (en arabe), Amman, Fondation Konrad Adenauer, 1997, *Jordanies*, n°5-6, juin-décembre 1998, p. 35-43.

DANS LA PRESSE

Articles

79. « La Palestine : Vivier d'innovations politiques et écologiques » (entrevue réalisée par Michaël Seguin et Catherine Caron), *Relations*, n°807, avril 2020.
80. « Pour les Palestiniens de Gaza, la « catastrophe » n'a jamais cessé », *Le Monde*, 11 avril 2018.
81. « La dernière ligne rouge pour les Palestiniens », *Le Monde*, 8 décembre 2017.
82. (avec Ludovic Mohamed Lotfi Zahed), « Théologues féministes de l'islam », *Le Monde*, 19 février 2013.
83. « Les Palestiniens dans la toile carcérale », *Le Monde Diplomatique*, Juin 2012 [traduit et publié dans les éditions anglaise et arabe].
84. « La troisième vague du féminisme », in *Le Nouvel Observateur*, Hors-série, Des origines à nos jours. Les Arabes. Le prodigieux destin du peuple du désert, Décembre 2011.

Entretiens

85. « Un plan de paix ne pourra pas se réaliser sans la participation des pays arabes » (propos recueillis par Amélie Mouton), *Jeune Afrique*, 5 février 2020, <https://www.jeuneafrique.com/892049/politique/israel-palestine-un-plan-de-paix-ne-pourra-pas-se-realiser-sans-la-participation-des-pays-arabes>
86. « Un acharnement qui marque une volonté d'en finir avec la mobilisation de la société civile » (propos recueillis par Pierre Barbancey, *L'Humanité*, 30 juillet 2018, <https://www.humanite.fr/stephanie-latte-un-acharnement-qui-marque-une-volonte-den-finir-avec-la-mobilisation-de-la-societe>
87. « La lutte change mais la riposte israélienne non », *Ouest France*, 16 mai 2018, <https://www.ouest-france.fr/monde/gaza/entretien-gaza-la-lutte-change-mais-la-riposte-israelienne-non-5760325>
88. « Je ne suis pas sûre que la tension s'aggrave davantage dans les territoires palestiniens » (propos recueillis par Béatrice Bouniol), *La Croix*, 11 décembre 2017, https://www.la-croix.com/Monde/Je-suis-pas-sure-tensions-degenerent-davantage-2017-12-09-1200898283?from_univers=lacroix
89. « Le statu quo qui régit l'esplanade des mosquées est fragile » (propos recueillis par Sixtine Chartier), *La Vie*, 25-27 juillet 2017 http://www.lavie.fr/actualite/monde/le-statu-quo-qui-regit-l-acces-a-l-esplanade-des-mosquees-est-fragile-25-07-2017-83814_5.php.
90. « Israël a tissé une toile carcérale sur les territoires palestiniens » (propos recueillis par Rosa Moussaoui), *L'Humanité*, 23 mai 2017, <http://www.humanite.fr/stephanie-latte-israel-tisse-une-toile-carcerale-sur-les-territoires-palestiniens-636472>.

91. « En Israël, l'occupation a été repensée dans une optique managériale. Entretien avec Stéphanie Latte Abdallah » (propos recueillis par Rosa Moussaoui), *L'Humanité*, 27 mars 2015, <http://www.humanite.fr/stephanie-latte-abdallah-en-israel-loccupation-ete-repensee-dans-une-optique-managieriale-569641>
92. “Washington s’engage mais Israéliens et Palestiniens sont pessimistes, entretien avec Stéphanie Latte Abdallah (propos recueillis par Sybille de Larocque)”, *JOL presse*, February 10 2014 <http://www.jolpress.com/israel-palestine-jerusalemcolonies-colonisation-paix-mahmoud-abbasnetanyahu-article-824342.html>
93. “Au fil des années, Israël est de plus en plus isolé sur la scène internationale, entretien avec Stéphanie Latte Abdallah (propos recueillis par Sybille de Larocque)”, *JOL presse*, February 12 2014, <http://www.jolpress.com/israel-palestine-colonies-jerusalemrefugies-frontieres-paix-john-kerryarticle-824343.html>
94. « Non les femmes ne sont pas les premières victimes des révolutions arabes », Entretien dans *Slate Afrique*, 19 novembre 2013. <http://blog.slateafrique.com/nouvelles-du-caire/2013/11/19/non-les-femmes-ne-sont-pas-les-premieres-victimes-des-revolutions-arabes>
95. « Les féminismes islamiques analysés par Stéphanie Latte Abdallah », *Saphir News* 16 mai 2013 http://www.saphirnews.com/Les-feminismes-islamiques-analysees-par-Stephanie-Latte-Abdallah_a16782.html.

FILMOGRAPHIE

- * 96. *Inner Mapping*, (co-réalisé avec Emad Ahmad) Palestine/France, Emad Ahmad-Studio 5 Audio Visual Production/CNRS Images, couleur HD, 51', 2017.
97. *Images réfugiées*, montage expérimental, 90', 2000.